COMPILATION DES ACTES

1RE CONFÉRENCE TERRITORIALE DE LA JEUNESSE

CONCERTATIONS
2017/2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

académies
Bordeaux
Limoges
Poitiers
RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SOMMAIRE

Les **TEMPS FORTS** de la démarche 2

Les **ACTES**

Lundi 13 novembre 2017 / *BORDEAUX* 3

Les **COMMISSIONS** THÉMATIQUES

Samedi 27 janvier 2018 / *ANGOULÊME* 52

Samedi 26 mai 2018 / *HENDAYE* 67

Samedi 15 septembre 2018 / *LIMOGES* 86

LES TEMPS FORTS DE LA DÉMARCHE

TEMPS 1
13/11/2017
BORDEAUX

Lancement des 1ers travaux

- ***Objectif :*** *s'appropier la thématique traitée, appréhender la démarche de concertation*
- *Technique d'animation proche du world café*
- ***Productions :*** *teaser, film, livret du participant, actes et synthèses des commissions thématiques*

TEMPS 2
27/01/2018
ANGOULÊME

- ***Objectif :*** *identifier les thématiques des objectifs d'actions prioritaires*
- *État des lieux (diagnostics existants, problématiques identifiées) présentés par des experts*
- *Partage des difficultés / réussites du point de vue des institutions et des usagers*
- *Identification des propositions*
- ***Productions :*** *actes avec synthèses des commissions thématiques*

TEMPS 3
26/05/2018
HENDAYE

- ***Objectif :*** *prioriser les actions et identifier des modalités concrètes de mise en oeuvre*
- *Priorisation et précisions des propositions*
- *Pour chacune des propositions priorisées, quoi et comment mettre en oeuvre ?*
- ***Productions :*** *actes avec synthèses des commissions thématiques*

TEMPS 4
15/09/2018
LIMOGES

- ***Objectifs :*** *rédiger des argumentaires et identifier des modalités opérationnelles de mise en œuvre des solutions envisagées*
- *S'accorder sur des principes d'actions et développer les solutions de manière précise*
- ***Productions*** *: Actes et synthèses des commissions thématiques*

TEMPS 5
26/11/2018
BORDEAUX

- ***Objectif :*** *transmission aux décideurs des avis et préconisations*

1RE CONFÉRENCE TERRITORIALE DE LA JEUNESSE

LES **ACTES**

Lundi 13 novembre 2017 / *BORDEAUX*

SOMMAIRE

Préambule

La Conférence Territoriale de la Jeunesse (CTJ), c'est quoi ?

Ouverture de la Conférence Territoriale de la Jeunesse

Prise de parole par des membres du collège des jeunes

Échanges avec les membres de la Conférence

Éléments de cadrage national sur le dialogue structuré

Intervention de M. le Préfet
de la région Nouvelle-Aquitaine, Préfet de la Gironde

Ateliers
- « Faisons-connaissance »
- « Portraits de la jeunesse en Nouvelle-Aquitaine »
- « Jeunes et territoires : Parcours de jeunes et inégalités »

Compte-rendu des travaux en commissions thématiques

Clôture de la journée
- Restitution des travaux en commissions
- Discours de conclusions

ANNEXES

Liste des participants à la Conférence Territoriale de la Jeunesse

Données chiffrées sur la jeunesse en Nouvelle-Aquitaine

Une conférence territoriale de la jeunesse s'est réunie pour la première fois en Nouvelle-Aquitaine, lundi 13 novembre 2017 à Bordeaux.
Prévue par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'Egalité et la Citoyenneté, cette instance de dialogue et de concertation sur la jeunesse permet d'associer des acteurs issus d'horizons divers (jeunes, associations, institutions publiques, acteurs économiques et sociaux) aux grands choix en matière de politiques de jeunesse, et de permettre à toutes celles et ceux concernés d'exprimer des idées et de faire des propositions.

Cette journée a été ouverte par les co-porteurs de la démarche : Pierre DARTOUT, préfet de région Nouvelle-Aquitaine, Alain ROUSSET, président du conseil régional Nouvelle-Aquitaine et Olivier DUGRIP, recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine et chancelier des universités d'Aquitaine.

Trois instances composent la Conférence territoriale de la jeunesse :
- une assemblée plénière de 120 membres, qui définit les orientations de commissions thématiques, fait la synthèse des travaux et propositions, élabore des recommandations pour éclairer les politiques publiques,
- un comité de pilotage, qui assure l'articulation et le suivi des travaux,
- des commissions thématiques, qui recueillent les avis et définissent des solutions concrètes répondant à la notion de parcours chez les jeunes.

Le premier comité de pilotage, réuni le 22 septembre 2017, a validé six thématiques à traiter pour l'année 2017/2018 :

1. Quelle stratégie régionale en matière d'information jeunesse ?
2. Comment faciliter et valoriser l'engagement des jeunes ?
3. Comment favoriser l'accès à la mobilité internationale et infra régionale ?
4. Comment favoriser l'accès des jeunes à un logement ?
5. Quelles actions peuvent contribuer à l'épanouissement et au bien-être des jeunes ?
6. L'orientation et les jeunes, comment mettre en cohérence les acteurs ?

Cette conférence territoriale de la jeunesse se réunira plusieurs fois en commissions entre janvier et novembre 2018 et aboutira à la présentation d'une synthèse des contributions qui sera transmise aux décideurs publics afin d'améliorer les services rendus aux usagers.

Ce document présente le compte-rendu de cette journée.

LA CTJ : C'EST QUOI ?

La loi du 27 janvier 2017 relative à l'Égalité et à la Citoyenneté, dans son article 54 prévoit que « Les politiques publiques en faveur de la jeunesse menées par l'État, les régions, les départements, les communes et les collectivités territoriales à statut particulier font l'objet d'un processus annuel de dialogue structuré entre les jeunes, les représentants de la société civile et les pouvoirs publics. Ce débat porte notamment sur l'établissement d'orientations stratégiques et sur l'articulation et la coordination de ces stratégies entre les différents niveaux de collectivités territoriales et l'État ».

DÉFINITION

Le dialogue structuré est une méthode visant à améliorer l'efficacité des politiques publiques en favorisant le dialogue avec les citoyens et la société civile dans leur conception, mise en place, suivi et évaluation.
Il est **fondé sur la participation**. Il s'agit de mieux organiser des espaces existants de débats et de participation plutôt que d'en créer de nouveaux.
Ces processus sont basés sur les éléments suivants :

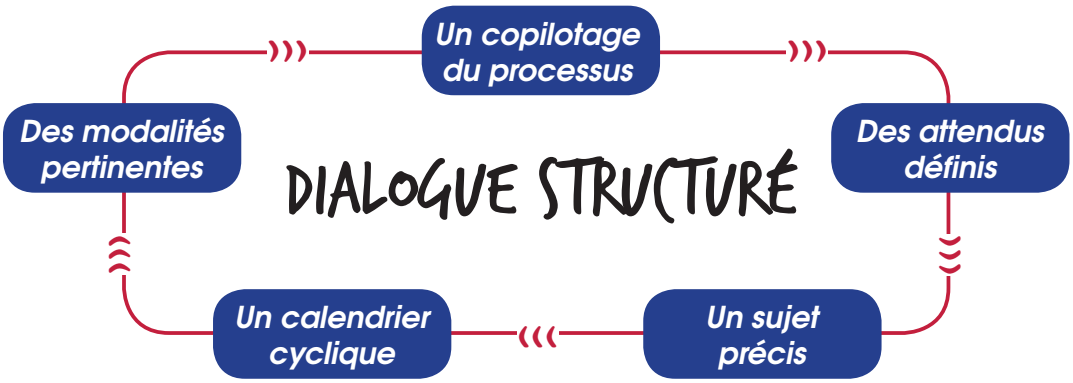

Beaucoup de formes de dialogue préexistaient au dialogue structuré : Conseils de jeunes, votes, manifestations, conférences de consensus, consultations publiques… L'idée n'est pas de remettre en cause ces formes de dialogue mais de trouver une architecture pour les organiser et les mettre en synergie pour les structurer.

Cette approche se traduit en Nouvelle-Aquitaine par le lancement de la Conférence Territoriale de la Jeunesse (CTJ), le lundi 13 novembre 2017. Elle est présidée par le Préfet, le Recteur et le Président du Conseil Régional ; cette instance de dialogue et de co-construction s'organise autour d'**une assemblée plénière, un comité de pilotage et des commissions thématiques**.

2018 CALENDRIER

Les membres de chaque commission s'engagent pour une année.

Calendrier prévisionnel des commissions :
- fin janvier 2018
- au printemps
- fin septembre/début octobre

Ce cycle se terminera par une **nouvelle séance plénière en novembre 2018**.

+ **UNE ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE** : lors de cette journée, les **120 membres** qui la composent, sont **répartis en 3 collèges** :
  - les jeunes ;
  - les institutionnels ;
  - les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et les acteurs économiques et sociaux.

  Cette assemblée plénière :
  - définit les orientations de commissions thématiques,
  - fait la synthèse des travaux et propositions des commissions thématiques,
  - propose des recommandations pour éclairer les politiques publiques.

+ **UN COMITÉ DE PILOTAGE** se réunira plusieurs fois dans l'année. Il assure l'articulation, le suivi et la synthèse des travaux.

+ **DES COMMISSIONS THÉMATIQUES**, co-animées par l'État et la Région, ont pour objectifs la définition de solutions concrètes répondant à la notion de parcours chez les jeunes.

6 THÉMATIQUES

Le premier comité de pilotage, qui s'est réuni le 22 septembre 2017, a validé les **6 thématiques suivantes pour l'année 2017/2018** :

1 › Quelle stratégie régionale en matière d'information jeunesse ?
2 › Comment faciliter et valoriser l'engagement des jeunes (à travers notamment le service civique et la démocratie lycéenne) ?
3 › Comment favoriser l'accès à la mobilité internationale et infra régionale ?
4 › Comment favoriser l'accès des jeunes à un logement ?
5 › Quelles actions peuvent contribuer à l'épanouissement et au bien-être des jeunes ?
6 › L'orientation et les jeunes, comment mettre en cohérence les acteurs ?

OUVERTURE

DE LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DE LA JEUNESSE

Présentation de la démarche en images :
www.dailymotion.com/video/x6bjtev

› Nolwenn Mante, *membre du collège des jeunes* :
Mesdames et Messieurs bonjour et bienvenue au lancement de la conférence de la jeunesse. Nous sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui à l'Hôtel de Région. Je suis Nolwenn Mante et voici Alexandre Lebon. On va vous accompagner toute la journée dans cette conférence. La journée va se dérouler en trois temps : dans un premier temps, nous allons avoir un cadrage politique, ensuite nous aurons une formation et des informations. On terminera par tout ce qui est propositions et ateliers.

› Alexandre Lebon, *membre du collège des jeunes* :
Nous sommes très heureux d'accueillir chaleureusement aujourd'hui Alain Rousset, Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, mais également Olivier Dugrip, Recteur académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur de l'Académie de Bordeaux et chancelier des universités d'Aquitaine, et le représentant du Préfet de Région, Monsieur Bahègne.Nous allons tout de suite laisser la parole à Monsieur Rousset.

› Alain Rousset, *Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine* :
Merci. Je suis très heureux que vous m'ayez accueilli chez moi, très heureux ! Je suis avec Nathalie Lanzi, qui, dans l'exécutif, dans le gouvernement de la Région si j'ose dire, est responsable de la jeunesse en même temps que du sport, de la culture et du patrimoine.

Je suis très heureux d'avoir cette première conférence, qui a été décidée par la loi, à l'instigation de l'Europe, d'ailleurs, ici, en Nouvelle-Aquitaine. Cette manifestation est d'autant plus importante qu'elle est au cœur des stratégies de la Région. Il faut commencer par bien rappeler ce qu'est une Région. A la différence des autres pays démocratiques, les Régions françaises ont, certes, moins de pouvoirs, mais elles ont comme responsabilités tout le domaine de la formation, qu'elle soit initiale, continue ou d'apprentissage. Le débat aujourd'hui sur l'apprentissage fait suffisamment tourner les médias pour qu'on puisse le redire. Elles s'occupent aussi, dans le même temps, de tout ce qui concerne l'activité économique : l'accompagnement des entreprises, la création d'entreprise, le développement des entreprises. Il y a donc, quelque part, un lien entre la jeunesse et l'insertion professionnelle, qui est à la fois le parcours de la vie des jeunes et le développement économique d'une région : comment une entreprise se développe, comment elle recrute, et comment elle offre des possibilités de parcours professionnel et de réussite. En France, le combat pour la décentralisation est permanent. Les Régions ont obtenu de s'occuper, d'être en charge de l'orientation. Vous avez vu que nous avons, dans les thèmes que nous allons traiter, celui de l'orientation. C'est pour nous, en Nouvelle-Aquitaine, un thème, un choix et une stratégie essentiels. Quand on choisit sa formation, quand on choisit son orientation, on réussit sa formation à 98%. Et quand on réussit sa formation, on réussit son insertion professionnelle.

Vous mesurez donc le combat qui est le nôtre, qui est de permettre une information aux jeunes, dans un modèle extrêmement complexe, dans une société extrêmement complexe. Nous ne sommes plus dans les années 1950, quand les métiers, les orientations professionnelles étaient assez simples. Aujourd'hui la diversité d'offres professionnelles, et la complexité d'accès à l'information, rendent cette tâche plus compliquée. Nous aurons besoin, j'aurai besoin de vos conseils dans ce domaine-là. Nous devons lever un paradoxe, une sorte de contradiction dans ce moment que l'on vit. Jamais nous n'avons été assailli par autant de capacités d'informations : le numérique, les réseaux, nous donnent accès au monde entier. Mais en même temps, jamais nous n'avons eu non plus autant de jeunes qui décrochent de leur formation. C'est un défi pour les pouvoirs publics. C'est un défi pour l'Etat, et le Recteur, je pense, en dira un mot tout à l'heure. C'est un défi pour la Région, sur lequel, nous, en Nouvelle-Aquitaine, nous nous sommes particulièrement engagés, avec une coopération tout à fait intéressante avec le Québec, avec le Canada, qui a mis en place des dispositifs intéressants.

Cette conférence, c'est aussi un lieu de rencontres. Je regardais la composition des trois collèges qui ont été évoqués tout à l'heure, toutes les structures qui ont été créées : celle pour le Service Civique des jeunes, le forum français de la jeunesse, les missions locales, le centre social… Et puis il y a le collège des institutions, il y a bien entendu les agglomérations, il y a les départements, qui sont avec l'Education nationale en charge des collèges ; il y a les communes et les communautés de communes, qui sont en charge des écoles ; il y a bien entendu la totalité de la région, je vois Châtellerault, Brive, la Gironde, la Charente-Maritime… Il y a aussi les différents représentants de l'Etat, les universités, les élus de la

Région, le Rectorat - Olivier Dugrip s'exprimera tout à l'heure. Et puis il y a aussi beaucoup de mouvements de jeunesse, d'éducation populaire, et des acteurs économiques et sociaux, qui montrent la richesse extraordinaire de notre tissu associatif. Je rappelle que la France a une force étonnante : c'est la loi de 1901, sur la création et l'autonomie du tissu associatif, la capacité – contrairement à la loi Le Chapelier, qui est une vieille loi du début de la République. Cette loi de 1901 est extraordinaire, elle nous est enviée par le monde entier. Si vous êtes dans un quartier, que vous êtes énervé par ce que fait le maire sur les permis de construire, vous créez votre association. Voici quelques années, les jeunes, avant de faire leur service militaire, créaient une association sur les conscrits. Et ce sont aussi toutes les associations humanitaires, environnementales… Et il y a ce tissu associatif de jeunesse, qui est représenté ici par de grandes associations comme la Ligue de l'Enseignement, le Planning Familial, l'UCPA, mais aussi des structures comme les Maisons Familiales et Rurales, les Eclaireurs et Eclaireuses de France, la FCPE…

Cette conférence est si exceptionnelle en matière de représentativité, qu'il faut qu'elle débouche sur quelque chose de plus que des discours convenus. C'est la liberté qui doit prévaloir dans cette assemblée. C'est le dépassement de chacune de nos structures. C'est l'écoute et la construction, et il faudra qu'il se constitue des groupes de travail. Qu'est-ce qu'attend la Région de cette conférence dont la loi lui a confié l'organisation ? C'est qu'elle permette de réfléchir aux différentes politiques publiques, d'une part, et aux différentes alertes sociales, éducatives et économiques, d'autre part.

Sur les politiques publiques, tout est ouvert. Le problème du logement des jeunes est-il réglé ? Non, même si j'ai la prétention de dire qu'en Nouvelle-Aquitaine il l'est plus qu'ailleurs. Ce que nous faisons avec le CROUS pour le logement des étudiants fait qu'on a construit ici 30% du logement étudiant neuf de France. Est-ce que sur l'orientation on est bon – en sachant qu'il y a une partie de cette politique que l'Education nationale garde, une autre que nous essayons de faire ? Il faudra qu'il y ait des témoignages pour faire émerger des points particuliers sur le sport, sur la culture… Qu'est-ce que le Service Civique aujourd'hui, qu'est-ce que la coopération ? Un des jeunes avec qui nous dialoguions ce matin avant l'ouverture parlait de bienveillance : comment faire pour devenir une société positive ? Les Français font émerger dans les opinions publiques beaucoup de pessimisme. Certes il y a des raisons d'être pessimiste, pour certains. Mais ce ne sont pas ceux qui ont le plus de raison de l'être qui l'expriment. J'exprime volontairement ces idées en désordre, pour que vous fassiez le job de la reconstruction. C'est un défi.

Il y a un autre défi, dans le monde actuel, et qui me semble important. Il faisait d'ailleurs l'objet ce matin d'une émission sur France Culture : c'est le racisme, l'antisémitisme, toutes les formes de racisme. S'il y a un groupe qui peut s'exprimer contre le racisme, c'est bien les jeunes.

C'est de tout cela que vous allez débattre – si vous en décidez ainsi. Je me permets de dire que ce sont en tous cas les attentes de la Région. Elles sont importantes, car elles sont au cœur de chacune de nos préoccupations, au cœur de nos stratégies, et au cœur de la vie.

Je vous remercie de votre travail.

› Alexandre Lebon :
Merci beaucoup, M. le Président. Vous soulignez la richesse et la diversité de nos territoires en matière de jeunesse, et la nécessité pour nous de construire un avenir positif. Nous voulons aussi souligner la présence parmi nous de M. Dujol qui est chargé interministériel à la jeunesse, et qui représente l'Etat. Il faut rappeler que la Conférence Territoriale de la Jeunesse est aussi un programme d'Etat, et que nous avons son représentant avec nous. On peut l'applaudir, et nous allons continuer avec l'intervention de M. Dugrip.

› Olivier Dugrip, *Recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur de l'académie de Bordeaux, Chancelier des universités d'Aquitaine*
Merci. Monsieur le Directeur régional représentant le Préfet de la Nouvelle-Aquitaine, Monsieur le délégué interministériel, Monsieur le Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Mesdames et Messieurs les élus régionaux, Mesdames et Messieurs.

Je voudrais vous dire tout d'abord le plaisir que j'éprouve à être ce matin parmi vous pour le lancement de cette première Conférence Territoriale de la Jeunesse de Nouvelle-Aquitaine. C'est une première en Nouvelle-Aquitaine, mais c'est aussi, et il faut le signaler, une première en France. Il faut remercier pour cette initiative Monsieur le Président du Conseil Régional, et Monsieur le Directeur Régional de la Jeunesse,

qui ont magnifiquement organisé les choses, entre l'accueil dans ce splendide hémicycle et cette journée de travail, pour nous permettre d'échanger tous ensemble, de faire le bilan de ce qui a été fait, mais aussi, car nous y serons très attentifs avec le Président du Conseil Régional, le Délégué interministériel et le Préfet de Région, recueillir vos avis, vos suggestions, vos propositions sur ce que vous attendez, et sur ce que, demain, nous pourrons mieux faire ensemble pour les jeunes Néo-Aquitains.

Nous ouvrons ce matin un grand espace de dialogue et de concertation, qui doit se saisir de toutes les politiques de jeunesse dans un cadre transversal. C'est évidemment dans cette approche transversale, mêlant l'ensemble des politiques publiques régionales et nationales, que cette conférence devra être une véritable force de proposition. C'est là une mission qui est très importante, dont vous êtes porteurs les uns et les autres. Je voudrais vous saluer, individuellement, pour votre présence, votre engagement – qui ne m'étonne pas, d'ailleurs, car je retrouve parmi vous un certain nombre de jeunes aquitains qui participent très activement aux CVL, aux CAVL, et à toutes les instances de concertations organisées par l'Education nationale. Cela traduit la constance et la force de votre engagement au service de vos camarades, il faut le souligner.

Les sujets qui seront abordés seront bien évidemment variés. Ils traduisent la diversité des préoccupations matérielles et intellectuelles qui sont les vôtres. Vous me permettrez, en ma qualité de recteur, de me concentrer sur l'un des axes principaux de toute politique de la jeunesse : l'éducation.

Même si l'éducation doit être envisagée comme un tout, dans lequel l'Education Nationale occupe une place qui est très importante, sans être, évidemment, exclusive. La mission de l'école, c'est de créer pour chaque jeune, pour chaque élève, les conditions de sa réussite scolaire, en lui permettant d'acquérir des savoirs et des compétences. L'école y a un rôle tout à fait essentiel, mais elle n'est pas la seule : elle s'y emploie avec le soutien et la collaboration active des collectivités territoriales, et je tiens ici à saluer la qualité du partenariat qui est le nôtre avec le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, mais aussi avec l'ensemble des services de l'Etat (Directions régionales de la Jeunesse, de l'Agriculture, dont je salue les représentants), l'ensemble des associations qui apportent une contribution très active à la bonne exécution de notre mission éducative. Je voudrais également associer à ces remerciements les parents d'élèves, qui sont des acteurs à part entière de la communauté éducative, et qui jouent évidemment, vous le savez mieux que personne, un rôle éminent pour vous permettre de devenir des adultes et d'entrer pleinement dans la vie. Si l'essentiel des savoirs et des compétences est transmis sur le plan scolaire, d'autres, bien évidemment, sont transmis ou acquis par de multiples autres cadres : familial, associatif, culturel, sportif, qui représentent pour chacune et chacun de vous autant d'occasions d'engagement.

Dans notre région académique, nous avons accordé, tous ensemble, la plus grande vigilance à la fluidité, à la sécurisation des parcours des élèves, pour vous permettre de construire votre parcours en exerçant votre libre-arbitre, et en vous donnant la possibilité de laisser libre cours à vos intérêts et à vos goûts, dans une association étroite avec vos capacités et vos compétences. Je voudrais signaler à cet égard, l'important travail que nous avons réalisé avec le Conseil régional, pour permettre à tous les élèves de la Région Nouvelle-Aquitaine de construire un parcours sécurisé. Nous avons, dans le cadre des académies de Bordeaux, de Limoges et de Poitiers, défini le même dispositif, avec les mêmes règles, les mêmes calendriers, les mêmes temporalités, les mêmes bonifications de parcours, pour vous permettre désormais de construire votre parcours lycéen sur les trois académies de la région, sans qu'il y ait d'obstacles tenant aux frontières administratives. Nous sommes, je crois, l'une des seules régions de France, à ce jour, à offrir cette possibilité aux jeunes collégiens et lycéens.

Cette plus grande souplesse des cursus passe, bien évidemment, par un approfondissement de la dynamique de persévérance au sein de nos établissements, et je tiens à saluer l'initiative mise en œuvre par le Président du Conseil Régional en matière d'aide aux devoirs pour tous les lycéens, afin que vous puissiez construire ces parcours de réussite. Nous avons aussi souhaité favoriser la flexibilité des parcours entre l'enseignement professionnel et l'apprentissage pour permettre à tous les jeunes aquitains qui le souhaitent – et ils sont très nombreux – de construire un parcours d'insertion sans contrainte, sans rigidité, afin qu'ils puissent construire un parcours de réussite.

Dans ce parcours, nous avons bien évidemment à cœur de permettre à tous les élèves de partager les mêmes valeurs républicaines. Elles représentent beaucoup pour la jeunesse de notre pays. Nous devons les partager, qu'il s'agisse de l'égalité des chances pour tous, du respect de l'autre dans ce qu'il a de différent, du partage des mêmes règles de vie en collectivité, dans nos établissements scolaires mais aussi ailleurs,

de l'égalité des filles et des garçons, qui est souvent menacée alors qu'elle est tout à fait essentielle dans une société développée comme la nôtre. Il faut aussi développer l'apprentissage de la démocratie, et nous nous y employons dans tous les conseils que j'évoquais tout à l'heure. Et enfin, il s'agit de développer le sens de l'engagement. Tout cela doit contribuer à la construction d'une école de la confiance, qui doit être attentive, bienveillante, dans laquelle chacune et chacun doit se sentir bien pour construire tout ce qu'il porte en lui-même. Organisée il y a quelques jours à peine en partenariat avec le conseil régional, une opération telle que la deuxième édition de « CVL, parlons-en », qui a réuni à Angoulême l'ensemble des élus aux Conseils de la Vie Lycéenne de la région académique, témoigne, s'il était besoin de le souligner, du dynamisme, de l'engagement, du sens des responsabilités de tous les jeunes lycéens aquitains. Je tiens à vous en féliciter. Cette instance a naturellement pour objectifs de poursuivre les réflexions qui peuvent être engagées dans les instances spécifiques à l'Education Nationale.

La poursuite du développement du Service Civique témoigne aussi de notre volonté de vous permettre de vous engager pour défendre les valeurs auxquelles vous croyez et de les mettre au service des autres jeunes aquitains. Le Ministre de l'Education Nationale a souhaité, en particulier, que ce dispositif soit pleinement mobilisé pour la mise en œuvre du dispositif « Devoir fait » dans les collèges, qui porte une grande ambition d'égalité et de réussite pour tous les jeunes collégiens. Je souhaite que vous soyez nombreux à vous engager dans ce dispositif du Service Civique, pour aller aider nos jeunes collégiens à faire leurs devoirs, partout sur le territoire aquitain. Je souhaite recruter plus de 1180 volontaires du Service Civique, c'est donc un grand enjeu régional sur lequel je vous appelle à vous mobiliser.

Je voudrais aussi évoquer, car c'est d'une actualité immédiate, le vaste plan étudiant qui vient d'être lancé conjointement par la Ministre de l'Enseignement Supérieur et le Ministre de l'Education Nationale, afin d'accompagner les lycéens et les étudiants vers la réussite. Notre système, actuellement, ne fonctionne pas bien. Il ne permet pas à chaque lycéen d'avoir la poursuite d'études qu'il souhaiterait dans l'enseignement supérieur, il laisse une grande place au tirage au sort, ce qui est fondamentalement injuste et inefficace. Nous devons donc travailler tous ensemble à la mise en place d'un nouveau dispositif pour garantir à chaque lycéen le droit à poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur dans la voie qu'il aura choisie : BTS, IUT, classe préparatoire, école d'ingénieur, université, écoles d'architecture ou d'agronomie, partout où il le souhaitera. Nous avons suffisamment de place pour accueillir tous les jeunes aquitains, il ne doit y avoir aucune inquiétude à cet égard.

Par-delà ces dispositifs de poursuite d'études, il nous faut travailler ensemble à la définition de tous les aspects de la vie étudiante, que sont l'orientation et l'organisation du premier cycle, mais aussi toutes les conditions de vie comme le logement et la santé. Nous allons réformer la sécurité sociale étudiante, de telle manière que vous puissiez désormais bénéficier de la sécurité sociale, et cela va se traduire par une restitution de pouvoir d'achat à tous les jeunes étudiants pour un total de 100 millions d'Euros dès l'année prochaine. C'est donc une évolution qui est tout à fait considérable pour chacune et chacun de vous.

Tout ce dispositif n'a qu'un seul objectif : vous donner la possibilité de construire votre parcours scolaire et universitaire dans une société ouverte sur le monde qui donne à chacun la chance de construire son propre devenir.

Je voudrais consacrer un dernier mot, à cette ouverture, à l'international qui est tout à fait essentiel dans notre monde ouvert. Vous souhaitez à juste titre être des citoyens européens et des citoyens du monde, pour partager avec tous les autres jeunes qui forment avec nous le monde et l'Humanité. C'est un objectif poursuivi par le Président de la République, qui souhaite donner à chaque jeune Français, durant son parcours scolaire et universitaire, de vivre une expérience européenne, internationale, d'aller découvrir un pays étranger, et d'enrichir ainsi ses compétences linguistiques, culturelles, et humaines.

C'est un grand enjeu, un objectif tout à fait essentiel. Nous avons commencé à y travailler ensemble en région Nouvelle-Aquitaine, en réunissant voici quelques semaines le Comité Régional de la Mobilité, qui partage ces grands enjeux. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire l'agence Erasmus Plus, qui est installée à Bordeaux, et dont nous fêtons le trentième anniversaire. Son objectif est de permettre à tous les jeunes d'aller faire un séjour à l'étranger. Je souhaite que nous développions ces possibilités de poursuite d'études pour tous. Nous avons pris de grandes initiatives dans la Région pour étendre aux jeunes engagés dans la voie professionnelle ce qui se fait pour les étudiants de la voie générale : il faut qu'ils soient plus nombreux à pouvoir aller à l'étranger, et que nous profitions de notre position géographique transfrontalière, mais aussi de tous les dispositifs de jumelage et d'échange qui nous lient à la plupart des

pays européens. Je n'oublie évidemment pas – et je rejoins là les préoccupations du Président du Conseil régional – ce que nous pouvons faire en direction des pays en voie de développement.

Cela fait beaucoup de sujets et de préoccupations. Sur chacun d'entre eux, nous sommes, les uns et les autres, porteurs de politiques publiques. Mais nous sommes aussi – et surtout – en attente de vos propositions, de vos suggestions. Car l'objectif de ces politiques publiques, c'est bien évidemment de répondre à vos besoins et de vous permettre de construire votre parcours et votre personnalité. Merci donc pour les idées que vous allez nous faire partager, et je vous souhaite une excellente journée.

› Alexandre Lebon :
Merci beaucoup Monsieur le Recteur. Vous soulevez ici le point de l'engagement des jeunes au sein des établissements, et la nécessité de nous réunir pour parler des enjeux de l'éducation dont l'orientation, et vous parlez également du développement des valeurs européennes. Nous saluons l'arrivée de Monsieur Dartout, qui est Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine. Merci de votre présence.

› Nolwenn Mante :
Nous allons poursuivre avec une intervention de deux membres du collège 1, celui des jeunes, qui s'est réuni hier pour préparer cette journée. Je vous demande d'accueillir Agathe Huot et Alexandre Limenton.

PRISE DE PAROLE

PAR DES MEMBRES DU COLLÈGE DES JEUNES

› Alexandre Limenton :
Bonjour à toutes et à tous, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, Monsieur le Recteur de région académique, Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence Territoriale de la Jeunesse, chers collègues.

Nous voulions tout d'abord saluer l'initiative de la création de cette conférence, co-organisée par la Région, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, le Rectorat, et les différents collèges participant à cette réflexion. Cet événement, qui est une première en France, se tient un 13 novembre, jour commémoratif des attentats du Bataclan. Nous vous proposons d'observer une minute de silence, en mémoire de cet événement qui a été très important pour la jeunesse. Nous avions à cœur de parler de cet événement aujourd'hui, car la jeunesse a été la principale cible de ces attentats. Depuis, des mesures ont été prises, mais il s'agit d'aller au-delà et de réfléchir à la construction du 21ème siècle tout en prenant en compte la place des jeunes dans notre société.

[Minute de silence]

› Agathe Huot :
La place des jeunes dans la société est souvent discutée. On parle, depuis plusieurs années, du désengagement des jeunes dans la vie politique. Dans nos échanges d'hier pour se préparer à la conférence, nous avons pu constater que ce n'est pas le cas. Nous, les jeunes, sommes très engagés dans tous types d'organisations : dans la vie associative, dans la vie politique, dans la vie entrepreneuriale, dans la vie lycéenne. Nous sommes nombreux dans le collège des jeunes à être engagés : Loïc et Alexandra sont engagés dans le Service Civique, Yacine et Khawla sont engagés dans la vie politique, Aloïs a monté sa propre start-up, Alexis, Anderson et Nolwenn travaillent, eux, au quotidien, à améliorer la vie des lycéens. Les jeunes sont donc engagés, ils veulent s'engager dans la vie politique, mais il leur en manque parfois les moyens.

On parle aussi régulièrement de la défiance des jeunes vis-à-vis de la vie politique. Il faut s'interroger : que serait cette défiance, et qu'est ce qui la provoquerait ? Les politiques sont efficaces, mais parfois les jeunes ne se retrouvent pas en elles. Nous voulons aujourd'hui apporter nos idées et notre expérience de jeunes au quotidien pour que ces politiques deviennent adaptées à la vie de chacun et à celle de tous les étudiants, les lycéens, les jeunes actifs, les bénévoles, tous les jeunes qui constituent notre région.

Je voulais rebondir sur ce qu'a dit tout à l'heure Monsieur le Président de Région dans son discours, quand il a parlé de représentativité. On en a parlé également hier. Nous ne sommes peut-être pas assez

pour représenter toute la jeunesse qui compose notre région, mais on représente assez bien sa diversité. Le collège des jeunes est composé de jeunes issus d'une diversité de milieux sociaux, géographiques, politiques. Nous avons eu hier un brainstorming qui a généré de nombreuses idées très variées, et nous avons pu voir que cette diversité a mené à une réelle cohésion, à une vraie cohérence dans le discours. On a d'ailleurs tous participé à la rédaction de notre intervention.

Notre but, c'est que cette cohésion qu'on a instinctivement créée entre nous hier soit incorporée dans l'échange qu'on va avoir aujourd'hui avec les autres collèges et les institutions politiques. Nous voulons construire ensemble une cohésion, parce que nous savons que c'est comme ça, avec notre expérience et vos moyens, qu'on va pouvoir faire évoluer les choses. Nous voulons co-construire des politiques territoriales « Jeunesse » adaptées, avec vous.

› Alexandre Limenton :
Vous, décideurs politiques, vous détenez les moyens. Nous, les jeunes, nous vivons au quotidien vos politiques « jeunesse ». Nous avons un vrai souhait de cohésion tout au long de l'année entre nous, jeunes, et vous, élus, basée sur une relation de confiance.

La Conférence Territoriale de la Jeunesse est un défi pour nous tous. Nous, membres du collège « jeunes », sommes optimistes car nous avons confiance dans nos institutions pour que demain les décisions qui concernent les jeunes soient partagées.

Nous acceptons de relever ce défi. Et vous ?

› Alexandre Lebon :
Merci beaucoup Agathe et Alexandre, vous rappelez la volonté des jeunes de travailler de façon positive avec les institutions, les associations, et les acteurs en général.

Passons maintenant à un temps d'échange, pour répondre aux questions concernant le programme, les enjeux, la volonté… Nous avons la chance d'avoir les représentants ici, nous sommes preneurs de toute question, de tout échange pour cette matinée.

ECHANGES
AVEC LES MEMBRES DE LA CONFÉRENCE

› Françoise de Rouffignac, *Conseillère Départementale CD17*
Bonjour, je représente ici le département de la Charente-Maritime et en particulier Dominique Bussereau, son Président. J'ai été interpelée, en tant qu'élue (et même jeune élue puisque je ne suis conseillère départementale que depuis 2 ans et demi et que je ne détiens pas d'autre mandat important) habitant une petite commune rurale, par ce que vous avez dit quand vous avez dit que vous aviez du mal, vous, les jeunes, à rentrer dans la vie politique par manque de moyens. Je n'en suis pas convaincue : si je ne prétends pas être jeune, je suis rentrée dans la vie politique parce qu'on est venu me chercher, parce qu'il y avait un besoin de parité pour le conseil départemental, et comme cela a aussi été le cas, d'ailleurs, pour le conseil régional. A mon avis le problème n'est pas un manque de moyens, c'est un manque de places qu'on vous fait. Alors je relève volontiers le défi que vous avez lancé, parce que je trouve que l'on a besoin de faire un tuilage.

Je ne sais pas si je serai réélue dans 3 ans, à la fin de mon mandat, mais je sais que tout ce que j'aurai appris, j'ai envie de le transmettre. C'est difficile d'apprendre les choses comme ça. Certains font des carrières d'élu 20 ans, 30 ans, 40 ans… C'est bien, ils apprennent beaucoup de choses, ils ont beaucoup de choses à nous transmettre, mais il y a un moment où il faut qu'il y ait une vision différente de celle des années précédentes. Je ne dis pas que cette vision a été mauvaise, je dis qu'il faut un renouvellement de génération, et que le fait que vous soyez ici aussi nombreux, avec cette mixité, cette parité, cela fait chaud au cœur de nombreux élus qui sont là, mais aussi de ceux qui sont absents et à qui je transmettrai ce que vous avez dit, et ce que vous allez dire cet après-midi.

› Alexandre Lebon :
Merci beaucoup. Y a-t-il des réactions sur cette question du manque, non de moyens mais de place ?

› Agathe Huot :
Je vous rejoins sur le fait que ce n'est pas forcément un manque de moyens, mais plus simplement un problème de communication. On était tous d'accord dans le collège des jeunes, hier, pour en parler. On s'attendait par exemple à être plus nombreux que ça aujourd'hui. Nous, nous avons été contactés via les associations auxquelles on appartient, mais les autres jeunes, autour de nous, n'ont pas connaissance de cet événement. Les jeunes ne sont pas au courant de tous les moyens qui existent à leur service. Ces moyens existent, mais les jeunes ne les connaissent pas forcément, ils ne les trouvent pas forcément, même quand ils les cherchent, et on ne vient pas vers nous pour nous proposer de participer à ce genre d'événement. Nous, nous avons eu cette chance, mais autour de nous nos camarades ne sont pas au courant de ce qu'il se passe.

› Alexandre Lebon :
Merci beaucoup. L'information vers la jeunesse est une de nos thématiques, dont on aura l'occasion de reparler dans la journée. A-t-on d'autres réactions ?

› Madame Junqua, *Directrice Adjointe de l'Agence Régionale de Santé*
Je voudrais rebondir sur la proposition que faisaient les deux représentants du collège « jeunes ». La santé est au cœur des préoccupations des jeunes, qui sont une cible prioritaire de nos politiques puisque c'est l'âge où se construisent les comportements favorables à la santé. Nous avons un grand nombre de dispositifs et d'actions que nous déployons en lien avec l'ensemble des institutions représentées autour de la table, comme la Région, la DRJSCS ou le Rectorat. Nous travaillons aussi notre politique en association étroite avec les acteurs et les usagers de la santé, ce que nous appelons la démocratie sanitaire. Mais nous n'y avons pas de représentants des jeunes, aussi j'aimerais proposer qu'on crée un collège « jeunes », pour bien s'assurer de la co-construction de nos politiques, et que nos actions soient adaptées aux besoins et aux attentes des jeunes en la matière, du plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte. Vous êtes donc très représentatifs de notre cible prioritaire. Nous n'avons pas, dans nos instances de la démocratie sanitaire, de représentants des jeunes, des jeunes étudiants, des lycéens, des jeunes qui sont quand même très éloignés des dispositifs santé, qui ont des difficultés, des jeunes en formation professionnelle. Je voudrais que vous soyez à nos côtés pour accompagner et faire en sorte que nos politiques vous touchent au plus près de vos préoccupations.

› Nolwenn Mante :
Merci beaucoup pour votre intervention. J'ai cru voir qu'il y avait d'autres questions ?

› Kentin Plinguet, *membre du collège « jeunes »*
Bonjour à tous, je suis ici au nom du MJCF86. Je n'étais pas là hier pour la rédaction du discours, et mon intervention va porter sur les trois discours qui ont été faits ici.

Je voudrais d'abord une réponse claire de la Région : on est ici en Conférence Territoriale de la Jeunesse pour quoi ? On est ici pour se faire entendre, et je n'ai pas envie, moi, de parler à des éponges qui ont déjà décidé, au final, une politique régionale de la jeunesse. J'ai envie qu'on parle et qu'on soit entendus et écoutés. Il y en a marre que les jeunes soient invités pour servir de caution. Sur le plan étudiant, je ne suis pas du tout d'accord sur le fait que ce serait quelque chose de bien. Il y a encore 36 étudiants à Poitiers qui sont en attente d'affectation, à Bordeaux l'Université a été saisie en justice pour avoir fait de la sélection. La fin du tirage au sort, oui c'est bien, mais le plan étudiant c'est – même si c'est un mot qu'on ne veut pas prononcer – la sélection qui est mise en place. C'est la sélection à l'entrée, par des prérequis. C'est peut-être l'égalité des chances, mais ce n'est pas l'égalité des droits.

Monsieur Dugrip a parlé de 1180 volontaires en Service Civique. C'est énorme. Mais pourquoi 1180 ? Parce que ça va coûter moins cher à la Région : employer des gens à 35h en CDI, cela coûte cher. Croyez-vous qu'être sous-payé, être payé un tiers du SMIC, ça suffise pour vivre pour 1180 jeunes ? Un tiers du SMIC ? C'est que dalle ! Ce n'est absolument rien ! On ne peut pas vivre avec un tiers du SMIC, je suis désolé.

Je ne partage pas non plus l'avis des représentants du collège « jeunes » quand ils disent que les politiques ont été efficaces. Elles ne le sont pas. Quand on supprime la gratuité d'accès à la culture, au sport, qui était en place en Poitou-Charentes, quand on remet en place la TIPP alors que des milliers de jeunes pouvaient aller au travail en payant l'essence moins cher, je ne considère pas que les politiques jeunes soient efficaces.

Enfin, je ne suis pas optimiste. Je ne pense pas qu'on doive faire un constat positif. Le constat est grave, chez les jeunes, en France : c'est de la précarité, c'est du chômage de masse, il faut peut-être qu'on ouvre les yeux, à un moment, et qu'on réalise qu'à la sortie du master il y a 25% des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi. Qu'à la fin du doctorat il y a 14% des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi. Que les jeunes sont les premiers touchés par la précarité. Qu'on est 25% de jeunes au chômage. Qu'on est des millions à vivre en dessous du seuil de pauvreté. Que les bourses, ce n'est pas assez. Qu'on a besoin d'un salaire étudiant parce qu'on est des jeunes travailleurs, même si on est en formation. Quand j'entends dire que le Service Civique permet à des jeunes de s'engager, je rappelle que les associations aussi aident à s'engager.

Sur l'intégration des étudiants au régime général de la sécurité sociale, on est pour. Par contre, détruire ensuite cette sécurité sociale en supprimant les cotisations sociales, on est totalement contre.

› Alexandre Lebon :
Je veux juste rappeler que le but de la Conférence Territoriale de la Jeunesse c'est justement d'amener un dialogue. On n'est pas ici pour parler de politiques qui sont déjà mises en place, il y a d'autres moyens pour cela. Ici, notre but c'est de mettre en relation les acteurs, et de construire quelque chose de positif. On veut bien croire qu'il y a certaines revendications par rapport à certaines politiques déjà mises en place, mais le but ici c'est de mettre en place une nouvelle politique.

› Nathalie Lanzi, *Vice-Présidente de Région*
Je vais répondre, puisque vous attendiez une réponse de la Région. J'en profite pour excuser le Président Rousset qui s'est absenté, et je vais parler au nom de l'ensemble de mes collègues ici présents. Ce n'est pas une énième assise, une énième réunion pour faire plaisir aux gens. Ce serait mal nous connaître, et mal connaître Alain Rousset. D'abord, il y a cette volonté de co-construire ensemble, avec l'Etat, c'est dans les textes. Mais avant, oui, il y a un temps institutionnel auquel nous ne pouvons échapper. Après, c'est la mise en œuvre, la mise en action de groupes de travail, avec une volonté, au fur et à mesure de l'année, de voir ce qui se passe dans ces groupes et dans les commissions pour être efficace tout au long de l'année et faire des propositions en ce sens.

C'est le même modèle que pour le sport et la culture. Suite à la Conférence Territoriale du Sport, il y a déjà des règlements d'interventions qui ont été votés par les élus régionaux dans cette salle, qui émanent des travaux de cette conférence territoriale. Il est donc hors de question que la conférence d'aujourd'hui soit une machine pour se faire plaisir. Si nous travaillons aujourd'hui, si les jeunes ont préparé cette journée hier après-midi, si toutes les personnes ici présentes, et que je remercie, prennent une journée sur leur emploi du temps, c'est qu'elles y voient un enjeu, une efficacité, une visibilité, un travail pour les jeunes qui, nous ne l'oublions pas, sont au cœur de nos politiques. Voilà la volonté de la Région.

› Nolwenn Mante :
Est-ce qu'on a d'autres réactions ?

› Agathe Huot :
On voit, Kentin, que tu as beaucoup de choses à dire, et c'est très intéressant. Nous ne sommes pas tout à fait d'accord sur la forme, et c'est d'ailleurs dommage que tu ne sois pas venu avec nous hier, parce que nous sommes vraiment dans une optique optimiste, très optimiste. Si tu ne l'es pas, nous, nous le sommes. C'est la première Conférence Territoriale de la Jeunesse. Nous, hier, on a porté un discours, on est optimiste et c'est ce qu'on a voulu transmettre aujourd'hui. Nous voulons avoir une cohésion, on est là pour faire bouger les choses, et nous avons confiance. Il ne faut pas tout de suite partir du mauvais pied, en disant « ça ne va pas, ça ne va pas, ça ne va pas ». Il faut déjà savoir ce qu'il y a en place, comment on peut l'améliorer, et créer, si besoin, d'autres choses.

On veut juste que tout le monde, y compris nous au sein du collège jeunesse, soit dans une optique optimiste, positive, et de cohésion.

› Timon Olivier, *membre du collège « jeunes »*
Je n'étais pas là non plus hier pour la préparation. Je veux demander à Kentin : mec, tu as fait un Service Civique ? Parce que moi, oui. Ce ne sont pas des emplois sous-payés, il faut bien faire la différence. Il y en a peut-être qui sont des emplois sous-payés, cachés. Mais la plupart du temps, les jeunes en Service

Civique, ce sont des jeunes qui, comme moi, ne savent pas quoi faire. Je ne savais pas quoi faire, et j'ai fait un Service Civique. J'en suis ressorti avec une expérience monumentale. Alors, 1200 places en plus, moi je trouve que c'est bien, mais que ce n'est pas assez. Il faudrait viser à un Service Civique universel, que n'importe quel jeune puisse faire un Service Civique à la sortie du lycée, pour réfléchir à ce qu'il veut faire.

Alors dire simplement « Le Service Civique, c'est n'importe quoi, c'est juste des emplois sous-payés », quand on n'en a pas fait un soi-même… Si tu penses que c'est n'importe quoi, qu'est-ce que tu fais là ?

› Alexandre Lebon :

On te comprend très bien. On va rapidement conclure parce que notre timing est assez serré, mais on aura l'occasion de rediscuter tout ça, c'est le but de la journée. N'oublions pas que nous sommes tous là pour construire quelque chose, de façon positive. C'est comme ça que je vois la jeunesse.

Je vois qu'il y a beaucoup de questions, mais malheureusement on ne va pas avoir le temps d'y répondre maintenant, on doit enchaîner sur notre planning. On aura l'occasion d'y revenir cet après-midi sur les groupes de travail.

› Nolwenn Mante :

On va laisser la parole à M. Dujol, qui est Délégué Interministériel à la Jeunesse et qui va nous présenter des éléments du cadrage national.

ELÉMENTS DE CADRAGE NATIONAL

SUR LE DIALOGUE STRUCTURÉ

› **Jean-Benoît Dujol,** *Délégué Interministériel à la Jeunesse*

Merci mademoiselle. Monsieur le Préfet, Monsieur le Recteur, Madame la Vice-Présidente, je voudrais d'abord vous dire à quel point je suis ravi et heureux d'être parmi vous ce matin, et de voir que les échanges ont pris un tour à la fois vif et passionnant dès cette séance d'ouverture. Je m'excuse donc d'en revenir à des propos plus institutionnels.

Cette première Conférence Territoriale de la Jeunesse s'inscrit dans une série d'orientations et d'actions qui sont portées de longue date par le Ministère que je représente, qui est en charge de la jeunesse et qui est aussi celui de l'Education Nationale. Ces orientations sont de deux ordres, et je voudrais les rappeler devant vous.

C'est d'abord l'importance de co-construire les politiques de la jeunesse avec les bénéficiaires, avec les jeunes, pour aboutir à des politiques qui soient plus ajustées, plus performantes, et plus proches des besoins réels des jeunes dans leur quotidien et dans leur territoire - les jeunes, tels qu'ils sont, où ils sont, avec leurs aspirations et leurs expertises. On vient d'en voir l'illustration avec l'échange sur le Service Civique.

La deuxième orientation, qui je crois est portée de longue date par mon ministère, c'est la nécessité de bâtir, au niveau local, des politiques de jeunesse qui soient vraiment transversales, cohérentes, décloisonnées, qui réunissent l'ensemble des acteurs qui s'intéressent aux jeunes et aux politiques de jeunesse.

Ces deux orientations sont étroitement solidaires. Seules des politiques complètement transversales, décloisonnées, peuvent répondre aux aspirations profondes des jeunes. Elles doivent donc, en conséquence, être conçues par eux et avec eux. Dans cette optique, le Ministère de l'Education Nationale, et celui chargé précédemment de la jeunesse, a mis en œuvre toute une série de programmes et de dispositifs que je voudrais rapidement citer avant d'en revenir au cœur de ce qui est le dialogue structuré. En premier, il y a eu le Plan Priorité Jeunesse 2012-2015, qui illustrait, je crois, cette idée de transversalité et de décloisonnement, et la participation des jeunes au processus de décision. Deuxième action très concrète, le Programme Investissement d'Avenir et son volet jeunesse. Il a été doté de 54 M€, et a bénéficié à 16 projets. Je le mentionne, parce que trois de ces projets sont de Nouvelle-Aquitaine et ont reçu 9M€ au titre du PIA. Et ces projets ont des intitulés assez éloquents : « Les Jeunes s'en mêlent », dans le bocage bressuirais, «La Jeunesse pour l'Avenir », dans le val de Garonne, et les Pôles territoriaux de Coopération Jeunesse, en Gironde, portés par l'association Convergence Habitat Jeunes. Je fais ce rappel simplement pour illustrer qu'il y a un souci, évidemment, de structurer les choses au niveau national, mais aussi celui de soutenir des projets très concrets sur les territoires. Un troisième élément de politique publique qui a été mis en œuvre dans cette logique : l'installation, au mois de janvier, du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse. C'est une sorte de parlement des politiques « jeunesse », qui associe pleinement les acteurs jeunes et de jeunesse à la délibération publique.

Ce sont les noyaux centraux, au niveau national, de ce que j'appellerais le dialogue structuré, avec le dernier élément, qui est le cœur de ce à quoi je voulais en venir : la loi Egalité-Citoyenneté du 27 janvier 2017. Cette loi consacre plusieurs articles au rôle de la Région dans les politiques de jeunesse, et à l'organisation de l'expression des jeunes en matière de politique publique, en instaurant notamment, dans sa dimension territoriale, le dialogue structuré.

Il semble admis aujourd'hui par tous que les politiques publiques les plus efficaces sont celles construites avec les citoyens, au plus près de leur quotidien. C'est tout le sens de la loi du 27 janvier, et notamment de son article 54. Cet article comporte 4 éléments étroitement solidaires et complémentaires, bien qu'ils soient d'inégale portée.

Le premier, c'est une relance de la politique information jeunesse, donc la volonté de réformer fondamentalement ces points d'accès que vous connaissez sans doute, pour en faire des points d'information beaucoup plus à même de répondre aux véritables préoccupations des jeunes.

Le deuxième point, c'est de confier à la Région, et c'est sans doute la disposition la plus structurante, le rôle de chef de file vis-à-vis des autres collectivités territoriales en matière de politique de jeunesse.

Le troisième élément, c'est de favoriser le développement et la croissance des conseils de jeunes qui existent d'ores et déjà à tous les échelons des collectivités locales.

Le quatrième de ces éléments solidaires, et c'est celui qui nous occupe le plus ce matin, c'est l'instauration d'un dialogue structuré territorial, inspiré du modèle européen, comme on l'a vu ce matin dans la petite vidéo qu'on a vue en commençant, un dialogue qui a pour finalité de participer à la construction d'une stratégie régionale pour la jeunesse, qui sera co-pilotée par l'Etat et la Région. Ce dialogue structuré, tel qu'il existe au niveau européen, est à présent entré dans la vie des acteurs de la jeunesse, et a fait preuve de sa pertinence et de son efficacité. Il a semblé, de ce point de vue, être un outil susceptible de répondre efficacement à la volonté d'organiser les choses au niveau territorial. L'outil, tel qu'il a été transposé à l'échelon territorial, s'éloigne évidemment dans sa forme et dans plusieurs éléments de ce qu'il est au niveau européen, pour s'adapter au contexte qui est le vôtre. Il est d'abord modifié au regard de son échelle territoriale – le législateur, dans la loi Egalité-Citoyenneté, n'a pas précisé à quel niveau devait se faire le dialogue structuré, mais comme il fait mention par ailleurs du rôle spécifique de la Région en tant que chef de file, vous en avez tiré, à bon droit, la conclusion que c'était au niveau régional qu'il fallait consacrer ce dialogue structuré. L'autre différence tient à l'identité des parties prenantes au dialogue structuré. Cet outil prévu par la loi est très large : il associe les jeunes, les pouvoirs publics, mais aussi l'ensemble des représentants de la société civile. Au niveau européen, ce dialogue est beaucoup plus étroit puisqu'il y a simplement les associations de jeunesse et la Commission Européenne. Enfin, dernier élément de différence : la finalité de ce dialogue structuré, qui, aux termes de la loi, réside dans l'établissement d'orientations stratégiques et dans l'articulation et la coordination de ces stratégies entre les différents niveaux de collectivités territoriales et de l'Etat. Alors qu'au niveau européen, en revanche, les sujets sont imposés par les ministres des Etat membres, ce qui laisse moins de place à la flexibilité.

En dépit de ces différences, je crois que les fondamentaux, eux, sont exactement les mêmes entre le dialogue structuré territorial et le dialogue structuré européen : des jeunes acteurs des processus de décision, des attendus précisément définis, des sujets précis, et pas, comme cela a pu être dit à l'instant, un prétexte pour associer les jeunes à la photo, et un calendrier qui s'inscrit dans la durée. Ce n'est pas une conférence « one shot », on s'inscrit dans une durée, de suivre et d'évaluer les actions qui sont entreprises. Et ça, ce sont des points communs à la fois au dialogue structuré territorial et au dialogue structuré européen.

Comment se lancer dans cette dynamique ? Puisque c'est une première, vous essuyez un peu les plâtres. On a essayé, au niveau de l'Etat, de lancer une réflexion collective pour outiller l'ensemble des Régions qui souhaitent se lancer dans cette démarche, et essayer de défricher, de définir ensemble ce que pourrait être ce dialogue structuré. On s'est réuni le 26 septembre dernier, avec l'Etat, avec les associations d'éducation populaire, au sein du CNAJEP, avec un rôle tout particulier pour l'ANACEJ, que je voudrais saluer parce qu'elle a joué un rôle évidemment moteur dans ces différentes instances qui permettent l'expression des jeunes auprès des pouvoirs publics. On a tenu cette réunion le 26 septembre dernier, avec une délégation très importante de Nouvelle-Aquitaine, je tiens à les remercier, et on a essayé de définir ensemble ce qui pouvait constituer un dialogue structuré territorial pertinent et de qualité. On a discuté des modalités de pilotage, et notamment de ce qu'était cette position de chef de file. On a aussi posé beaucoup de questions – c'est votre rôle aujourd'hui d'apporter des réponses – sur les objectifs qui pouvaient être visés par ce dialogue structuré. S'agit-il de mettre en place un processus qui permette de mieux montrer à la société civile les politiques liées aux jeunes ? Est-ce qu'il faut favoriser – c'est plutôt notre sentiment – la transformation des politiques publiques telles qu'elles sont organisées aujourd'hui ? On a aussi discuté du périmètre du dialogue structuré – ça, c'est plus délicat. Doit-il porter uniquement sur les compétences de la Région, ou sur l'ensemble des questions qui impactent le parcours des jeunes ?

On a aussi discuté de la mise en œuvre d'un travail collaboratif entre l'Etat, les collectivités, le monde associatif, qui nécessite, c'est un préalable indispensable, une interconnaissance accrue des acteurs, et donc des modalités d'association qui pouvaient intervenir entre ces différents acteurs. Il y a aussi la volonté, et cela vient d'être illustré à l'instant, de mobiliser largement les jeunes, tous les jeunes, quels que soient leurs horizons, leur milieu socio-professionnel, leurs occupations, pour s'assurer d'une pluralité d'expression. On a aussi réfléchi aux espaces pertinents pour accueillir ce dialogue structuré. Veut-on utiliser les espaces créés par la loi, comme la conférence territoriale de l'action publique, ou créer une

nouvelle assemblée ad hoc ? Vous avez fait le choix, et je crois que c'était le choix pertinent, de créer une instance dédiée à ce dialogue structuré. Mais ne faut-il pas aussi envisager des espaces d'expression qui soient infra-régionaux ? Et si on crée des espaces infra-régionaux, comment articuler les espaces régionaux et les espaces infra-régionaux ? Donc, beaucoup de questions, et encore peu de réponses de portée générale.

Le dialogue structuré territorial appartient aux acteurs locaux. L'initiative prise aujourd'hui par la Nouvelle-Aquitaine en réunissant la conférence territoriale de la jeunesse fait donc figure de précurseur et apportera certainement à d'autres territoires, sinon des réponses, au moins une source d'inspiration. Je me réjouis donc d'avoir l'honneur et le privilège de participer à vos travaux. Le dialogue structuré sera ce que vous voudrez bien en faire. Le programme que vous avez bâti pour cet après-midi illustre bien l'ambition qui est la vôtre en la matière, et je ne peux que me réjouir d'être là parmi vous, ce matin. Je vous remercie.

› Nolwenn Mante :
Merci beaucoup M. DUJOL, nous nous réjouissons aussi de votre présence. Je vais passer la parole à Pierre DARTOUT, Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Gironde.

INTERVENTION

› Pierre Dartout, *Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine, Préfet de Gironde*

Madame la Vice-Présidente, Monsieur le Recteur, Monsieur le Délégué interministériel, Mesdames, Messieurs, chers amis. Cela me fait d'abord très plaisir d'être parmi vous – et je vous prie de m'excuser si j'ai dû changer un peu mon heure d'arrivée, j'ai été pris par une réunion assez urgente ce matin à 9h00. Cela me fait très plaisir, parce que c'est la première fois, finalement, à part les moments où il m'a été donné d'intervenir devant des étudiants, d'avoir un amphithéâtre composé d'autant de jeunes. Ce n'est pas très fréquent, c'est même pour moi assez inédit, je tiens à vous exprimer, de ce fait, une certaine satisfaction et un certain plaisir.

Je vous remercie tous de votre présence, et d'avoir répondu à notre invitation, au Président de Région, à M. le Recteur et à moi-même. Je ne veux pas revenir sur certains points qui ont été parfaitement bien exprimés, indiqués, par ceux qui ont parlé avant moi. Il y a néanmoins un certain nombre de choses sur lesquelles il faut insister, car elles sont très importantes.

La première, comme on vous l'a dit : pourquoi une co-construction, une coordination ? Parce qu'il y a de multiples services, institutions, collectivités, qui interviennent dans le domaine de la jeunesse, et qu'il faut trouver une instance pour les réunir et pour coordonner ce que'ils font, tous les efforts qu'ils mènent, dans le domaine éducatif, de la santé, de la cohésion sociale, dans l'ensemble des domaines possibles.

La deuxième chose qui me semble extrêmement importante, et vous en êtes la démonstration, c'est que les jeunes doivent être étroitement associés à la réflexion sur la définition et la mise en œuvre de ces politiques. Comment une politique nationale est mise en œuvre sur un territoire, dans notre région, cela mérite que l'on consulte au plus près les jeunes qui sont directement bénéficiaires, et je dirais aussi utilisateurs, de ces politiques. Alors, de ce fait, votre présence, le fait que sur une longue période, selon la méthode qui a été utilisée par ces groupes de travail, vous allez être étroitement associés est quelque chose qui me paraît extrêmement positif. Qui, mieux que vous, peut parler des jeunes dans votre diversité ? Parce que les jeunes, ce n'est pas quelque chose d'homogène. C'est d'abord des territoires différents. Etre jeune dans un territoire rural, ou ici à la métropole, ce n'est pas pareil. Etre jeune, c'est différent selon les catégories sociales dont vous êtes issus. Etre jeune, aussi, c'est différent selon les formations et les parcours que vous faites. Mais cette diversité constitue une richesse, et doit nous permettre au mieux de voir de façon précise quels sont vos besoins, quelles sont vos demandes, quels sont vos espoirs, vos ambitions, mais aussi vos difficultés. Pour la France, la jeunesse, c'est un atout très important. Il y a peu, au sein de l'Europe aujourd'hui, de pays qui ont, du fait de leur démographie, de leur taux de natalité, une part de jeunes aussi importante même si elle est beaucoup moins importante que celle que j'ai connue, qu'a connue la classe d'âge dont je fais partie, qui est celle du baby boom, c'est-à-dire des naissances connues dans les années 1940-1950 et au début des années 1960. La France, avec la Grande-Bretagne et l'Irlande, partage cette spécificité au sein de l'Europe qui est d'avoir un nombre plus important de jeunes que les autres. D'autres pays sont dans une situation où leur population à la fois va vieillir, et va décliner, ce

qui est une très mauvaise chose. Le fait que nous ayons ces jeunes, en France, est un atout très important. C'est une force pour l'avenir, c'est un atout pour notre pays – un pays qui n'a pas de jeunesse est un pays qui n'a tout simplement pas d'avenir. Cela a été dit à de nombreuses reprises, sous des expressions différentes, mais c'est cela la réalité des choses.

Cela veut dire que nous avons besoin de répondre aux aspirations de cette jeunesse dans l'intérêt même de notre pays, et pas simplement dans votre intérêt à vous. Les principaux problèmes sont, pour certains d'entre vous, des problèmes de qualification, de formation, d'éducation, mais aussi des problèmes de mobilité, notamment pour ceux d'entre vous qui habitent dans des territoires éloignés des centres urbains, des problèmes d'autonomie et de précarité. Nous avons donc trois grands enjeux, qui recouvrent tous les enjeux possibles et qui font que nous devons apporter des solutions – sans qu'elles soient, bien sûr, parfaites, parce que la perfection n'est pas possible – face à ces problèmes que vous exprimez et que vous rencontrez, et qui peuvent être autant de handicaps pour vous. Mais à côté des handicaps vous avez des atouts, du fait de votre âge, du fait que la vie s'ouvre devant vous, et de l'énergie que vous déployez – et l'énergie qu'on a à 20, 25 ans, je suis bien placé pour le savoir, est bien plus forte que celle qu'on a à 60 ans, et c'est une chance extraordinaire que vous vous devez de préserver.

Je n'assisterai pas à toute la conférence, mais j'ai entendu, déjà, beaucoup de choses. Ce n'est pas non plus la première fois que je parle avec des jeunes, je suis père de famille, il m'arrive bien sûr de dialoguer avec des jeunes, et je considère que ce que j'ai entendu ce matin est très intéressant.

J'ai listé un certain nombre de sujets : les problèmes de formation, de qualification, de mobilité, de précarité, et d'autonomie. Il y a quelque chose à savoir : même si la perfection, encore une fois, n'existe pas, beaucoup de progrès ont été faits, notamment dans notre pays, depuis 40 ou 50 ans. L'accès à l'enseignement supérieur, fort heureusement et fort utilement, est bien supérieur à celui que j'ai connu quand j'étais étudiant. C'est quelque chose qu'il faut prendre en compte. Beaucoup de progrès existent, d'ordre économique, d'ordre social, d'ordre culturel, d'ordre sociétal, qui font qu'il y a un certain nombre d'améliorations dans vos conditions de vie et d'existence, dans la construction de vos vies, qui sont apportées. Même si, encore une fois, tout n'est pas parfait, et qu'il y a de nouvelles difficultés qui s'annoncent, de nature différente, comme le vieillissement de la population, le changement climatique, des phénomènes de crise économique, en temps utiles il faut bien sûr répondre à ces sujets. Le premier point, c'est donc de ne pas oublier qu'on a fait beaucoup de progrès même s'il reste encore beaucoup à faire.

La deuxième chose que je voudrais vous dire, c'est qu'il faut, dans cette démarche d'optimisme et d'ouverture d'esprit, être fier de la France, de notre pays, qui, certes, comme tous les pays, a des insuffisances, et même des défauts, des facteurs de blocage, mais qui est un pays qui, sur le long terme, a fait beaucoup pour sa cohésion sociale, pour ses territoires, et pour ses jeunes. Et puis il faut être fier de l'Europe. Vous avez très justement, et c'était un moment assez fort, demandé tout à l'heure une minute de silence pour les victimes des attentats du 13 novembre. Deux jours avant, il y avait le 11 novembre, qui a marqué en 1918 la fin d'un immense gâchis. La guerre, en Europe, a fait des millions de morts, des millions d'orphelins. Aujourd'hui nous sommes dans un continent qui, même s'il connaît encore des problèmes, est pacifié, apaisé. Vous êtes jeunes, tous, très jeunes. Vous n'avez pas l'expérience, si ce n'est par la lecture des livres d'histoire, de ce que cela a été avant. Sachez que cette paix, cet apaisement, nous les devons à l'Union Européenne, au fait que les nations européennes sont unies, partagent des objectifs en commun, des ambitions communes, et qu'on se sort – cela a été le cas entre la France et l'Allemagne – des querelles du passé qui ont coûté beaucoup de vies et beaucoup d'énergie.

Troisièmement, je voudrais vous parler de politique. Je suis fonctionnaire, donc par définition je n'en fais pas. Mais je veux vous dire qu'il faut participer à la vie politique, en étant dans une formation politique, c'est possible, mais aussi en respectant ses droits et ses obligations, comme par exemple le fait d'aller voter, de s'intéresser à la chose publique. Il y a trop de jeunes qui ne participent pas au scrutin, alors que c'est essentiel. Vous n'étiez pas nés, mais à une date récente, la majorité des pays en Europe ne votait pas librement. Jusqu'à la fin des années 1980 les pays d'Europe de l'Est ne votaient pas librement. Jusqu'à la fin des années 1970, l'Espagne, le Portugal et la Grèce ne votaient pas librement. Il faut tenir compte de ce fait : la capacité de voter, d'avoir un système démocratique, n'est pas quelque chose qui a été toujours acquis, et partout. Cela existe dans notre pays depuis longtemps, sauf entre 1940 et 1944, et il faut en profiter. C'est une chance unique pour que vous, vous puissiez décider de votre sort, puisqu'on peut maintenant voter à partir de 18 ans, et je me demande même s'il ne faudrait pas encore abaisser l'âge

en matière électorale.

Quatrième chose, il faut être optimiste, et faire preuve de l'ouverture d'esprit nécessaire. Je suis quand même assez frappé de voir que beaucoup de jeunes en France ont une très grande ouverture d'esprit, bien supérieure à celle que nous avions au même âge, et je m'en félicite. Il faut continuer à avoir cette ouverture d'esprit. Je pense par exemple à ce qui a été dit tout à l'heure sur la mobilité internationale, et qui fait l'objet d'une réflexion au sein de cette conférence. Il y a le programme Erasmus, il faudrait l'étendre à d'autres. C'est une excellente chose : il faut connaître les autres, il faut être ouvert sur les autres cultures, sur comment pensent les autres ailleurs en Europe et dans le reste du monde. Il faut être ouvert, accueillant, curieux, et aller vers les autres. A votre âge, cela est tout à fait possible, plus, d'ailleurs, qu'à un âge plus avancé.

Voilà ce que je voulais vous dire, et aussi qu'il faut toujours être, à votre âge, sans trop de préjugés. Il ne faut pas être enfermé dans des carcans stériles. Il faut être assez ouvert, audacieux, très libre dans son comportement mais aussi responsable. En mettant en œuvre ces qualités et ces vertus, on peut aller loin, à condition bien sûr de jouer le plus collectif possible.

Merci à tous et à toutes d'être venus. Je sais que vous êtes issus de l'ensemble des territoires de cette région, moi-même je suis issu d'une ville de cette région où j'ai fait toutes mes études. J'en suis un enfant aux racines profondes, je sais ce que c'est que les territoires qui ne sont pas forcément les plus riches, ceux où il est moins facile de vivre que dans d'autres. Je voulais vous dire toute ma confiance en vous, pour l'avenir de notre pays.

Merci.

ATELIERS

ATELIER « FAISONS-CONNAISSANCE »

Activités « brise-glace » pour apprendre à se connaître et pour renforcer l'esprit de groupe.

ATELIER « PORTRAITS DE LA JEUNESSE EN NOUVELLE-AQUITAINE »

par **Gérard MOREAU**, Directeur des études et **Marc JOUBERT**, Chef de projets d'action régionale à l'INSEE Nouvelle-Aquitaine[1]

Introduction (diapo 1[2])

Alors que le terme générique « la jeunesse » semble désigner une population homogène, nous allons voir qu'il n'en est rien. Les jeunes sont au contraire très différents en matière de niveau de formation, d'autonomie résidentielle, d'accès à l'emploi, autant de dimensions que nous aborderons.

Qu'entend-on par jeune ? Il s'agit ici des jeunes femmes et hommes ayant entre 15 et 29 ans, c'est-à-dire entre la fin de la scolarisation obligatoire et le moment où la plupart des jeunes ont réalisé les principales transitions suivantes : fin des études, insertion dans l'emploi, installation dans un logement autonome, etc. Comme nous le verrons, la population des jeunes se transforme radicalement durant ces 15 années.

Pour rendre compte de la diversité des jeunes, nous irons aussi dans les territoires et verrons que les jeunes sont très différents d'un territoire à l'autre, par exemple en matière de niveau de formation.

Mais pour commencer, **quelques chiffres clés sur la démographie des jeunes** : Combien de jeunes en Nouvelle-Aquitaine actuellement ? Et combien dans quelques années dans une région vieillissante à l'image de la France ?

Dans une population totale de 5,9 millions d'habitants, on compte 947 000 jeunes de 15 à 29 ans (diapo 2) ; ils représentent donc 16% de la population de Nouvelle-Aquitaine (21 % en 1990), contre 18 % en France métropolitaine. Selon cet indicateur, la Nouvelle-Aquitaine est la région la plus âgée de France après la Corse.

Et la Nouvelle-Aquitaine vieillirait encore au cours des prochaines années selon nos projections : à l'horizon 2050, il pourrait y avoir 1 million de personnes en plus en Nouvelle-Aquitaine, dont 900 000 seniors de plus ! La conséquence en serait que la part des jeunes sera encore moindre dans la population totale, à hauteur de 15 % en 2050.

Toutefois, et c'est une spécificité de notre région, le nombre de jeunes progressera de près de 10 % en Nouvelle-Aquitaine alors qu'il stagnera en France métropolitaine.

Revenons au présent et examinons comment la situation des jeunes varie au fil de l'âge.

Les 15-29 ans, une tranche d'âge en transitions

En moyenne, entre 15 et 29 ans, nous avons par exemple 38 % de jeunes qui sont en études (élèves ou étudiants) et 36 % en emploi exclusivement (diapo 3) ; outre ces 2 situations les plus fréquentes, d'autres situations concernent des effectifs moindres : apprentissage, chômage, cumul études et emploi ;

Mais comme souvent derrière la moyenne se cachent des disparités, et la situation des jeunes de 15 ans diffère radicalement de ceux de 29 ans. Ainsi, à 15 ans (diapo 4) c'est la scolarité qui prédomine pour s'effacer régulièrement au profit d'autres situations ; ainsi, la place de l'apprentissage s'affirme dès 16 ans

1 - Cette intervention s'appuie sur les trois études suivantes : Moins de jeunes en Nouvelle-Aquitaine, mais un peu plus longtemps en études - Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n° 14 ; Les jeunes Néo-Aquitains habitent-ils chez leurs parents ? - Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n° 21 ; Plus d'un jeune de 18 à 29 ans sur deux est en emploi - Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n° 18

2 - Les diapositives référencées dans ce texte sont présentées en annexes.

(diapo 5) ; puis c'est le chômage et surtout l'emploi qui prennent une place croissante au fil des ans, tandis que le poids des études se réduit jusqu'à devenir marginal à 29 ans (diapo 6).

90 000 jeunes peu diplômés en Nouvelle-Aquitaine et 154 000 diplômés du supérieur

En matière de disparité des jeunes, une dimension cruciale est le niveau de formation initiale acquis par les 500 000 jeunes ayant fini leurs études ; une préoccupation récurrente est le décrochage des jeunes et le fait que certains sortent des études sans aucun diplôme. Combien sont-ils et quelle proportion de jeunes représentent-ils en Nouvelle-Aquitaine ?

Avec 90 000 jeunes très peu diplômés, soit 18 % des 15-29 ans hors des études, la situation semble relativement favorable en Nouvelle-Aquitaine en comparaison régionale (diapo 7) : c'est certes moins bien qu'en Bretagne et dans les Pays de la Loire (moins de 15 % des jeunes concernés) mais mieux qu'en PACA, Hauts de France et Corse où la part est supérieure à 20 %.

En même temps, on observe que la part des diplômés du supérieur en Nouvelle-Aquitaine est moins favorable qu'en Île-de-France, en tête de très loin, ainsi qu'en Bretagne et Pays de la Loire également bien placés ici. Au final, les situations intermédiaires, du CAP au BAC, sont prépondérantes en Nouvelle-Aquitaine.

Pourquoi ? Il y a vraisemblablement plusieurs facteurs qui jouent, qu'il s'agisse d'une économie qui offre moins de postes de cadres et davantage de professions intermédiaires ou d'une offre différente de formations supérieures.

Les femmes plus fréquemment diplômées, en relation avec une scolarisation plus poussée

Et en Nouvelle-Aquitaine comme ailleurs, les femmes ont des meilleures performances que les hommes en termes de formation initiale (diapo 8) : elles sont plus diplômées en relation avec une scolarisation plus poussée. Cela se traduit par une moindre proportion de femmes n'ayant obtenu aucun diplôme et une plus forte diplômée du supérieur.

35 000 jeunes en cumul emploi-étude : des secteurs d'activité évoluant selon l'âge et la qualification

Au cœur des transitions que connaissent des proportions croissantes de jeunes, c'est la situation de cumul études-emploi, qui peut survenir pour différentes raisons : besoin de financer ses études, volonté d'acquérir de l'expérience professionnelle, passage obligé dans le cursus …

Pour les 35 000 jeunes qui sont dans cette situation en Nouvelle-Aquitaine, les motifs de ce cumul diffèrent selon leur âge, de même que le secteur dans lequel ils travaillent (diapo 9). Jusqu'à 20 ans, plus d'1 sur 2 travaillent dans l'industrie, la construction ou le commerce ; après 20 ans ce sont les activités dans l'administration, enseignement, santé, action sociale qui les occupent majoritairement. Un critère qui différencie fortement les emplois des étudiants qui travaillent est le lien avec leur cursus d'études. Parmi les étudiants qui travaillent, moins de la moitié exerce une activité prévue par leurs études (stage, internat de médecine, attachés temporaires d'enseignement et de recherche à l'université ...) et plus de la moitié exerce des activités sans lien avec les études, correspondant souvent à des postes moins qualifiés et à temps partiel (serveurs, caissiers). Ces deux grands types d'emploi sont susceptibles d'avoir des répercussions différentes sur les conditions d'études et leur réussite.

Les jeunes de Nouvelle-Aquitaine en emploi : un positionnement différent par rapport à leurs aînés

Lorsqu'ils sont en emploi, les jeunes sont répartis différemment par secteurs relativement à leurs aînés de 30 à 49 ans (diapo 10). Ainsi, ils sont moins présents dans l'administration publique, enseignement, santé et action sociale mais davantage dans le commerce, transport, hébergement et restauration. Si on les compare maintenant à leurs homologues des autres régions, on les trouve moins souvent dans l'industrie et davantage dans l'agriculture, en résonance avec les spécificités de l'économie de Nouvelle-Aquitaine.

Des jeunes diversement présents sur tous les territoires...

On zoome désormais dans les territoires, au niveau départemental (diapo 11) : on s'aperçoit que les jeunes sont présents dans tous les territoires, avec 50 000 à 100 000 jeunes dans chaque département, à quelques exceptions près (dont la Gironde et la Creuse aux deux extrêmes). Et ils pèsent relativement moins dans la population résidente sur la frange Nord-Est de la région et dans les Landes, et davantage en Gironde, dans la Vienne et dans la Haute-Vienne.

… en moyenne dans des situations différentes

D'un territoire à l'autre, au niveau des zones d'emploi, leur répartition selon les principales situations (études, emploi, apprentissage, ni-ni) varie toutefois largement (diapo 12). La moyenne régionale est

de 38% de jeunes. Elle s'observe dans les zones d'emploi universitaires. Si la présence d'une université peut inciter les jeunes du territoire à prolonger leurs études, il faut aussi y voir l'impact des mobilités géographiques tendant à attirer sur un rayon plus ou moins large les jeunes des territoires voisins souhaitant faire des études longues. Au contraire, la part de jeunes en études est la moins forte dans le nord-ouest de la région. Ils y sont en revanche plus souvent en emploi comme le montre la seconde carte : ce sont généralement des territoires où les emplois industriels sont plus présents et offrent des débouchés aux jeunes. La carte de l'apprentissage ressemble à celle précédente de l'emploi : c'est aussi dans ces territoires plus industriels comme Cognac, Tulle, Oloron Sainte-Marie que l'apprentissage est plus présent. Enfin, et c'est là une forte préoccupation des politiques publiques, les jeunes ni-ni sont très présents dans certains territoires comme dans le Médoc et la vallée de la Garonne et l'entre deux mers. Il faut signaler que ces territoires cumulent des difficultés sociales qui ne concernent pas que les seuls jeunes.

Jeunes ni scolarisés ni en emploi : pas seulement au cœur des villes

Pour continuer avec les jeunes "ni-ni" au niveau territorial plus fin des bassins de vie, on constate que les jeunes "ni-ni" sont présents dans les territoires urbains comme dans ceux plus éloignés des villes (diapo 13) : mécaniquement plus nombreux dans les plus grandes villes plus peuplées, ils représentent une part plus importante des jeunes dans les territoires plus loin des villes déjà mentionnés (ronds rouges). Et certains de ces jeunes "ni-ni" cumulent plusieurs difficultés : faible niveau de formation initiale et chômage de longue durée.

Pour compléter ce panorama rapide de la situation des jeunes en Nouvelle-Aquitaine, on s'intéresse à leur mode de cohabitation. En quelque sorte, jusqu'à quel âge vit-on encore chez ses parents ?

Une autonomie résidentielle progressive au fil des années

Cette autonomie résidentielle est progressive au fil des années (diapo 14). À partir de 20 ans moins d'1 jeune sur 2 est encore chez ses parents. Et si après 20 ans une proportion constante de jeunes vivent seuls, la vie en couple progresse, avec et sans enfants. En moyenne, les jeunes quittent plus rapidement le logement des parents en Nouvelle-Aquitaine qu'ailleurs en France-métropolitaine.

Un départ du domicile parental favorisé par l'emploi

Mais tous les jeunes ne sont pas égaux devant l'accès à l'autonomie résidentielle et le fait de disposer d'un emploi facilite le départ du domicile parental (diapo 15), d'autant plus que le contrat de travail est stable.

Engagement citoyen : la participation électorale en baisse plus forte chez les jeunes

On finit en ouvrant sur la question de l'engagement des jeunes. Cet engagement peut prendre des formes diverses. Nous l'observerons ici à travers la seule participation électorale au cours des derniers scrutins. À cet égard, les jeunes sont plus fréquemment des abstentionnistes systématiques, les 25-29 ans davantage que les 18-24 ans d'ailleurs (diapo 16). Et c'est le vote intermittent, à un tour mais pas un autre par exemple, ou les seules présidentielles et pas les législatives, qui prévaut à hauteur de 62 % (diapo 17).

ATELIER « JEUNES ET TERRITOIRES : PARCOURS DE JEUNES ET INÉGALITÉS »

par **Francine LABADIE**, Coordinatrice de l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse à l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire

En introduction, la question des jeunes et des territoires résonne avec plusieurs enjeux :

- Le premier, c'est le vieillissement démographique qui accentue les disparités territoriales. La jeunesse est essentiellement urbaine avec de fortes concentrations dans l'Ile de France, Rhône-Alpes et Hauts de France. A contrario, dans le quart sud-ouest du pays, votre région et dans le Centre, la proportion des plus de 60 ans est supérieure à celle des moins de 20 ans. Ces déséquilibres démographiques sont particulièrement criants en milieu rural.

- Le second est lié à la réforme territoriale qui dessine un nouvel ordre politique, une nouvelle architecture territoriale mais qui demeure multi-niveaux et donc ne fait donc pas disparaître l'enjeu de l'inter-territorialité ; c'est particulièrement vrai pour les politiques de jeunesse qui requièrent des coopérations interterritoriales entre acteurs à différentes échelles. L'enjeu est bien, faut-il le rappeler, « de produire des biens et des services d'intérêt public en adéquation avec une société dont les usages outrepassent constamment les territoires, sans pour autant les renier » (Béhar, Estèbe).

- Au-delà de cette approche du territoire comme construction politique, la sociologie nous invite à appréhender le territoire comme espace de construction sociale. Le territoire constitue aussi un enjeu majeur pour le destin social des jeunes, qui peuvent ; facilement ou pas, selon les priorités de l'action publique, se construire, avec ou malgré, leur territoire de vie.

- C'est enfin un enjeu démocratique, lorsque la fragmentation des espaces, les assignations ou les ségrégations, l'inégal accès aux mêmes ressources accentuent les fractures entre jeunes, lesquelles peuvent conduire au repli, aux crispations, à l'exclusion, voire à la radicalisation.

Je voudrais pour ma part vous proposer dans le court temps imparti, d'interroger le territoire comme espace de socialisation et plus particulièrement le rapport des jeunes aux territoires, en croisant une approche du territoire vécu par les jeunes dans la construction de leurs parcours, avec celle du territoire comme espace de ressources, d'offres de points d'appui pour cette construction. Partant, je voudrais revenir sur la question des inégalités, et en particulier sur le cumul des inégalités sociales et spatiales – les inégalités socio-spatiales- qui vient renforcer les inégalités entre jeunes.

Si j'insiste sur ces deux points, c'est pour souligner que des avancées seraient souhaitables dans l'action publique en faveur de la jeunesse autour de ces deux enjeux : à la fois pour que l'action publique soit plus en adéquation avec les pratiques des jeunes dont les usages du territoire outrepassent constamment les territoires politico-administratifs où l'action publique est mise en oeuvre ; mais aussi pour renouveler les approches de lutte contre les inégalités socio-spatiales. Ceci nous renvoie à la fois à un dépassement des politiques sociales et des politiques territoriales, mais aussi à un développement de la gouvernance, de la coopération interterritoriale pour faciliter l'accès aux ressources.

Les rapports des jeunes aux territoires

Deux aspects : le territoire comme espace de vie, le territoire comme espace de ressources

D'abord le territoire, c'est l'espace où les jeunes grandissent, vivent leurs expériences de jeunesse. C'est un espace de socialisation où ils acquièrent progressivement leur autonomie, interagissent avec d'autres, construisent leur identité individuelle et collective, et par conséquent leur rapport au territoire, en général, leur propre territorialité est parfois au croisement de plusieurs territoires. Les expériences territoriales des jeunes sont diverses et multiples. Les jeunes sont multi-localisés et jonglent avec plusieurs identités territoriales.

Ce territoire est tantôt vécu négativement comme un carcan, comme un espace d'assignation, et même d'exclusion, tantôt vécu positivement comme un espace des sociabilités, des attaches amicales, familiales et culturelles, ou comme espace d'engagements et d'émancipation collective. La construction de la territorialité est étroitement liée à la construction de l'identité, oscillant entre territoire d'ancrage et territoire de projet.

1- Pour les adolescents et les jeunes, le territoire est souvent d'abord perçu comme assigné dans le cadre des parcours scolaires. C'est d'abord par leur perception de leur situation d'apprenants et leur participation aux activités locales que s'analyse le territoire vécu. Si la majeure partie des jeunes scolarisés acceptent bien leurs conditions de collégiens, de lycéens, d'étudiants, participent à la vie locale et y trouvent certains avantages, il n'en va pas toujours de même pour certains jeunes des quartiers populaires.

2-Ensuite, le deuxième mode important d'appropriation du territoire est lié à la fréquentation des espaces d'expressions culturelles et sociales, et plus généralement de leurs pratiques de sociabilité. Non seulement les jeunes sont pour la majeure partie d'entre eux des « multi-praticiens », mais ils combinent l'appropriation de plusieurs espaces-temps : l'espace de pratiques régulières et formelles d'une ou deux activités culturelles ou sportives, des espaces plus informels de sociabilité constitués de lieux de rencontre souvent en relation avec le premier espace, l'espace d'activités festives lié à un événement public ou entre amis, l'ensemble de ces espaces et de ces temps de convivialités et d'expression étant relayé par un réseau dense de communication interindividuel ou collectif. La socialisation entre pairs se prolonge en effet à travers le numérique, comme élément tout aussi fondamental de construction, de développement et de socialisation.

3- Une dernière approche du rapport au territoire des jeunes réside dans l'analyse « des mobilités » des jeunes sur le territoire. Quelles pratiques et quels rapports à la mobilité ont-ils ?

Il est intéressant de s'intéresser en particulier à la mobilité quotidienne des jeunes de quartiers populaires, population cible de supposés effets de quartier : l'idée prévaut selon laquelle ces jeunes subiraient des effets de territoire dans leur socialisation à la fois du fait de la double ségrégation scolaire et résidentielle à laquelle ils sont confrontés. Ils auraient tendance dès lors à se renfermer sur leur quartier, entre pairs. La littérature scientifique montre qu'au contraire, ces jeunes sont mobiles et leur rapport à la mobilité est fort pour deux raisons : la première est que la mobilité leur permet de s'affranchir de leurs familles ; la deuxième est que la mobilité permet d'explorer des espaces inconnus et d'y être confrontés à d'autres normes, codes, comportements, espaces et équipements. Plus encore, pour ces jeunes, il n'y a pas d'opposition entre mobilité et ancrage, mais un continuum entre une socialisation exercée par le quartier et une socialisation exercée par la mobilité. La mobilité a un effet socialisant certain qui peut complètement changer le rapport au quartier, mais qui nécessite une bonne accessibilité aux ressources urbaines, en plus d'un apprentissage, l'acquisition de la capacité à être mobile « la motilité », pour ceux qui n'ont pas la chance d'avoir hérité de dispositions familiales en la matière.

Ceci nous amène au deuxième angle : **le territoire comme espace de ressources pour la construction des parcours.**

Au-delà du sens que revêt le territoire pour les jeunes dans la construction de leur identité et la conquête de leur autonomie, le territoire c'est aussi, de façon plus utilitariste, un ensemble de services, d'offres, d'équipements, de ressources, d'opportunités qui sont plus ou moins accessibles et qui proposent une plus ou moins grande diversité ou qualité de possibilités de soutien et d'accompagnement pour construire sa trajectoire de vie ou encore pour bénéficier d'un cadre de vie visant le bien être. Offre éducative, offre d'insertion, offre de santé, offre de logement, offre de transports, etc.

On observe une inégale répartition de ces ressources sur le territoire français. Les jeunes ont conscience que le territoire et ses ressources peuvent leur ouvrir le champ des possibles et jouer un rôle de levier déterminant dans l'orientation de leurs parcours et même de leurs destins sociaux. Mais ils sont aussi très conscients que toute cette offre est inégalement répartie entre les territoires, qu'il faut parfois pour profiter de ces opportunités, partir de son territoire pour accéder à l'offre de formation, d'emploi, de logement existante dans d'autres territoires.

Ce qu'il faut retenir des inégalités de ressources, c'est qu'on n'est pas seulement en présence de disparités de contextes, les territoires étant différents de par leur histoire, leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques, leurs dynamiques d'action, et, en quelque sorte inégaux par nature. On est bien face à des inégalités subies par une partie de la jeunesse vis-à-vis de l'accès à l'offre de soutien à la construction des parcours, à des inégalités des chances présentant donc un caractère injuste.

Trois grands registres de facteurs interfèrent dans l'inscription spatiale des inégalités :

- D'abord la morphologie sociale des territoires, les caractéristiques des populations qui y résident. Les groupes sociaux, on le sait de longue date, ne sont pas répartis uniformément dans l'espace. Selon que l'on a affaire à des territoires où domine la mixité sociale ou, au contraire, la ségrégation – qui ne concerne pas seulement les populations pauvres et immigrées – l'exposition aux inégalités est plus ou moins importante. C'est particulièrement visible dans le domaine scolaire, où l'environnement familial et ses rapports vis-à-vis de l'école, ses pratiques de choix ou d'évitement d'établissements ou de filières constituent un facteur majeur de réussite scolaire.
- Cet impact des caractéristiques socio-démographiques des territoires est renforcé d'une part par la métropolisation qui contribue à la diffusion de la précarité au-delà des quartiers de la politique de la ville, dans le monde rural ou dans le périurbain qui comportent des populations fragilisées et captives, mais aussi d'autre part par les effets de concurrence et d'attractivité entre territoires.
- Les inégalités découlent enfin des caractéristiques de la structure productive des territoires (secteur d'activité, coût de la main d'oeuvre locale, etc.). La production de richesses est répartie de manière inégale sur le territoire.

L'exercice d'approfondissement de la compréhension des inégalités entre jeunes à travers le prisme territorial montre donc une forte interaction entre inégalités territoriales et inégalités sociales. Les effets de position sociale et les effets de lieu s'articulent les uns aux autres. Le territoire structure les inégalités entre jeunes autant qu'il les reflète.

Ces inégalités socio-spatiales sont nombreuses, plurielles dans leurs formes et complexes. Elles impactent fortement les parcours des jeunes.

- Au premier chef, les parcours scolaires : certains territoires à travers les conditions de scolarisation qu'ils offrent (établissements, filières, encadrement, offre d'éducation non formelle…), favorisent la « sur-réussite », d'autres la « sous réussite ».
- Les parcours universitaires : le même niveau d'ambition éducative ne peut être partout égal, notamment du fait de l'existence d'un clivage entre offre de filières courtes ou de filières longues et de haut niveau, à l'échelle des régions.
- Les parcours d'emploi : les caractéristiques économiques des territoires combinées aux caractéristiques personnelles (niveau de diplôme notamment) sont l'un des déterminants de l'accès à l'emploi. Les discriminations à l'embauche liées à des effets de territoire sont par ailleurs démontrées scientifiquement.
- Les parcours d'autonomie et notamment de décohabitation sont principalement fonction de la situation au regard de l'emploi, mais aussi de l'offre de logement accessible sur les territoires. Le cumul des facteurs d'inégalités débouche ainsi parfois sur une ségrégation territoriale de la jeunesse.

En conclusion, toutes ces dynamiques inégalitaires territoriales font surgir des questions sociales inédites que les jeunes expérimentent dans leurs parcours d'autonomie et face auxquelles les pouvoirs publics peinent à agir. L'enjeu de la justice spatiale revient donc d'une manière renouvelée à l'agenda politique. Il doit être repensé dans le cadre d'une société de la mobilité. On ne peut plus faire abstraction des territoires vécus et des flux de mobilité. Ce nouvel horizon impose aussi de dépasser l'alternative actuelle entre deux types de politiques sociales, les politiques universalistes et redistributives qui s'adressent aux individus en fonction de leur statut, sans prise en compte de leur inscription territoriale, d'une part, et la politique de la ville qui privilégie un traitement territorialisé de la pauvreté concentrée dans des quartiers, d'autre part. Il faut, pour sortir de l'impuissance de ces politiques à appréhender les nouveaux risques sociaux, parvenir à articuler l'entrée par les publics et l'entrée par les territoires, et plus précisément, les parcours individuels et les recompositions territoriales. Autrement dit, inventer des catégories d'action plus dynamiques prenant en compte la situation territoriale.

Cette prise en considération des parcours situés territorialement conduit de façon corollaire à changer de mode d'action et de méthode. Comme le préconise le rapport intitulé Vers l'égalité des territoires (Laurent, 2013), il importerait, pour prendre la mesure des nouvelles inégalités, de penser les stratégies de développement territorial en privilégiant une approche en termes de développement humain et pas seulement économique, misant sur le bien-être et l'accroissement des capacités des personnes. Il ne s'agit donc plus tant de réparer et secourir, mais de manière préventive, d'investir socialement dans le développement des capacités des jeunes, notamment la capacité à être mobile, et d'agir en faveur d'une meilleure accessibilité aux opportunités des territoires, ce qui implique des innovations sociales dans le domaine de l'accompagnement des individus afin que chacun puisse véritablement s'approprier des ressources en vue d'une réelle maîtrise de sa destinée sociale, de l'exercice du droit « à une liberté substantielle d'être et d'agir ». Au-delà des individus, en retour, c'est la résilience et le développement durable des territoires qui sont en jeu.

INFORMATION JEUNESSE

Quels objectifs prioritaires en 2018 ?

TABLE 1	TABLE 2
Quel public visé ? Avec quels outils ? Lieu physique ? Outil informatique ? **Comment donner des informations efficaces, précises et adaptées aux besoins ?**	**Comment s'associer pour produire des conseils en accompagnement sur les territoires ? Quels outils ? Comment associer les jeunes ?** **De quelle information a-t-on besoin ? Comment utiliser les informations ? Comment motiver les jeunes ?**
• Beaucoup de structures en charge de l'information, nombre d'informations immense voire indigeste, demande du temps, • Gagner en pertinence et en lisibilité. • Réduire les inégalités territoriales. • Construire l'information jeunesse par des représentants des jeunes, demander aux jeunes les outils pertinents. • Des stratégies numériques. • Garder le contact physique, renforcer la proximité, aller sur le terrain. • Cibler l'information. • Jeunes : recherche d'informations concrètes, auprès de proches/numérique (entourages, internet, réseaux sociaux). • Accessibilité aux jeunes en difficultés (éloignés, handicapés). • Replacer la question des jeunes à l'échelle nationale. • Transmettre l'information jusqu'à la localité. • Renouveler le personnel politique. • Donner du sens, ne pas uniformiser les actions. • Avoir des démarches flexibles. • Lors de demandes sur des questions de santé, on ne se tourne pas vers le bon interlocuteur, on se noie dans un flot d'informations : trouver un lieu commun (école). • Etre en pédagogie, en accompagnement des jeunes. L'information ne devrait pas se donner, mais être recherchée par le jeune.	• Portage politique déterminé de façon précise. • Politiques pour les jeunes, doivent prendre en compte les jeunes (par et pour les jeunes). • Mise en réseau et coordination des acteurs. • Connaître des informations sur l'actualité. • Laisser parler et prendre en compte la parole des jeunes, leur faire confiance dans les projets proposés. • Beaucoup de structures pour accéder à l'information : fusion, restructuration. • Proximité et accompagnement. • Message commun : partout le même message, mais pas avec le même vecteur (réseaux sociaux …). • Adapter les moyens en fonction du territoire. • Moyen de formation : CRIJ > mission ressource des territoires.

BIEN ETRE ET EPANOUISSEMENT

Problématiques et objectifs prioritaires en 2018 ?

TABLE 1	TABLE 2
Comment évaluer le degré d'épanouissement et de bien être des jeunes ? Par quoi commence-t-on ? Quel est le public cible ? **Que priorise-t-on ?** **Parle-t-on d'un épanouissement collectif ou individuel ?** **L'action publique a des objectifs et une visée, les jeunes ont des attentes ; comment créer une convergence entre cette action publique et les attentes des jeunes ?** **Comment l'action publique peut être un vecteur de bien-être et d'épanouissement ?** **Comment évaluer cet épanouissement ? Quelle priorité dans l'action publique pour l'épanouissement et le bien être des jeunes ?**	**Comment ne pas oublier ce qui existe déjà sur les territoires, oublier ces richesses, en créant des nouvelles politiques publiques ?** **Soutien au projet des jeunes pas uniquement avec des appels à projet.** **Comment harmoniser les choses ?** **Comment donner de la visibilité à ce qui existe ?** **Comment remettre en question les méthodes de projets, pour mieux prendre en compte les inégalités et notamment les inégalités territoriales ?**
• Question de mobilité interne au territoire pour créer du lien entre les jeunes : réseau associatif. • Question fondamentale des déplacements. • Quid du numérique ? Beaucoup de jeunes se sentent isolés, enclavés. 1/3 de la population NA vit à Bordeaux. • Quel est l'élément déclencheur qui puisse permettre le rééquilibrage territorial ? Est-ce que cela passe systématiquement par le numérique ? • Définition des objectifs prioritaires à l'échelle d'une nouvelle région. L'harmonisation des politiques pose vraiment question à cette nouvelle échelle. • Les dispositifs des ex-Régions posent la question de la continuité des actions publiques plus locales qui sont « mortes » avec l'avènement de cette nouvelle grande région. • Les acteurs de cette grande région doivent chercher la cohérence des politiques publiques et recenser les initiatives locales pour les faire perdurer. • L'action de régulation des dépenses (hôpital) n'intéresse pas les jeunes, les orientations prises en matière de santé sont dévolues aux ARS. Peut-être faut-il confier cela à d'autres acteurs ? • La CTJ est une opportunité pour reconstruire les choses. Ne pas oblitérer la spécificité des acteurs sur le territoire. • Avoir des objectifs qui peuvent être définis comme prioritaires et qui sont globaux mais qui nécessitent des mises en œuvre opérationnelle territorialisée ou localisée (et/ou sectorielle). • Poursuivre une démarche ambitieuse de concertation avec les jeunes mais garder cette approche institutionnelle pour faire culture commune autour de ces questions de jeunesse. • Equité et équilibrage territorial sont des notions extrêmement prégnantes.	• Meilleure coordination avec les acteurs, surtout en tant que chef de file. • Nécessité d'un diagnostic territorial transversal pour mieux prendre appui sur ce qui existe déjà, sur les réussites, …. En faisant en sorte que le bien-être soit un véritable indicateur au même titre que d'autres indicateurs, plus administratifs. • Récupérer les schémas, voir le niveau de réalisation de ces schémas, au regard de la participation ... • Quel est le sens des politiques régionales sur la jeunesse ? Quelle ligne claire ? Est-ce aux institutionnels de se mettre autour de la table pour créer des politiques transversales ? • Politique publique inversée, bottom-up. • Mieux se servir de ce qui a été fait plus tôt, revoir l'essaimage de l'information (dispositif initiative jeune) : égalité des territoires. • Plus de co-construction avec les jeunes dans le cadre des politiques Jeunesse. • Qu'est-ce qui va donner une cohérence ? Pour quelle plus-value ? Pas forcément l'idée d'ajouter quelque chose, mais d'enlever quelque chose dans un but de simplification.

ENGAGEMENT

Quels objectifs prioritaires en 2018 ?

TABLE 1	TABLE 2
• Mixité des dispositifs (Service Civique, contrats aidés, garantie jeune etc.) pour diversifier la proposition des jeunes. • Nécessité d'un système transversal. • Validation de l'engagement avec l'objectif d'une capitalisation pour les jeunes avec un soutien de la région. • Valoriser les expériences de bénévolat : VAE. • Porter l'engagement avec l'idée de « se rendre service ». • Informer sur les structures pouvant prendre en charge les SCV. • Mettre en place une enquête de l'engagement avec deux objectifs : a. Aller au contact des jeunes et comprendre leurs attentes. Comment les institutions pourraient s'adapter aux jeunes et à leurs nouvelles attentes ? b. Comprendre et valoriser les différentes formes d'engagement, et possiblement en créer de nouvelles. • Créer des passerelles possibles et faciles au niveau des dispositifs des structures.	• Lister (faire un état des lieux dans les différents territoires), faire connaître les possibilités d'engagement : où et comment s'engager ? • Fédérer. • Les jeunes doivent avoir une voie de décision. • Besoin de transversalité, de décloisonner (trop de sectorisation) => rôle de l'éducation nationale dans l'engagement. • Promotion et valorisation de l'engagement et du secteur associatif. • Question des valeurs qui ont une place importante dans l'engagement. • Favoriser la mixité sociale. • Partager plus largement l'idée de l'engagement pour diversifier les profils des jeunes investis. Que les professeurs puissent aider les élèves à se diriger vers l'engagement en les informant mieux. • Elargir : le Service Civique n'est pas le seul engagement.

• Interaction entre les politiques régionale et départementale. Organiser des interactions entre les échelons régionaux et locaux.

• Faciliter l'engagement partout : équité territoriale.

• Bien gérer à l'échelon régional. Avoir une proposition pour l'ensemble du territoire.

MOBILITÉ

Problématiques et objectifs prioritaires en 2018 ?

TABLE 1	TABLE 2
• Transmettre et mettre en cohérence les informations sur la mobilité : but, moyens, modalités (Service Civique, stage). • Accès aux transports : facile, fiable, moins cher (l'aide de la région sur les tarifs SNCF ne suffit pas). • Développer des résidences habitats jeunesse car toutes les villes n'ont pas d'auberge de jeunesse. • Année de césure doit avoir : statut, valorisation (avant, pendant, après), protection sociale. • Mise en place de vœux pour un séjour à l'étranger. • Partir n'est pas perdre son temps. • Accompagner les jeunes qui partent : démarches, aide financière .	• Permettre aux apprentis d'aller à l'étranger pour acquérir des compétences complémentaires. • Actions de sensibilisation pour surmonter les craintes/ freins. • Comment valoriser le projet ? Contact entre pairs. Atouts pour l'employabilité. • Lever les inégalités d'accès : à l'information et à la langue. • Développer les voyages scolaires autour de la langue, les classes découvertes. • Accompagnement de qualité avec des personnes formées. • Accessible à tous : augmenter le nombre d'actions et de projets. • Difficultés infrarégionales : réseau de transport, hébergement, perspectives pour les jeunes. • Optimiser la communication, l'information : o Avoir un guichet unique, une coordination des acteurs pour une continuité des dispositifs entre primaire, collège, lycée. o Identifier l'organisme-interlocuteur pour les 25-29 ans. o Maîtriser le fonctionnement des institutions pour permettre au jeune de saisir le bon organisme (ex : avoir un organigramme).

LOGEMENT

Quels objectifs prioritaires en 2018 ?

TABLE 1	TABLE 2
Les conditions d'accès ? Le transport ? Les aides ? • Maintien des APL et des aides. • Réévaluation du coût de la vie. • Restauration d'ancien bâtiment pour créer des logements jeunes. • La taxe d'habitation. • Transport gratuit avec une amélioration des transports en commun. • Remettre en service des gares. • Logement à des prix adaptés à chaque situation. • Valoriser les formes de solidarité liée au logement. • Accès universel pour le logement.	• Communiquer mieux sur les programmes existants (BIJ). • Mieux informer les propriétaires et les locataires. • Jeu de l'offre et de la demande mais n'est pas le même selon les territoires. • Rendre plus transparente l'offre existante, permettre un accès plus simple car les dispositifs manquent de clarté. • Les institutions y verraient plus de facilité à créer des passerelles internes, et les jeunes se sentiraient moins perdus. • La part de responsabilité de l'Etat, à l'origine de dysfonctionnements qui créent des inadéquations entre les services publics et les jeunes. • Lister les programmes existants, rendre compte de leurs dysfonctionnements et pointer les améliorations à apporter dans l'idée de la mise en place d'un guichet unique d'aides aux logements pour les jeunes.

ORIENTATION

Problématiques et objectifs prioritaires en 2018 ?

TABLE 1	TABLE 2
• Question de la proximité => connaissance du jeune c'est aussi la connaissance de son territoire. Sans proximité ce n'est que du théorique. Proximité envisagée comme un bassin de vie. Déléguer au niveau territorial // mettre en lien. + Regard prospectif. • Mobilité pour les jeunes qui cherchent à trouver une formation. • Dispositif pour faire connaître le territoire qu'est la Nouvelle-Aquitaine (Favoriser la découverte des métiers via la découverte des territoires). • Changer l'image de l'orientation : o Partir d'un prétexte avec des techniques d'animations particulières pour que ça soit moins anxiogène. o Briser la représentation du « si tu ne réussis pas à l'école, c'est foutu ». Levier des parents => « une école de parents » pour valoriser son enfant. Accompagner les parents. • Mieux définir les débouchés des formations du supérieur. Il faut que l'orientation scolaire débouche sur une profession, grâce à un socle défini de compétences transversales. • Question des moyens de faire des études. • Aider les jeunes à se connaître et apprendre ce qu'ils aiment. Il faut que les jeunes soient acteurs. • Question de la différenciation ou non de l'orientation scolaire et l'orientation professionnelle. • Identifier les acteurs de l'orientation. Problème de la cohérence des acteurs à travers la multiplication des ressources. • Nécessité d'une bonne connaissance des métiers pour les personnes qui accompagnent les jeunes. • Problèmes des métiers en tensions qui ne sont pas valorisés (ex. : chaudronnier). • Formations pro sont dévalorisées et ont moins d'heures de formation avec le passage au bac pro (3 ans contre 4 avant). • S'inspirer des modèles étrangers.	• Orienter vers un ensemble de compétences. • Sensibilisation des jeunes à l'orientation : leur intérêt. • Partir des envies des jeunes. • Rapprocher les jeunes de l'entreprise, du monde du travail : que les jeunes rencontrent des professionnels, multiplier les occasions de contact avec le monde professionnel. • Mettre en place différents moyens pour informer les jeunes : o Offre satisfaisante mais pas cohérente o Méconnaissance des élèves du volet orientation • Impliquer tous les acteurs : o Agir sur les parents o Agir sur les enseignants o Formation en continue des professionnels de l'orientation o Création d'animateur/médiateur sur l'orientation • Accès à des outils (bilan de compétences). • On s'oriente tout au long de sa vie. • Les jeunes ne connaissent pas bien leurs territoires : o Enjeux d'orientation. o Problème de mobilité

CLÔTURE DE LA JOURNÉE

RESTITUTION DES TRAVAUX EN COMMISSIONS

› Alexandre Lebon
Bien, on va pouvoir continuer, pour ce dernier temps d'échange. Je vous invite à prendre place.

› Nolwenn Mante
Bon retour parmi nous. On va procéder à la restitution, je vous propose à tous de vous asseoir.

› Alexandre Lebon
Pour procéder à la restitution, nous demandons à chaque représentant de groupe de faire en 5 minutes une restitution de vos échanges, de vos premières propositions.

› COMMISSION « QUELLE STRATÉGIE RÉGIONALE EN MATIÈRE D'INFORMATION JEUNESSE »

Bonjour à tous et à toutes, on va parler de stratégie régionale en matière d'information jeunesse, avec un premier point portant sur les attentes et les motivations.

La priorité, c'est de rendre l'information accessible, lisible, visible et efficace. Il faut pour cela que les jeunes soient acteurs de leur information, qui doit être par et pour les jeunes. Il faut aussi que les jeunes soient informés dès que possible, avec leur outil d'information. Ces outils ne sont pas les mêmes en fonction de l'âge ou du milieu social des jeunes.

On a aussi évoqué une recherche d'informations concrètes et adaptées à des publics de jeunes qui varient selon leur milieu social, leur âge, leur territoire rural ou urbain. Leurs attentes sont différentes, les informations doivent donc être ciblées.

Il faut un portage politique de l'information, pour avoir une information menée par et pour les jeunes. Il faut mettre tous les acteurs en réseau, avec un accompagnement en proximité.

Le message vers les jeunes doit être commun, d'où qu'ils soient en Nouvelle-Aquitaine, pour que tous les acteurs et les jeunes aient les mêmes informations.

Il faut faire la différence entre égalité et équité. Les moyens mis en œuvre ne seront pas les mêmes pour tous.

Il faut à la fois être pédagogue et accompagner les jeunes pour qu'ils soient les meilleurs acteurs possibles.

› COMMISSION « COMMENT FACILITER ET VALORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES »

Il n'a pas été facile de synthétiser.

Il faut favoriser l'accompagnement de tous les jeunes aux différents âges de la vie et sur l'ensemble des territoires, avec une notion d'équité territoriale et sociale, et en favorisant la mixité sociale.

Il faut valoriser toutes les formes d'engagement, quelles qu'elles soient, et redonner du sens aux termes « engagement », « citoyenneté », etc.

Il faut une interaction entre les différents échelons régionaux et locaux, et la création de passerelles entre ces différents échelons et organismes.

Il faut comprendre les attentes des jeunes, et répertorier les différentes formes d'engagement et les organismes de soutien pour une meilleure lisibilité.

Il faut communiquer de façon plus adaptée vers les jeunes, avec des canaux de diffusion appropriés, en impliquant l'Education nationale pour favoriser l'engagement au travers des différents âges de la vie.

Il faut aussi donner aux jeunes une voix décisionnaire, et plus seulement consultative, sur tous les sujets qui concernent les jeunes.

❯ COMMISSION « COMMENT FAVORISER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ET INFRARÉGIONALE »

Pendant notre réflexion, on a identifié plusieurs chantiers prioritaires.

Il faut améliorer l'accompagnement et la formation : accompagnement dans les démarches de la mobilité des jeunes, et valoriser cette mobilité. Il faut faciliter le départ pour une mobilité internationale, réfléchir aux phases avant/pendant/après.

Il faut réfléchir à la continuité du parcours du jeune (et pas seulement du parcours scolaire), et lui permettre d'être le moteur de son projet de mobilité.

La mobilité internationale passe par une bonne mobilité régionale.

Il faut aussi une cartographie des dispositifs proposés à chaque jeune.

❯ COMMISSION « COMMENT FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES À UN LOGEMENT »

L'accès au logement est un droit fondamental qui doit être assuré par les institutions, mais dans lequel les jeunes ont aussi un rôle à jouer, et des initiatives à prendre.

Il faut mutualiser les programmes qui existent déjà. Les représentants des institutions qui étaient assis à notre table ont vu d'un bon œil cette mutualisation, qui leur permettrait de travailler avec plus de clarté, et qui permettrait aux jeunes de connaître les dispositifs d'aide qui leur sont ouverts, pour simplifier les démarches administratives.

La deuxième chose que nous avons mise en avant, c'est de trouver comment évaluer les politiques qui existent déjà et de rendre compte de leur efficacité. Il y a des dispositifs qui existent, que ce soit pour les propriétaires privés, ou pour les bailleurs sociaux du parc public, et qui ne sont peut-être pas optimisés faute d'évaluation. Avant d'inventer de nouvelles opérations, optimisons ce qui existe déjà.

Les objectifs qui ressortent ensuite sont de rapprocher les propriétaires et les jeunes, qu'ils soient jeunes salariés, en Service Civique, ou étudiants. La distance actuelle est grande, et la confiance ne règne pas forcément entre ces deux parties. Il faut mettre de la confiance. S'il est possible pour des jeunes, aujourd'hui, de trouver des logements près de leur université, de leur lieu de travail, ce n'est pas toujours aisé. La question de la mobilité doit néanmoins être prise en compte conjointement à la problématique du logement.

❯ COMMISSION « COMMENT L'ACTION PUBLIQUE PEUT-ELLE CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT ET AU BIEN-ÊTRE DES JEUNES »

Pour nous, le sens de cette commission est de réinterroger nos politiques publiques, avec comme principale exigence l'égalité des territoires dans l'application de ces politiques jeunesse. Il faut aussi bien différencier l'impact individuel des politiques sur les jeunes, et également leur dimension collective, pour que ces deux dimensions soient prises en compte dans l'élaboration de ces politiques.

Nous avons établi une liste de propositions :

D'abord, il faut mieux coordonner les acteurs de la jeunesse (Région, départements, associations…) pour établir un vrai diagnostic en prenant le bien-être comme indicateur. Pour la prochaine réunion, nous pourrions récupérer les schémas d'intervention des différentes collectivités territoriales afin de savoir où on en est : qu'est ce qui a été fait, qu'est-ce qui marche, qu'est ce qui ne marche pas.

Il faut aussi clarifier le sens des politiques régionales de la jeunesse. Aujourd'hui on met en place des

dispositifs, sur des problématiques différentes (le logement, le sport, etc), mais il n'y a pas vraiment de ligne directrice, on ne sait pas dans quoi ça s'insère. Il faut écrire quelque chose, qui va nous permettre de savoir comment, collectivement, où on veut aller, et de mettre en cohérence les politiques qui seront ainsi plus adaptées et plus efficaces.

Il faut aussi faire plus de politiques « bottom-up », qui remontent du terrain pour aller en haut. Il faut inverser le processus descendant de la plupart des politiques, en faisant plus de co-construction avec les jeunes. Nous sommes sans doute mieux placés que d'autres pour dire ce qui est nécessaire à notre bien-être et à notre épanouissement.

Nous proposons aussi de revoir la stratégie d'essaimage des politiques régionales, et notamment celles des anciennes régions. Je vais prendre l'exemple du dispositif « Initiatives jeunes » mis en place par l'ex-Aquitaine : il a été élargi à la Nouvelle-Aquitaine, mais on constate que ce sont surtout des associations de l'ex-Aquitaine qui s'en servent. Peut-être l'information n'est-elle pas assez bien passée vers l'ex-Limousin et l'ex-Poitou-Charentes. Comment faire en sorte que les politiques des anciennes régions puissent être connues partout ?

Enfin, il faut définir le rôle qu'on veut donner à la Conférence Territoriale de la Jeunesse. Veut-on qu'il y ait un plus en matière de bien-être et d'épanouissement, ou bien simplifier les dispositifs actuels ? Il faut le définir et faire en sorte que cette conférence marque une étape supplémentaire, et un plus sur la question du bien-être et de l'épanouissement des jeunes.

❯ COMMISSION « ORIENTATION DES JEUNES : COMMENT METTRE EN COHÉRENCE LES ACTEURS »

Nous avons commencé par une question assez révélatrice : avec qui parle-t-on, de qui parle-t-on ? C'est une question posée aussi bien du côté des acteurs que du public de l'orientation.

Nous avons une multiplicité d'acteurs, qui engendre une multitude de ressources, et c'est ce qui crée finalement l'incohérence. Cette incohérence, d'ailleurs, est plutôt une inefficacité, une inadaptation.

Comment définir l'orientation ? Trop souvent, on parle d'un côté d'orientation scolaire, et de l'autre d'orientation professionnelle. Nous préférons qu'on parle d'un processus alliant le scolaire et le professionnel. Ce processus doit être internalisé par le jeune, pour qu'il en soit vraiment l'acteur. Cela permettrait aux acteurs de mieux connaître les attentes de chaque jeune, mais cela aiderait aussi ces jeunes à mieux se connaître eux-mêmes avec leurs aspirations et leurs centres d'intérêt.

Aujourd'hui, l'orientation c'est souvent « comment trouver un métier ». Mais demain, est-ce que cela ne voudra pas dire développer des potentiels, et définir un socle commun de compétences – qu'on parle de savoir-faire, savoir-être, ou de savoirs ?

Dans les priorités à retenir, il faut réfléchir aux publics des politiques d'orientation, pour agir sur les jeunes, leurs parents et leurs professeurs avec des approches différentes, plus circonstanciées. Il faut aussi permettre aux jeunes de multiplier les occasions de découvrir les entreprises locales, les métiers locaux, ce qui passe par une bonne connaissance du territoire. Déconnectées du territoire, toutes les connaissances sont théoriques. Si on les applique à un territoire, elles prennent en revanche beaucoup plus de poids. Poser d'emblée la question « quel métier veux-tu faire » est anxiogène, qu'il faudrait désacraliser en partant de prétextes, avec des techniques d'animation pour parler d'orientation sans vraiment en parler, à partir des centres d'intérêt du jeune. Cela briserait l'image du « si tu n'obtiens pas un master 2 alors tu ne réussiras pas dans la vie », et amènerait à travailler avec les parents pour valoriser le parcours du jeune.

Nous pensons d'ailleurs qu'un travail reste à faire sur les débouchés des différentes formations. Enormément d'étudiants vont dans des formations similaires, plutôt généralistes, et se retrouvent après leur Master 2 à devoir en faire un second, plus professionnalisant.

Pour conclure, on a parlé d'orientation pour les jeunes, mais on s'oriente tout au long de sa vie, et il faut donc mettre en place les dispositifs adaptés.

› Alexandre Lebon
Merci beaucoup, merci à tous pour ces échanges. Il en ressort principalement que c'est, avant tout, une question d'information vers la jeunesse, et d'accompagnement de la part des institutions et des associations. Leurs représentants veulent-ils apporter de petits éléments de réponse ?

DISCOURS DE CONCLUSIONS

› Jean-Benoît Dujol, *Délégué interministériel à la jeunesse*

Je suis très heureux d'avoir assisté à cette restitution. Je ne m'attendais pas à ce que vous soyez aussi précis et concis, donc je vous remercie de votre professionnalisme. Cette restitution me permet d'avoir une vision d'ensemble de tout ce qui a été dit cet après-midi puisque je n'ai pu assister qu'à la table ronde sur l'information jeunesse.

Deux choses me frappent dans ce que j'ai entendu.

Il y a une demande d'égalité et d'équité, notamment au niveau territorial. Ce n'est pas étonnant dans une région comme la vôtre, mais j'ai l'impression que cette question de savoir comment on traitait les jeunes en tel ou tel point du territoire, avec notamment un clivage rural/urbain, a paru importante à 4 des 6 groupes, et qu'elle est très prégnante. Cela doit nous interroger tous, sur l'ensemble des domaines de politique publique qu'on a évoqués, qu'on parle d'information jeunesse, d'engagement des jeunes, etc. Il faut aussi aller chercher les jeunes qui sont les plus éloignés des dispositifs, surtout dans une grande région, qui peut être clivée, avec des métropoles puissantes et des territoires peut-être plus délaissés.

Un autre élément qui m'a frappé, qui est un peu paradoxal, c'est une demande à la fois de faire la place aux jeunes, avec l'idée de participation et de co-construction, et une demande d'un accompagnement qui soit pleinement professionnel. Cela interroge la posture de l'accompagnateur dans une logique d'aide à l'émancipation et de pouvoir d'agir. On attend peut-être de l'accompagnateur non pas qu'il fasse à la place de, ou qu'il délivre une information descendante, mais qu'il mette le jeune en situation de co-construire son avenir. C'est un défi pour les institutions : comment changer la pédagogie qu'on peut mettre en œuvre pour qu'elle soit plus moderne, plus en phase avec vos aspirations, qui sont à la fois d'être aidés, d'être accompagnés, ce qui est bien normal, mais aussi d'agir. Je terminerai bien en disant que je souhaite que le cycle de travail qui commence aujourd'hui – beaucoup de choses ont été dites aujourd'hui, on a ouvert beaucoup de portes – et qui doit nous emmener jusqu'à l'année prochaine, nous permette de vous accompagner tous et toutes vers ce chemin du « pouvoir agir ».

› Patrick Bahegne, *Directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine*

Juste quelques mots, même s'il n'est pas très raisonnable, après une journée aussi dense, de s'exprimer à cette heure-ci. Je veux d'abord vous remercier de la remarquable concision dont ont fait preuve les rapporteurs des différents groupes. J'avoue que j'ai quasiment perdu mon pari, je ne pensais pas qu'on tiendrait les horaires. Félicitations.

Ce que j'ai entendu, ce sont deux verbes d'action : échanger, et agir. Et c'est bien ce que je trouve le plus important. C'est la démarche.

Nous avons beaucoup échangé en amont pour organiser cette journée, nous avons échangé aujourd'hui, et cette démarche de co-construction, co-animation, qu'on a mise en place, est très importante. Aujourd'hui, avant et après, ce qui est important ce sont les échanges qui se nouent entre nous, de manière formelle ou informelle, et je ne doute pas que, même de manière informelle, hors de cette enceinte, les échanges qu'on a eus depuis ce matin facilitent la communication entre nous. C'est quand même une gageure d'avoir voulu rassembler des acteurs assez représentatifs de la jeunesse d'une région aussi grande que le Portugal ou l'Autriche.

La notion d'action est aussi importante : maintenant, il faut agir. La démarche, c'est bien, mais maintenant il faut qu'on agisse. Il faut qu'on ait des réalisations concrètes. Je suis donc un peu partagé, comme vous,

sur la nécessité de communiquer sur l'existant. Il y a beaucoup de choses qui existent, mais, comme vous l'avez dit, il faut dresser des cartographies des dispositifs parce que tout le monde n'en a pas connaissance. Quel que soit le sujet, il y a des multitudes de dispositifs, d'actions et d'interlocuteurs, et on n'est pas au courant de tout ce qui se passe. L'action, c'est donc d'informer et d'agir autour de l'existant, mais aussi d'inventer modestement des actions nouvelles, fruit de la déclinaison des actions que nous menons, mais pour les faire mieux, plus intelligemment, et avec vous. Il faut donc agir sur l'existant, et mettre en place quelque chose de nouveau. C'est le faire, et surtout le faire-savoir.

Soyez sûrs que nous sommes, le Conseil Régional et moi-même, par la même volonté d'agir, d'avancer et de mettre en place des choses nouvelles. Il ne s'agit donc pas d'un « one shot », mais les groupes de travail vont se réunir, se décliner, et je crois que ce qui est important c'est ce qui va se passer à partir de maintenant.

› **Nathalie Lanzi,** *Vice-Présidente de Région*

J'aimerais tout d'abord remercier les services de la Région, les services « Jeunesse » d'Alexandre Monteau, parce que c'est un sacré travail. Ils sont ici présents, ils nous ont accompagnés, merci à eux. Le politique veut, mais les services travaillent. J'associe à ces remerciements les services de l'Etat, cela a été un beau travail collégial.

Vous parliez d'échanger et d'agir, je dirais aussi inventer et réinventer et travailler. Ce matin, j'ai été interpelée à juste titre : « et maintenant, que se passe-t-il ? ». Hé bien maintenant, en fin d'année, j'aimerais qu'on puisse vous restituer tout ce qui a été dit, au travers d'un livret de rendu, et qu'ensuite, avec l'Etat et l'ensemble des services on puisse mettre en place les commissions et les groupes de travail. Je précise aussi que ce ne sera pas une centralité toujours bordelaise. C'est bien la métropolisation, mais vous êtes les premiers à dire que vous êtes sur l'ensemble du territoire, alors j'attends que des départements et des communautés de communes nous invitent. Je pense que les commissions, comme pour le sport et la culture où ça marche bien, doivent se réunir et travailler.

Faites-le savoir auprès des jeunes, auprès des institutions, parce que nous sommes prêts à intégrer toute proposition, et à travailler collectivement. Nous serons à votre service tout au long de l'année pour co-construire. Il est hors de question que la Région impose un règlement d'intervention sans le groupe de travail dans lequel vous êtes maintenant. Quand il y aura un règlement d'intervention, ou une réflexion, sur la jeunesse, cela ne vous sera pas imposé, on fera comme avec le CESER, on fera des propositions et des restitutions. Cela prendra peut-être du temps, mais c'est avec vous qu'on doit construire et co-construire.

*Sachez que ces commissions vont travailler, il y aura 4 temps forts dans l'année, avec un retour l'année prochaine. La conférence tournera aussi l'année prochaine au niveau des intervenants. Je remercie enfin mes collègues élu.e.s, de la majorité comme de l'opposition, qui m'ont accompagnée toute la journée et qui seront vigilant.e.s, je l'espère, sur les règlements d'intervention quand on sera dans cette salle plénière.

Je finirais en disant que oui, nous avons besoin d'être plus clairs dans notre programme pour la jeunesse, la problématique étant : que voulons-nous pour la jeunesse en Nouvelle-Aquitaine ?

LES ANNEXES

COLLÈGE 1 : Les jeunes

Structure	Nom Prénom
AFPA	Da Silva Alexandra
Ancien Service Civique	Timon Olivier
Ancien service Civique	Medina Mickaël
CAVL 33	Laporte Liory
CAVL 33	DESSENOIX EMMA
CAVL 86	Mante Nolwenn
CAVL 86	Doucet Estelle
CAVL 87	Bordas Alexis
CAVL 87	Ledon Grégory
Centre social	Argenteri Romain
Centre social	Dallé Thomas
Centre social	Guirassy Ousmane
CFA	Steckowski Christophe
CFA	Escoder Paul
CRIJ	Aubert Laury
FFJ/Aliénor	Vieiville Mélanie
FFJ/FMDL	D'autheville Agathe
FFJ/FMDL	Nijenhuis Isis
FFJ/FMDL	Nagatheepan Maxime
FFJ/FMDL	Pinho Anderson
FFJ/Jet d'encre	Limonton Alexandre
FFJ/MJCF 86	Boyer Lukas
FFJ/MJCF 86	Plinguet Kentin
FFJ/MJS 87	Pommier Khawla
FFJ/Mouvement de jeunesse 47	Fourage Ludovic
FFJ/Mvt de jeunesse 47	Vendicien Maëlle
FFJ/Salarié	Amrouche Yacine
FFJ/SMECO	Huot Agathe
FFJ/UNEF (FERULIM)	Rivière Antonin
FFJ/UNEF (FERULIM)	Maudet Damien
FJT 33	Ta Quang Elrick
Jeune ambassadeur	Lebon Alexandre
Jeune ambassadrice	Lo Astou
ML	Brulefert Cyril
ML	Ernest Dayhana
ML	Lopes Nina
ML	Pernot Loreileï
ML	Laboussole Anastasia
ML	Martin Flora
ML - Garantie Jeune	Berthe Fabien
MLAJPB	Platero Nina
MLAJPB	Gatelier Patricia
Mli 33	Bachi Nadji
Salarié	Gaborit Aloïs
Service Civique	Chutel Loïc
Service Civique	Thaury Eva
Service civique	Perez Lola
Service Civique	Jousset-Massias Alexandra
Service Civique	Rouzaut Maxime
Service civique	Marcon Elise

COLLÈGE 2 : Les institutions

Structure	Nom Prénom
ARML	Biarnes Poulliat Isabelle
ARML 33	Cardesse Dominique
ARS	Junqua Hélène
Bordeaux Métropole	Garrigues Guillaume
CA Bergercoise	DEMARÈS FRÉDÉRIC
CA du Bassin de Brive	Bonnie Alexandre
CA du Bocage Bressuirais	Bily Christelle
CA du Bocage Bressuirais	Sorin Véronique
CA du Grand Chatellerault	Belier
CA Grand Poitiers	Blanchard Francois
CA Val de Garonne	Benquet Daniel
cavl agora et ALISO	Llamas Philippe
CC Creuse Grand Sud	Menager Eve
CC Pays de Nay	Courades Lepennec B
CC Pays de Nexon Monts de Chalus	Delautrette Stéphane
CC Terre de Chalosse	Jarderes Aline
CCA pays Basque	Cachenaut Bernard
CD 16	Grenot Alexandre
CD 17	De Roffignac Françoise
CD 19	Pittman Lillith
CD 19	Duhamel Réjane
CD 23	Simonet Valérie
CD 24	Penot Nathalie
CD 33	Audoit Chrystelle
CD 40	Courtesseyre Philippe
CD 47	Maubaret Nathalie
CD 64	Lasserre Jean-Jacques
CD 79	Schneider Adeline
CD 86	Belin Bruno
CD 87	Leblois Jean-Claude
CDC de l'ile d'Oleron	Marquet Franck
CDC Lavalette Tude Dronne	Lorblanches Julie
CESER Nouvelle-Aquitaine (crajep NA)	Niorthe Dominique
CIO Talence	Dutemps Colette
Conseil de développement du Pays Basque	Sadaillan Gabriel
Conseil de développement du Pays Basque	Arretz Philippe
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	Moncond'huy Léonore
DDCS 16	Le Masson Cécile
DDCS 17	Vermeulen Meidhi
DDCS 17	Sédillot Stéphanie
DDCS 19	Vareille Jean-Marc
DDCS 23	Sahari Mokrane
DDCS 24	Ka Ousmane
DDCS 33	Romussi Hélène
DDCS 33	Laborde Jean-Philippe
DDCS 33	Porret Cédric
DDCSPP Gironde (33)	Baggio Marie
DDCSPP de la Dordogne	Desmesure Olivier
DIRPJJ	Anton Christine
DRAAF Nouvelle-Aquitaine	Tremeau Damien

DRAAF Nouvelle-Aquitaine	Regondaud Fabienne
DRAC	Girodon Sophie
DRAC	Dubost Gwenaelle
DRAC	Minvielle Sylvie
DRAC Nouvelle-Aquitaine	Rouaux Marie-Hélène
DRDJSCS	Bahegne Patrick
DRDJSCS	Kancal Selim
DRDJSCS	Mottet Béatrice
ETABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL SUD-OUEST (ESNSO)	Montagu Annick
Fédé des CAF	Arnould Philippe
Fédé des CAF	Tisseuil Evelyne
Fédé des CAf	Ruault Noël
Pôle emploi	Leroy Aurélien
Rectorat	Dugrip Olivier
Rectorat	Robuchon Olivier
Rectorat	Mortelette Eric
Rectorat	Thomas Caroline
Rectorat	Escola Patrick
Région Nouvelle-Aquitaine	Lanzi Nathalie
Région Nouvelle-Aquitaine	Gerard Anne
Région Nouvelle-Aquitaine	Mittet Philippe
Région Nouvelle-Aquitaine	Monteau Alexandre
Université de Bordeaux	Tunon De Lara Manuel
Université de Limoges	Celerier Alain
Université de Poitiers	Jean Yves

COLLÈGE 3 : Mouvements de jeunesse, d'éducation populaire et acteurs économiques et sociaux

Structure	Nom Prénom
Adapei - Ime du Medoc	Berthome Sandra
Adie	Ewald Jean-Marc
Afev	Martin Sandrine
Aliso	Aufaure Christelle
Apajh 86	GOMEZ FRANCIS
Caisse des Dépôts	Lacroix Emmanuel
CCI Nouvelle-Aquitaine	Boulard Frederic
Chambre Régionale d'Agriculture	Graciet Dominique
Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie	Cledel Jean-François
Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat	Gros Jean-Pierre
Commission Régionale Emploi Agricole	Moreno Anne-Marie
Commission Régionale Emploi Btp	Renouil Philippe
Commission Régionale Emploi Hotellerie Restauration	Marques Jean-Paul
Commission Régionale Emploi Industrie Alimentaire 1	Espagnet Céline
Commission Régionale Emploi Industrie Alimentaire 2	Weill Jacques
Concordia	Russier Gaelle
Confédération Paysanne	Coutant Philippe
Cooleurs du Monde	Dutreteau Jean-Marc
Coopérative Tiers-Lieux	Cuvelier Marie-Laure
Coopérative Tiers-Lieux	Gentile Mélissa

Coordination Politique des Centres Sociaux de Nouvelle-Aquitaine	Carrere Caroline
Crajep NA	Merchaoui Liza
CRESS Nouvelle-Aquitaine	Coly Benjamin
CRIJ Bordeaux	Herent Odile
CRIJ Limousin	Capy Pierre
CRIJ Limousin	Perrin Marie-Laure
CRIJ Poitou-Charentes	Delaunay Maryse
Diff'art	Sauvignon David
Drop de Béton	Moreau Alain
EEDF	Tardy Mélanie
Famille Rurale	Baudry Isabelle
FCPE	Vettorel Denise
Fédé Centre sociaux 24	Fouchier Nils
FEDERATION DE PARENT D'ELEVES PEEP	Herviou Véronique
Fédération Régional des MJC Poitou-Charentes	Chaussoy Thierry
Fédération Régional des MJC Poitou-Charentes	Gatteau Bertille
Fédération Régionale des MJC Nouvelle-Aquitaine	Coquelou Matthieu
Fédération Régionale nouvelle aquitaine du planning familial	Nicolas Monique
Fondation MACIF	Taudusson Brigitte
Institut de l'Engagement	Bunlet Rebecca
Institut de l'Engagement	Cossu Constance
Jeune Chambre Economique	Debenais Eugénie
Jeunes Aquitaine Nouvelle-Aquitaine	Lalondrelle Jonathan
La Colporteuse	Ricard Loïc
La Colporteuse	Lepape Laurence
La Ligue de l'enseignement	Monin Aurélia
La Quincaillerie Numérique	Ridoux Baptiste
LMDE Aquitaine	Seiler Florent
Région Nouvelle-Aquitaine	Dutaret-Bordagaray Claire
Surfrider Foundation Europe	Leymarie Yann
UCPA	Enselme Loïc
Unis-Cité	Fages-Plantier Anne-Laure
URHAJ Nouvelle-Aquitaine	Broner Julie
URHAJ Nouvelle-Aquitaine	Lestage Charlotte
Vittavi Limousin	Dupouy Bertrand

Des jeunes plus nombreux à l'horizon 2050, dans une population qui vieillirait encore

947 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans en Nouvelle-Aquitaine en 2014, soit 16 % de la population totale (5,9 millions d'habitants)

- La plus faible part de jeunes dans la population régionale après la Corse

À l'horizon 2050, une population qui vieillirait encore selon les projections

- 1 million d'habitants en plus, dont 900 000 seniors, soit une part des jeunes de 15 %

Et en même temps, des jeunes plus nombreux (+ 10%) en Nouvelle-Aquitaine, ce qui ne serait pas observé en France métropolitaine

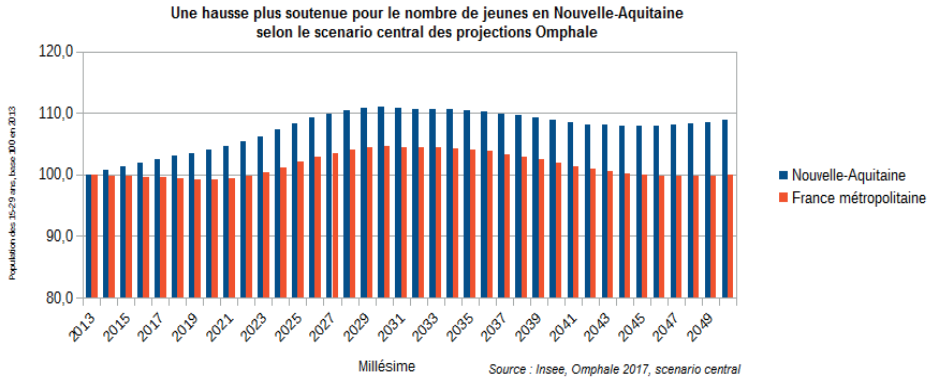

2 Insee 13/11/2017

Les 15-29 ans, une tranche d'âge en transitions

Sur l'ensemble des 15 à 29 ans en 2014

- ✔ **38,3** % élèves ou étudiants
- ✔ **36,4** % en emploi exclusivement
- ✔ **12,6** % au chômage
- ✔ **4,6** % en apprentissage
- ✔ **4,3** % inactifs (hors élèves ou étudiants)
- ✔ **3,7** % en cumul emploi études

Source : Insee, RP2014 exploitation complémentaire

3 Insee *Les jeunes en Nouvelle-Aquitaine* 13/11/2017

Les 15-29 ans, une tranche d'âge en transitions

À 15 ans en 2014

- ✔ **96,1 %** élèves ou étudiants
- ✔ **0,2 %** en emploi exclusivement
- ✔ **0,1 %** au chômage
- ✔ **2,1 %** en apprentissage
- ✔ **0,6 %** inactifs (hors élèves ou étudiants)
- ✔ **0,8 %** en cumul emploi études

Activité des 15-29 ans en Nouvelle-Aquitaine

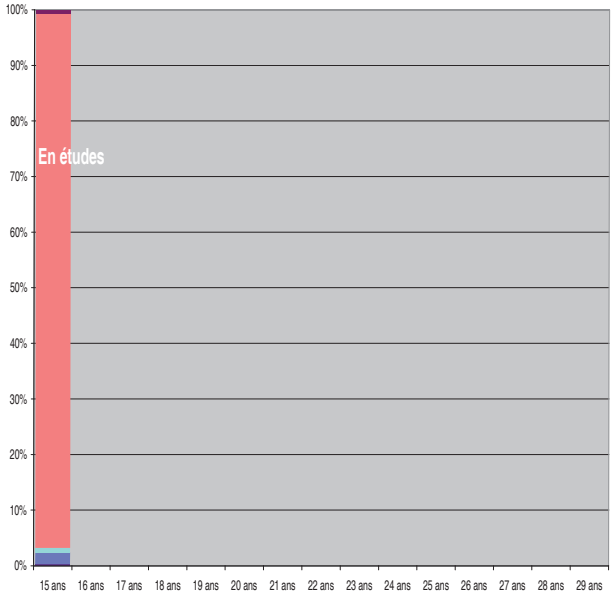

Source : Insee, RP2014 exploitation complémentaire

Les 15-29 ans, une tranche d'âge en transitions

À 16 ans en 2014

- ✔ **89,0 %** élèves ou étudiants
- ✔ **0,3 %** en emploi exclusivement
- ✔ **1,1 %** au chômage
- ✔ **6,5 %** en apprentissage
- ✔ **1,8 %** inactifs (hors élèves ou étudiants)
- ✔ **1,4 %** en cumul emploi études

Activité des 15-29 ans en Nouvelle-Aquitaine

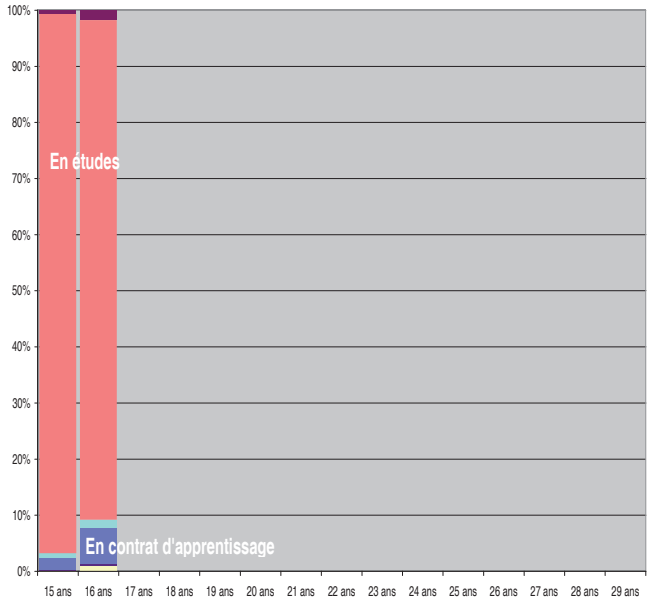

Source : Insee, RP2014 exploitation complémentaire

Les 15-29 ans, une tranche d'âge en transitions

À chaque âge

Activité des 15-29 ans en Nouvelle-Aquitaine

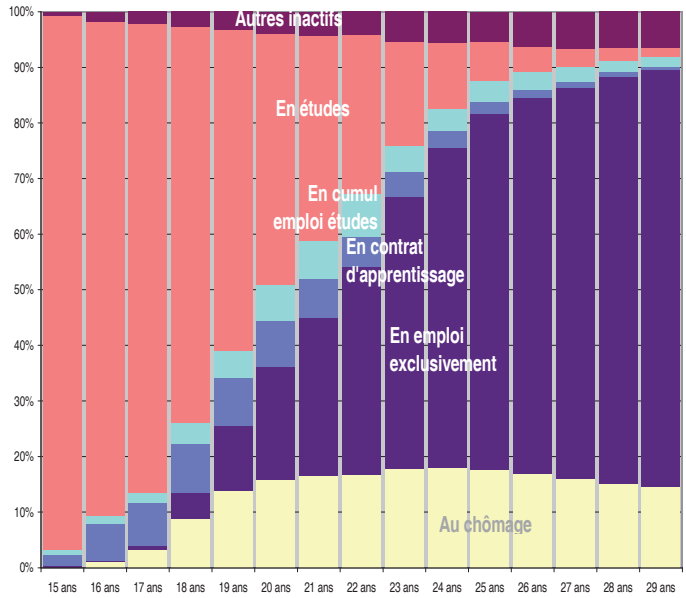

Source : Insee, RP2014 exploitation complémentaire

90 000 jeunes peu diplômés en Nouvelle-Aquitaine, et 154 000 diplômés du supérieur

Niveau de diplôme des jeunes de 15 à 29 ans, hors du système scolaire en 2014

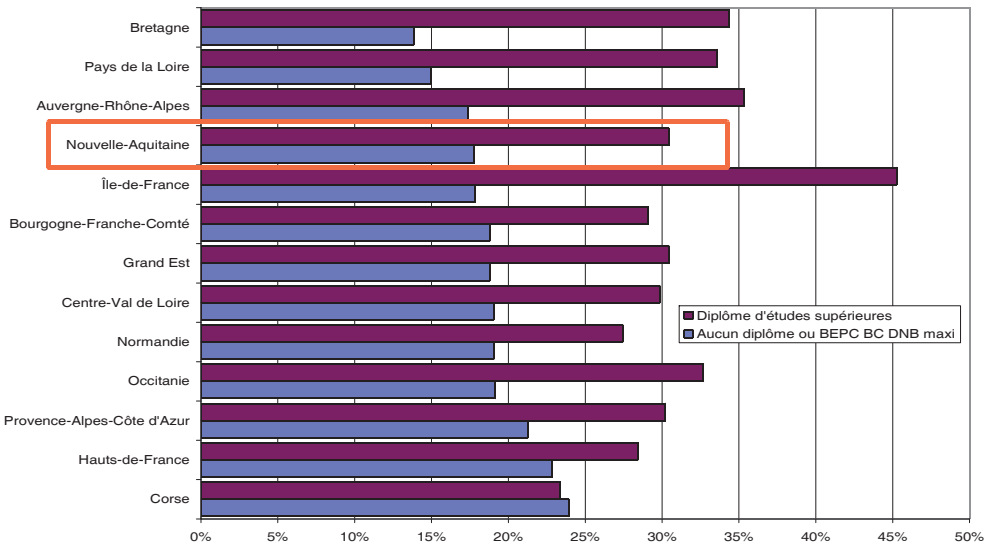

Source : Insee, RP2014 exploitation complémentaire

Les femmes plus fréquemment diplômées, en relation avec une scolarisation plus poussée

Après leurs études, les jeunes femmes de Nouvelle-Aquitaine …

- ➔ **Moins souvent** peu ou pas diplômées
- ➔ **Plus souvent** diplômée du supérieur

…en lien avec une scolarisation plus poussée à chaque âge.

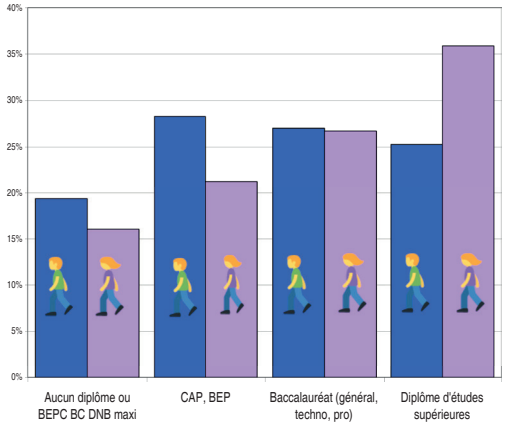

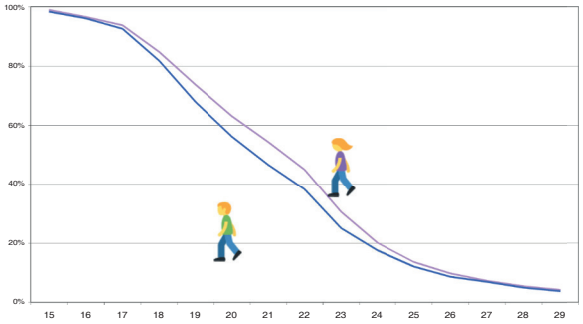

Source : Insee, RP2014 exploitation complémentaire

35 000 jeunes en cumul emploi-étude : des secteurs d'activité évoluant selon l'âge et la qualification

Secteurs d'activité où travaillent les jeunes de 15 à 29 ans qui sont en formation en Nouvelle-Aquitaine (hors apprentissage)

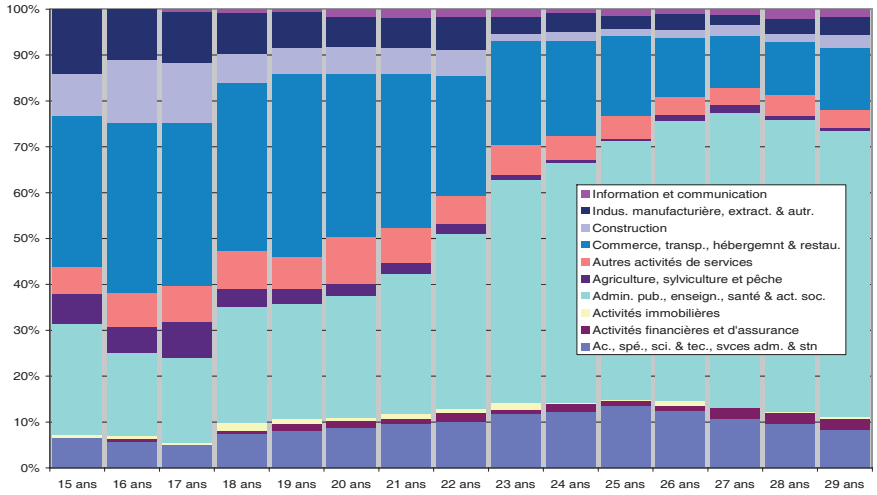

Source : Insee, RP2014 exploitation complémentaire

Les jeunes de Nouvelle-Aquitaine en emploi : un positionnement différent par rapport à leurs aînés

Répartition des jeunes actifs en emploi par secteur d'activité : comparaison avec les plus âgés (30-49 ans) et les jeunes de France de province

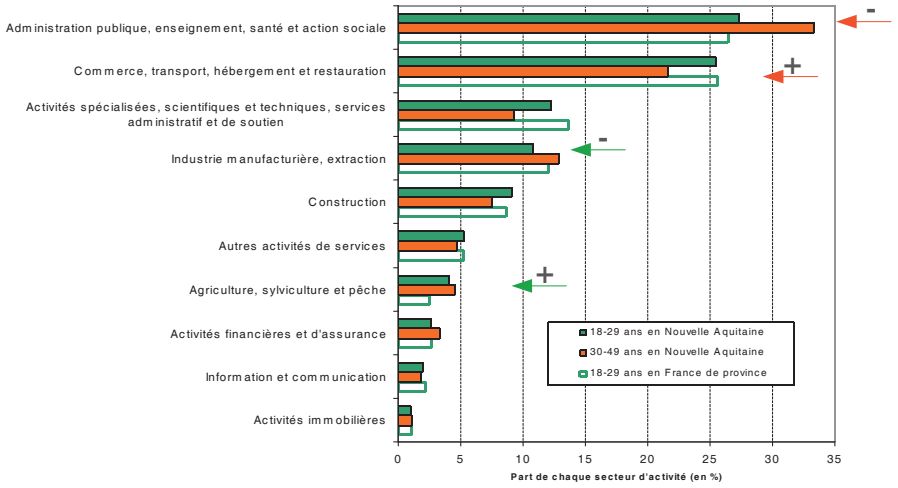

Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire

Des jeunes diversement présents sur tous les territoires...

947 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans en Nouvelle-Aquitaine, soit 16% de la population, un peu moins que la moyenne métropolitaine (18%)

Pour chaque département de Nouvelle-Aquitaine, de 50 000 à 100 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans

Exceptions

Gironde : 288 000 (6ème)

Corrèze : 34 000

Creuse : 15 000 (avant-dernier)

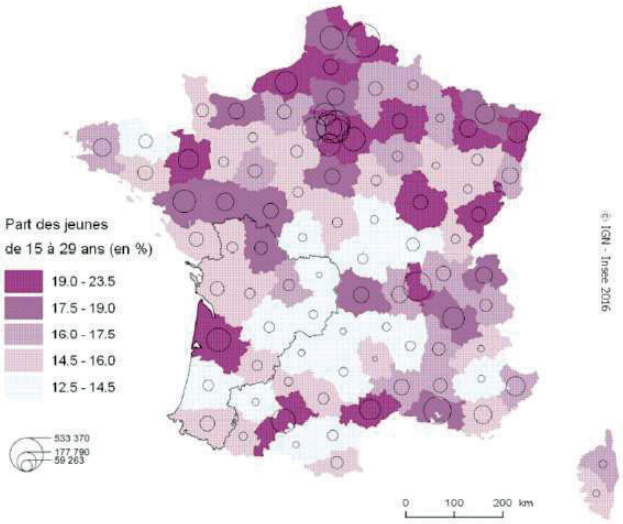

Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire

… en moyenne dans des situations différentes

Effectifs et proportions de 15-29 ans en Nouvelle-Aquitaine ….

… en étude

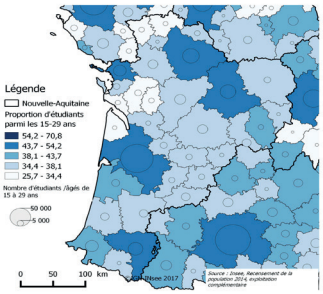

… en emploi

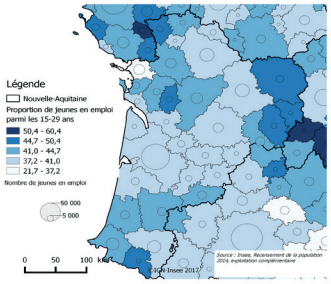

… en contrat d'apprentissage

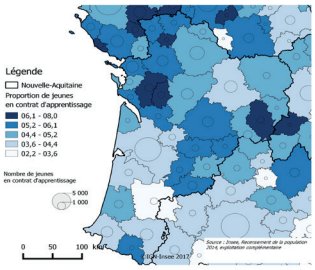

… ni en emploi ni en étude

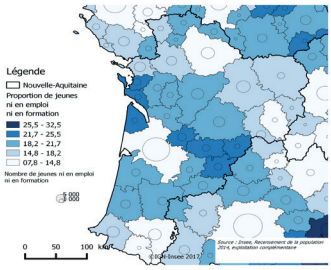

Jeunes ni scolarisés ni en emploi :pas seulement au cœur des villes

151 000 jeunes ne sont ni en formation ni en emploi ni en stage

Dont 50 000 n'ont pas de diplôme supérieur au brevet des collèges

Dont 30 000 n'ont pas de diplômes supérieur au brevet des collèges et recherchent un travail depuis plus d'un an

15-29 ans ni en emploi, ni en formation par bassin de vie, durablement éloignés du marché du travail et peu diplômés

15-29 ans ni en emploi, ni en formation, qui recherchent un emploi depuis plus d'un an ou sont inactifs, diplômés au maximum du DNB

4 600
1 533
511

Part des 15-29 ans ni en emploi, ni en formation, qui recherchent un emploi depuis plus d'un an ou inactifs, diplômés au maximum du DNB

- 0.4 - 2.3
- 2.3 - 2.8
- 2.8 - 3.6
- 3.6 - 4.5
- 4.5 - 8.4

Effectif concerné inférieur à 100 et part concernée significativement différente entre 2007 et 2012

Bassins de vie

Source : Insee, RP 2012

Champ : Population des ménages, des foyers étudiants, des habitations mobiles et sans abris

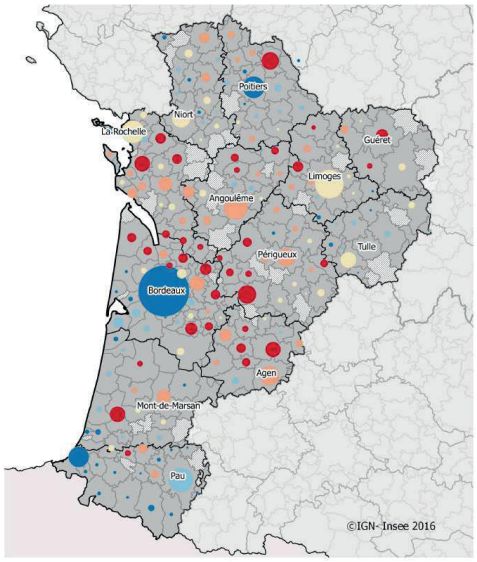

Une autonomie résidentielle progressive au fil des années

À 20 ans :

- un jeune sur deux vit chez ses parents
- un sur quatre habite seul

Un départ conditionné par :

- L'âge
- Le sexe
- L'activité
- Les conditions d'emploi

Répartition des jeunes selon l'âge et le mode de cohabitation en Nouvelle-Aquitaine en 2014

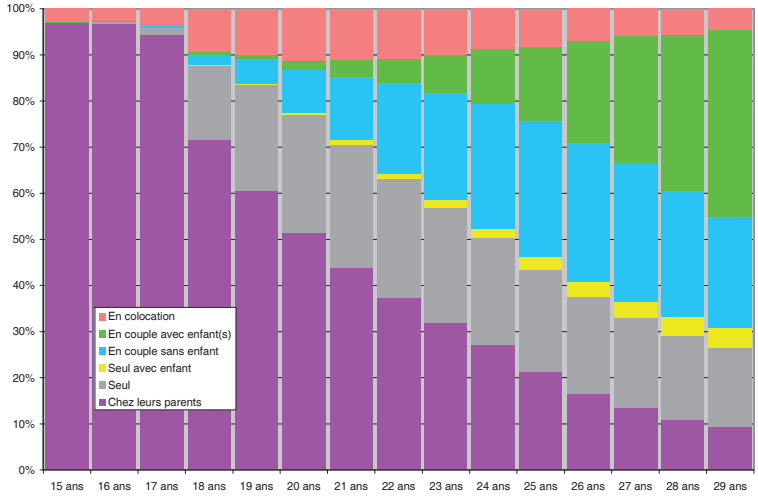

Source : Insee, RP2014 exploitation complémentaire

Un départ du domicile parental favorisé par l'emploi

Lieu de résidence des jeunes néo-aquitains selon leur situation professionnelle (en %)

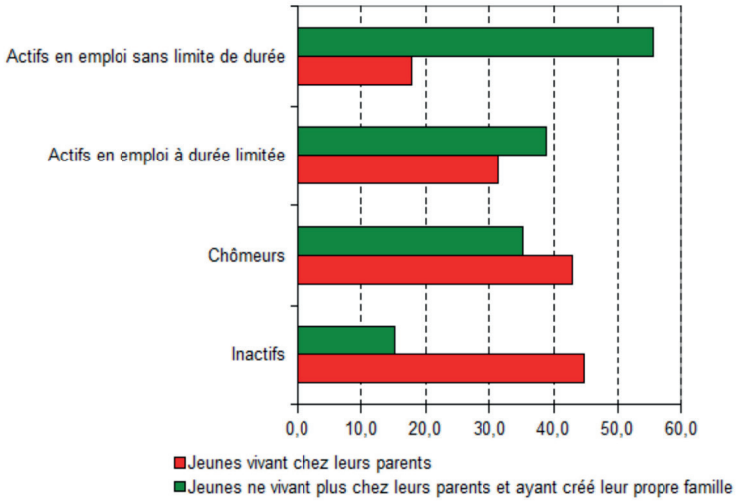

Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire

Engagement citoyen : la participation électorale en baisse plus forte chez les jeunes

Evolution des parts d'abstention systématique au sein d'une tranche d'âge en Nouvelle-Aquitaine (en %)

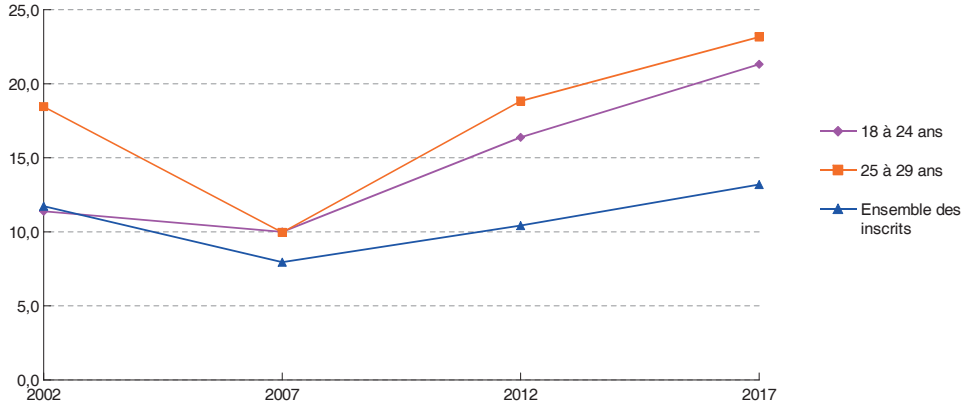

Parmi les jeunes âgés de 25 à 29 ans : 23,2% n'ont voté à aucun des tours de scrutin en 2017 en Nouvelle-Aquitaine

Source :Insee, enquête participation électorale 2002 à 2017

Un engagement intermittent ?

Répartition des inscrits au sein d'une tranche d'âge par type de participation aux élections de 2017 en Nouvelle-Aquitaine (en %)

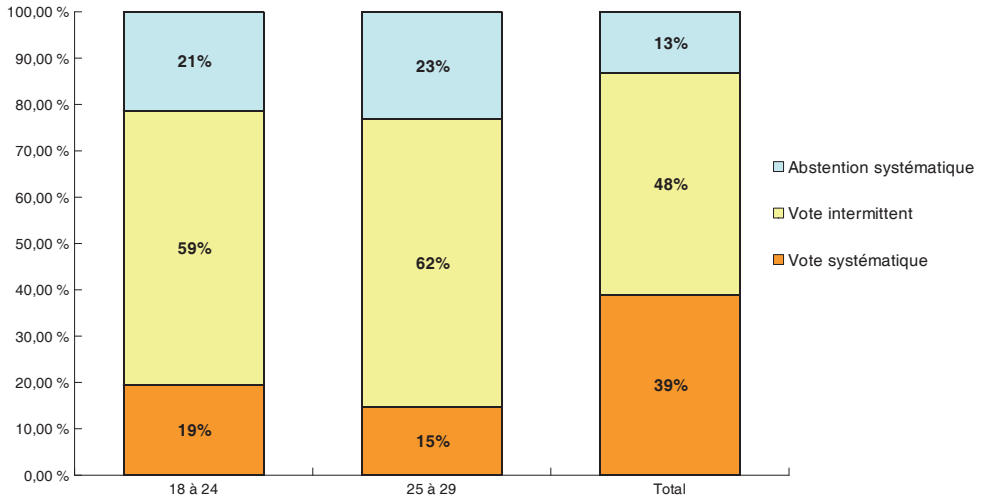

Source :Insee, enquête participation électorale 2002 à 2017

COMMMISSION THÉMATIQUE

Samedi 27 janvier 2018 / *ANGOULÊME*

SOMMAIRE

- Commission 1 : Quelle stratégie régionale en matière d'information jeunesse ?

- Commission 2 : Comment faciliter et valoriser l'engagement des jeunes ?

- Commission 3 : Comment favoriser l'accès à la mobilité internationale et infrarégionale ?

- Commission 4 : Comment favoriser l'accès des jeunes à un logement ?

- Commission 5 : Comment l'action publique peut-elle contribuer à l'épanouissement et au bien-être des jeunes ?

- Commission 6 : L'orientation et les jeunes : comment mettre en cohérence les acteurs ?

Commission 1 : Quelle stratégie régionale en matière d'information jeunesse ?

Les participants ont bénéficié d'un temps de formation et d'information au cours duquel ils ont pu prendre connaissance des problématiques sous-jacentes et des solutions existantes.

Ce temps dédié à la compréhension des enjeux a été réalisé en présence de :

- Dominique NIORTE, CRAJEP, en se basant sur Enquête menée par la DRJSCS et le CRAJEP sur *les pratiques numériques des jeunes 11-18 ans en Nouvelle Aquitaine.*
- Cécile CHATHUANT, DRJSCS en restituant une synthèse du diagnostic réalisé par l'agence phare pour le Ministère de la ville, jeunesse et des sports sur *Evaluation de l'expérimentation APOJ : développement des organisations de jeunes dirigés par des jeunes*, en novembre 2016.
- Philippe COURTESSEYRE, directeur adjoint Jeunesse et éducation, CD40 en basant sur Application Web *Alendroit40* développée par le Conseil Départemental des Droits d'accès des Landes.

A l'issue de ce temps de partage des connaissances, chaque membre de la commission a pu exprimer et formuler son point de vue. Enfin, les participants ont été associés à un temps collectif de production d'un avis, en voici la synthèse :

Constats
• Le peu de mobilisation de jeunes sur cette thématique (2 jeunes de la CTJ présents à cette commission) interroge quant aux lieux d'information jeunesse et aux métiers relatifs à Information Jeunesse (IJ). Comment mobiliser les jeunes sur la thématique information jeunesse ? • L'existence de multiples supports d'animation et d'information sur le territoire, parfois identiques voire en doublon • Surcharge d'informations (exemple du portail étudiant porté par le crous) • Les jeunes ne sont pas acteurs/créateurs de support dont ils seront les utilisateurs • Les pratiques des jeunes évoluent vers d'autres usages numériques. Les jeunes sont le plus souvent passifs face à l'outil numérique. Il faut penser des outils avec une dimension émancipatrice pour répondre à la demande des jeunes. • La thématique du « numérique » est méconnue : définition du numérique, les usages numériques des jeunes et de professionnels • La thématique s'inscrit dans un nouveau contexte territorial. Ce nouveau cadre soulève la problématique des financements, de la diversité des pratiques relatives à l'information jeunesse ; et le déséquilibre de moyens selon les territoires • L'action portée par les acteurs manque parfois d'articulation • Il faudrait valoriser l'Information Jeunesse de proximité sur les territoires : l'atout du milieu rural • Constat en milieu rural, les acteurs rencontrent des difficultés à toucher des jeunes C'est une problématique relative à la mobilité des jeunes qui sont à la fois peu autonomes dans la mobilité et qui passés un certain âge quittent leur territoire d'origine.

Axes d'amélioration
• Faciliter la prise de contact bidirectionnelle : Donner envie de venir au moyen d'une information synthétique et « digeste », simple à

trouver et à transmettre
Adapter les outils aux tranches d'âge (supports numériques)
Aller vers les jeunes, vers des groupes constitués : lieux fréquentés par les jeunes (clubs sportifs, centres culturels, salles de spectacle, etc.)
Proposer une information incarnée, avec des interlocuteurs, voire une relation entre pairs

- Intégrer la participation des jeunes dans les pratiques :

Favoriser leur implication dans l'ensemble du processus et de manière permanente : enquête/pratiques, participation/mise en place d'outils (fond, forme), enquête/utilisation, participation/évolution des outils (fond, forme)...
Trouver un équilibre entre jeunes «sujets » et acteurs de leur information
Développer le lien social (notamment avec les outils numériques), les relations entre pairs
Co-construire avec eux, identifier les créatifs (youtube)
Associer les jeunes usagers
Intégrer des volontaires en service civique

- Sécuriser et donner de la visibilité au réseau :IJ

Préserver les emplois (relations humaines, proximité)
Maintenir les aides et équilibrer les moyens alloués
Identifier avec efficience le réseau comme acteur des politiques jeunesses, jusqu'à l'échelon local (EPCI)
Valoriser l'IJ comme levier d'accès aux droits

- Accompagner la montée en compétences des structures :

Former les professionnels à l'appropriation des enjeux du numérique, des usages des jeunes, des outils
Former à une meilleure connaissance et adaptation aux publics, à aller vers les jeunes et sortir d'une logique de guichet
Mieux identifier les besoins des jeunes et faire en sorte que l'IJ les accompagne à différentes étapes de leurs parcours de vie
Aider à construire une information plus claire, mieux ciblée

Propositions concrètes

- Réfléchir à un lieu physique « jeune » et numérique dans une logique de flux : espace de communication et de diffusion. Les jeunes sont co-gestionnaires de cet espace. Cette action implique la notion de tiers lieu par une mutualisation de l'espace, un décloisonnement des offres de services et informations
- Mettre en place un Binôme usagers – professionnels. Où les jeunes sont acteurs, gestionnaires, créateurs de contenus.
- Créer une communauté d'usagers bénévoles (sur le principe des hôtes et greeters) : réaliser un retour d'expérience, partager les parcours de pairs à pairs. L'idée consiste à valoriser ces jeunes par un moyen qui reste à définir (gratification, système de crédits?)
- Créer un BIJ mobile (application mobile, outline) et nomade (notion d'itinérance et de parcours).
  Le format festif répond aux pratiques de jeunes et favorise la rencontre et les échanges informels, en mobilisant les méthodes de l'éducation populaire (en s'adaptant aux publics, notamment aux tranches d'âges). La diversité des lieux à investir (« aller vers ») est à privilégier. Notion de souplesse et immédiateté des réponses par le biais de la hotline.
- Créer la marque « information jeunesse » pour favoriser l'identification et la visibilité de ces lieux par les jeunes
- Concevoir une stratégie de l'information jeunesse via des influenceurs
- Intégrer les usagers dans le processus de formation des professionnels de l'information jeunesse

SCHEMATISATION DES ACTIONS PRECONISEES

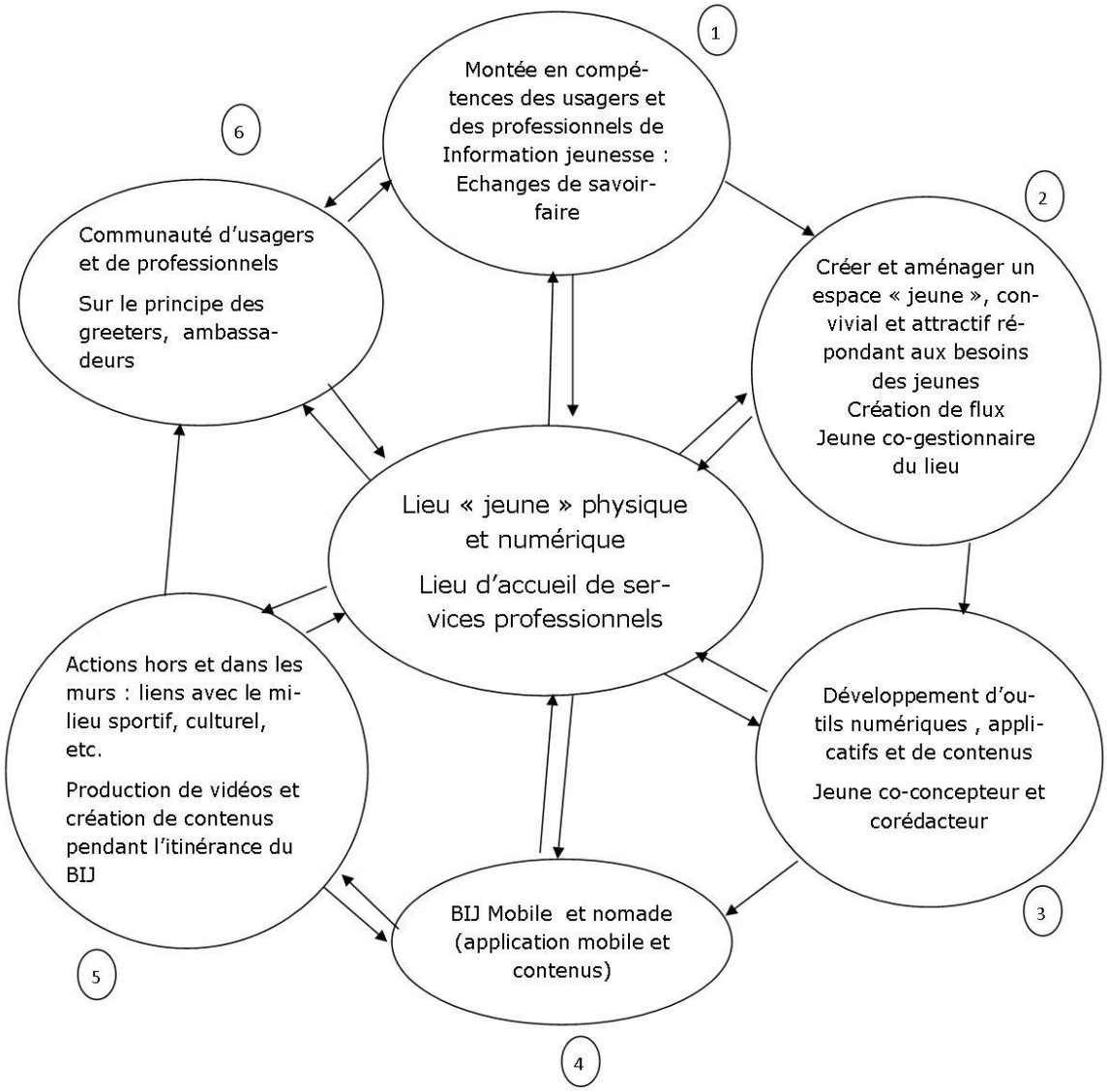

Les numéros indiquent le déroulé chronologique des actions préconisées.

Commission 2 : Comment faciliter et valoriser l'engagement des jeunes ?

Les participants ont bénéficié d'un temps de formation et d'information au cours duquel ils ont pu prendre connaissance des problématiques sous-jacentes et des solutions existantes.

Ce temps dédié à la compréhension des enjeux a été réalisé en présence de :

- Elodie Bellarbre, Laëticia Drean, *Engagement : quels leviers pour mobiliser les jeunes en retrait ?* **,** Injep analyses et synthèses, n° 3, juin 2017.
- Document de la Direction Régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine, *les orientations stratégiques de l'Etat en faveur de la vie associative.*
- Document sur le compte-engagement citoyen (CEC).
- Haut conseil à la vie associative, *Favoriser l'engagement des jeunes à l'école***,** 10 novembre 2017.
- Cécile Bazin, Marie Duros, Jacques Malet, *La France bénévole 2017*, Recherches et Solidarités
- Document sur l'engagement lycéen : le conseil de la vie lycéenne, Rectorat, Caroline Thomas-Latour – Déléguée académique à la vie lycéenne Bordeaux.

A l'issue de ce temps de partage des connaissances, chaque membre de la commission a pu exprimer et formuler son point de vue. Enfin, les participants ont été associés à un temps collectif de production d'un avis, en voici la synthèse :

Constats
• Un domaine en profonde mutation et très créatif • Une réflexion vers un changement de la société qui n'est pas portée par les politiques publiques : l'engagement reste pensé comme seulement réparateur de la précarité sociale. • La plupart des jeunes ne se retrouve pas dans les temporalités des politiques et des institutions (décalage de temps entre l'idée du projet et sa mise en œuvre) • Besoin de réinterroger les modalités de l'engagement, au sens large • On constate une fracture sociale liée à l'engagement, avec des inégalités sociales et culturelles dans la participation citoyenne • La notion d'engagement renvoie à l'articulation entre individuel et collectif : engagement individuel/soutien et émulation du collectif. • On note aussi des représentations sociales de l'engagement : qu'est-ce que l'engagement aujourd'hui ? Quelle est l'image de l'engagement ? • Lorsqu'on aide son voisin, se manifestent des valeurs de solidarité qui ne sont pas toujours identifiées comme un engagement : comment conscientiser l'engagement invisible ? • Valeurs travail / valeurs de l'engagement • Importance du rôle de l'Education nationale auprès des élèves • Des dispositifs d'engagement dévoyés, avec une perte de valeur ; un engagement qui peut être « consumériste ». C'est le cas parfois dans le cadre du programme du service civique où les motivations des jeunes ne sont pas liées à un désir d'engagement.

Pistes d'améliorations

- Besoin de réinterroger le projet d'engagement
- Reconnaitre, valider et considérer l'engagement dans les parcours des jeunes
- Identifier les différentes formes d'engagement et les rendre visibles
- Ne pas réduire l'engagement à quelques formes existantes
- Dépasser les dispositifs actuels
- Partir d'actions concrètes pour valoriser ensuite les formes d'engagement
- Intérêt de la méthode du pair-à-pair (proximité d'âge et d'intérêt) pour favoriser la mobilisation et l'engagement des jeunes : notion à définir et à circonscrire, à comparer avec celle de tutorat, d'accompagnateur
- Concernant la vie associative :
- Renouveler les instances associatives
- Modifier les modalités de fonctionnement des associations : gouvernance à élargir

Propositions concrètes

- Créer une plateforme de l'engagement

Portail unique / Répertorier, recenser les projets / Une entrée par projet d'engagement / Financement des projets par institutions dont la région Nouvelle aquitaine / Lier offre et demande : les associations ont besoin de bénévoles et les jeunes ont des projets / Consultable dès le collège / Avoir des moyens en termes de développement / Localiser les plateformes, mettre en place des relais physiques (cf tiers lieux)

- Mettre en œuvre un parcours citoyen, dans un objectif sociétal durable

Favoriser les liens entre Education populaire et Education formelle sous la forme d'un vrai partenariat, avec l'intervention systématique d'associations dans le temps scolaire, à l'instar de ce qui se pratique dans l'enseignement agricole) / Une des formes possibles : organiser des journées rencontres, ouvertes à des associations diversifiées ; redéfinir les agréments des associations qui peuvent accéder dans l'enceinte scolaire / Etendre les gratifications et avantages à tous les jeunes, quels que soient leurs statuts (exemple : carte étudiant, réduction cinéma…)

- Accompagner vers un parcours citoyen

Faire connaitre tout ce qui existe / Créer des rencontres de l'engagement pour permettre à des jeunes de se rencontrer sur différents territoires de la région

- Améliorer le programme du service civique

Concevoir des temps de travail en amont avec les structures pour bien préparer l'accueil des jeunes en services civiques afin que les missions ne soient pas dévoyées / Définir des missions suffisamment larges et pas trop définies à l'avance / Travailler l'après-service civique : des choses existent, les recenser et les faire connaître / Travailler sur le « Service civique inversé » : co-construction de la mission en amont (pas possible avec tous les jeunes cependant)

Commission 3 : Comment favoriser l'accès à la mobilité internationale et infrarégionale ?

Les participants ont bénéficié d'un temps de formation et d'information au cours duquel ils ont pu prendre connaissance des problématiques sous-jacentes et des solutions existantes.

Le temps dédié à la compréhension des enjeux a été réalisé à partir de

- *Diagnostic régional sur les pratiques d'accompagnement vers et à la mobilité européenne et internationale des jeunes en Nouvelle Aquitaine :* Diagnostic réalisé de janvier à novembre 2016 dans le cadre du projet SO Mobilité soutenu par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, en 2016 par les associations Cooleurs du Monde, Pistes Solidaires et les CEMEA.

A l'issue de ce temps de partage des connaissances, chaque membre de la commission a pu exprimer et formuler son point de vue. Enfin, les participants ont été associés à un temps collectif de production d'un avis, en voici la synthèse :

Constats
1- La mobilité infrarégionale n'a pas été prise en compte dans cette thématique de mobilité alors que se constate une distance entre la prise de décisions politique dédiées au transport et les besoins des jeunes 2- L'information relative à la mobilité est éparse et donc peu lisible 3- Etre vigilant par rapport aux propositions de mobilité 4- Comment aider les jeunes à réaliser une mobilité car il existe de nombreux freins. 5- La réalisation des mobilités dépend des personnes qui accompagnent les jeunes dans leur projet

Les axes d'amélioration
• Rapprocher les jeunes des décideurs sur la concertation • Rendre lisible l'information • Sécuriser l'offre de mobilité éducative • Développer la mobilité • Mobiliser les encadrants jeunesse

Les propositions concrètes
• Création d'une instance de concertation pour prendre des décisions relatives au transport des jeunes • Donner aux jeunes les moyens de suivre les décisions prises et de pouvoir donner un avis • Mise en place d'un portail unique d'informations exhaustives, • constituer une bibliothèque et une cartographie de témoignages de jeunes

- Articuler le portail avec les supports existants : so mobilité
- Créer des entrées par profils d'utilisateurs
- Organiser un déchiffrage de l'information relative à la mobilité (pour pouvoir alerter sur le volontourisme)
- Labellisation des associations par la constitution d'une charte sur les valeurs et principes communs pour accompagner dans le parcours de mobilité (avant, pendant, après la mobilité) ;
- élaboration d'un cahier des charges pour être opérationnel (tous dispositifs confondus)
- Valorisation de la mobilité par la mise en place d'un outil sur la reconnaissance de la mobilité (savoir être et savoir-faire)
- Réalisation d'un Clip/témoignages pour sensibiliser à la mobilité, et valoriser une expérience à l'étranger. Le but serait de le diffuser avant les séances de cinéma.
- Mise en place d'un réseau de parrains, sur le format de formation de pairs à pairs, qui pourront aider/conseiller un autre jeune pendant sa mobilité (en complément du tuteur)
- Instauration d'une coordination des professionnels accompagnant les jeunes en mobilité
- Organisation de journées de sensibilisation inter-acteurs et d'échanges entre pairs

Commission 4 : Comment favoriser l'accès des jeunes à un logement ?

Les participants ont bénéficié d'un temps de formation et d'information au cours duquel ils ont pu prendre connaissance des problématiques sous-jacentes et des solutions existantes.

Ce temps dédié à la compréhension des enjeux a été réalisé en présence de :

- Sonia Alriq, Chargée de mission Direction de l'Urbanisme et du Logement Région Nouvelle-Aquitaine (plus d'informations sur https://www.nouvelle-aquitaine.fr/concertations-pour-co-construire-nouvelles-politiques-regionales/quelles-solutions-pour-logement-jeunes.html)
- Lionel Martinez et Richard Girardot, co-fondateurs de Swap & Study (retrouver toutes les infos sur http://www.swapandstudy.com/#!)

A l'issue de ce temps de partage des connaissances, chaque membre de la commission a pu exprimer et formuler son point de vue. Enfin, les participants ont été associés à un temps collectif de production d'un avis, en voici la synthèse :

Constats
• Prise en considération du fait que le parc locatif privé est supérieur à l'offre sociale ; • Pas d'entrée par statut : il est évolutif, pas de façon linéaire, pas une trajectoire unique et uniforme ; • Quel accompagnement en cas de « difficultés » ou lorsqu'il n'y a plus de relais ; • Prise en compte de la fiscalité (exemple : rattachement familial, prise en considération de la situation en n-2) ; • Accès au logement facilité par son propre réseau (amical, professionnel, familial), d'où la nécessité du rapprochement des sphères sociales ; • La question du capital de départ, c'est-à-dire le démarrage dans la vie, a-t-on les moyens pour pouvoir démarrer ? • Préciser que les impayés ne représentent qu'1% des locataires ; • Tenir compte du manque de places dans tous les dispositifs, qu'ils soient généralistes ou spécifiques, ainsi que les délais d'attente autant pour l'accès à ces structures que pour l'accès à un logement social (surtout en zone tendue) ; • Prise en charge des Mineurs Non Accompagnés (augmentation du nombre de personnes arrivant sur le territoire et difficultés accrues dans la prise en charge).

Ce que je sais sur le logement et à qui je le dois ou à qui je demanderai un logement ?
• Le patron ; • Le maire ; • Le travailleur social (éducateur, assistante sociale, interventions des maraudes par des bénévoles le plus souvent) ; • Le tuteur (exemple : service civique) ; • Les syndics

Pistes d'améliorations
• Pour les primo-arrivants : envisager une prise en charge globale combinant hébergement et accompagnement ; • Pour tous les publics : l'insertion professionnelle va de pair avec l'accès au logement ; • Création de statut intermédiaire entre le parc privé et le parc social : création d'une coopérative de logements dédiés aux jeunes ; • Mettre en œuvre des logements à bas coût, en échange d'un investissement des jeunes favorisant l'intérêt général (notion de service rendu et de spirale de la solidarité) ; • Modularité des loyers en fonction des ressources des jeunes (mais quid de la compensation ?) ; • Réflexion et travail plus approfondi sur la fiscalité pour remettre sur le marché des logements dans le parc privé (notion d'héritage et aide à la construction) ; • Disposer d'un lieu ressource unique disposant d'un référent effectuant le lien entre les bailleurs et les jeunes (réflexion autour du réseau information jeunesse) ; • Développer les Agences Immobilières à Vocation Sociale (AIVS) et le dispositif intermédiation locative, ainsi que favoriser la communication et l'information ; • Réfléchir en inter institution ou inter administration sur la mise en œuvre d'un pot commun (relier les différentes politiques publiques ensemble, travail transversal) : que les institutions s'imposent à elles-mêmes ce qu'elles demandent aux acteurs associatifs ; • Favoriser un climat de confiance réciproque entre bailleurs et jeunes ; • Module de formation à développer sur le savoir-être autant de la part du candidat locataire que de la part des bailleurs.

Commission 5 : Comment l'action publique peut-elle contribuer à l'épanouissement et au bien-être des jeunes ?

Les participants ont bénéficié d'un temps de formation et d'information au cours duquel ils ont pu prendre connaissance des problématiques sous-jacentes et des solutions existantes.

Ce temps dédié à la compréhension des enjeux a été réalisé en présence de :

- Monsieur Gicquel *Professeur* des universités – Praticien hospitalier (PUPH) pédopsychiatre

Et à partir des ressources documentaires suivantes :

- L'eurobaromètre du bien-être en 2011 http://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/archives/quali/wellbeingfinal_fr.pdfSite
- Le Site Génération What
- L'Enquête provox : jeunesse, Europe et éduc'pop

A l'issue de ce temps de partage des connaissances, chaque membre de la commission a pu exprimer et formuler son point de vue. Enfin, les participants ont été associés à un temps collectif de production d'un avis, en voici la synthèse :

Constats
• Les jeunes dans la société Les jeunes évoluent dans une société normée qui leur impose d'être le meilleur. La société pousse les jeunes à l'individualisme et à la performance. Cela peut les mettre en échec. • Les adultes et les jeunes Les parents participent à cette injonction. Ils ont des attentes vis-à-vis de l'avenir de leur enfant. Ces attentes peuvent ne pas correspondre à celles des jeunes. Les injonctions sociétales et parentales de réussite et de performance peuvent empêcher le bien-être et l'épanouissement. L'accompagnement des jeunes devrait se faire dans la souplesse (cadre qui permet de l'expérimentation mais avec un accompagnement). • Les jeunes, entre ressenti individuel et collectif La jeunesse vit un paradoxe. De manière individuelle, les jeunes sont positifs vis-à-vis de leur avenir mais de manière collective, la jeunesse se voit comme une génération sacrifiée (génération Y). La jeunesse est hétérogène (origine sociale, genre, culture…). Les jeunes vivent cloisonnés. • L'adolescence L'adolescence est un état en soi. Les adolescents ont un autre rapport au corps (75% des filles n'aiment pas leur corps) et aux autres. De même, ils vivent un état psychique qui est très spécifique (émotions.) • Le bien-être et l'épanouissement Le bien-être est une notion subjective qui fait l'objet d'enquête : eurobaromètre et génération What. Le bien-être est un ressenti qui s'évalue à un temps T. Le questionnaire européen HBSC donne une cartographie du bien-être. L'Unesco a aussi fait un rapport sur ce thème. L'épanouissement est un processus qui s'évalue tout au long de la vie. La notion de collectif et d'engagement est un préalable au bien-être.

Axes d'amélioration	Propositions concrètes
• Quelle place pour les jeunes dans les politiques publiques dédiées au transport et au logement ? • Comment intégrer la question du genre dans les politiques jeunesses ? • Comment donner de la lisibilité et de la visibilité à l'engagement des jeunes ? • Comment accompagner l'éducation des jeunes ? • Comment accompagner les parents afin de les aider à trouver leur place ? • Comment développer un concept d'éducation partagée en décloisonnant les acteurs et les politiques ? • Comment créer des espaces collectifs ? • Comment passer de la concurrence à la coopération pour rechercher un équilibre ?	• Favoriser l'écoute, créer des espaces pour que les jeunes puissent s'exprimer et être entendus au sein de toutes les institutions et organismes confondus. • Intégrer un temps dédié (depuis le plus jeune âge) pour l'autonomisation des élèves • Financer de manière multi-institutionnelle des projets collectifs sur la thématique de l'engagement en faveur d'un projet commun • Créer des espaces/lieux ouverts pour des expérimentations et des créations collectives • Ouvrir plus d'espaces de parole et de découverte pour les jeunes • Remplacer les affichages publicitaires par des affichages relatifs à des informations locales utiles (autant en zones urbaines que rurales) favorisant l'insertion sociale dans la vie locale.

Commission 6 : L'orientation et les jeunes : comment mettre en cohérence les acteurs ?

Les participants ont bénéficié d'un temps de formation et d'information au cours duquel ils ont pu prendre connaissance des problématiques sous-jacentes et des solutions existantes.

Ce temps dédié à la compréhension des enjeux a été réalisé en présence de :

- Colette DUTEMPS, Directrice de CIO sur l'académie de Bordeaux

A l'issue de ce temps de partage des connaissances, chaque membre de la commission a pu exprimer et formuler son point de vue. Enfin, les participants ont été associés à un temps collectif de production d'un avis, en voici la synthèse :

Ce que j'ai compris de la thématique	Ce que j'ai retenu
• Améliorer les processus d'orientation tout au long de la vie. Un principe de réalité. Cela nous concernera plusieurs fois dans notre carrière professionnelle. Aujourd'hui on est admis aussi à changer de parcours professionnel. • Notion de processus Problème de société global et pas uniquement pour les jeunes, dû aux évolutions des métiers • Définir ce qu'on entend comme jeune A la CTJ, c'est 15-30 ans / aussi la définition des jeunes de l'INSEE (1ers CDI interviennent vers l'âge de 30 ans) • Réfléchir sur l'apprentissage en cours. • Différencier l'information donnée aux jeunes et celle donnée aux parents. • Déconstruire les idées reçues sur les différentes formations. • Valoriser tous les parcours.	• Méconnaissance de l'environnement (information et orientation ; économique) qui nous entoure et des améliorations qui en découlent. • Paramètre géographique (contraint ou voulu ?) Au pays basque, les jeunes s'orientent pour rester au pays. Ils ne savent pas forcément ce qui est possible de faire au pays basque, ils optent pour un bac+5 alors que l'emploi local demande des bac+2 par exemple. • Inadéquation entre l'offre d'orientation et les débouchés possibles localement. • Identification des acteurs Exemple : qu'est-ce qu'un CIO, un EMA ? Leurs missions ?

Points faibles	Pistes d'améliorations
• Question du déterminisme de l'orientation lié aux notes. • Question de l'évaluation des outils, processus : comment évaluer l'efficience ? • Manque de consultation des jeunes • Manque de valorisation équitable de tous les parcours. Dichotomie directives nationales et réalité locale • Méconnaissance des micro-lycées Quid du « hors les murs » ? Comment accentuer plus de sortir du cadre scolaire	• Coordonner les acteurs. • Développer et valoriser les compétences transversales. • Enseigner le territoire / communiquer • Débloquer la rigidité des paliers d'orientation. Guides de partage des bonnes pratiques • Sortir de la démarche trop descendante : de l'adulte vers le jeune. Un peu plus horizontale. • Laisser du temps aux jeunes pour participer à la construction de son

pour parler d'orientation : souvent => école/orientation-lycée. Il y a aussi orientation-lycée/insertion. On est trop peu dans le processus de l'école/insertion	parcours avenir. jeunes / parents. • Mettre en adéquation les données des GPCE faites par les bassins d'emploi avec l'orientation.

Les propositions
• Axe 1 : Des rendez-vous obligatoires avec chaque élève et parents pour personnaliser l'orientation - Un en troisième et un en terminale - Moment où on parle au jeune et à ses parents => objectif de cohésion • Axe 2 : Développer l'information grand public // question de l'accès au droit - En particulier l'accès au conseil en évolution professionnelle - Un outil qui permet d'identifier tous les acteurs du conseil en évolution professionnelle. • Axe 3 : Encourager les démarches de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences au niveau local (GPEC Territoriale) qui mobilise les différents acteurs locaux : pôle emploi, partenaires sociaux, éducation nationale,… • Axe 4 : Soumettre notre avis au CESE • Axe 5 : Entamer une réflexion sur le développement et la valorisation sur les compétences transversales et comportementales • Axe 6 : Adapter les supports de communication aux usages des jeunes (partenariat avec des influenceurs jeunesse) • Axe 7 : Créer un outil pour que les jeunes et les parents soient co-constructeurs et évaluateurs des dispositifs qui leurs sont destinés. • Axe 8 : Avoir un éclairage plus important sur l'insertion professionnelle.

1RE CONFÉRENCE TERRITORIALE DE LA JEUNESSE

COMMMISSION THÉMATIQUE

Samedi 26 mai 2018 / *HENDAYE*

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Information jeunesse"
Proposition : Créer une communauté de bénévoles (inspirée des GREETERS)

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle ?
(citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

- *Problème: méconnaissance du champ de l'information jeunesse et des structures qui la portent*
- *Frustration: se priver d'une expertise d'usage*
- *Manque: la place des jeunes (ex: participation dans l'information jeunesse)*

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition ? (que permet-elle)

- *Relation entre pairs (proximité, constitution de communautés)*
- *Promotion des structures*
- *Emancipation de sujet à acteur*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires ? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ?
Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

- *Bénéficiaires : les jeunes du territoire (ne connaissant pas l'Information Jeunesse)*
- *Parties prenantes : usagers impliqués et mobilisés par le réseau Information Jeunesse du territoire*

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

- Offre une vraie place aux jeunes
- Valorise l'expertise du jeune
- Permet de développer des compétences professionnalisantes
- Rapproche les professionnels des publics

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

- *Grâce à des e-influenceurs*
- *Les partenaires de l'information jeunesse du territoire*
- *La communication institutionnelle locale*
- *Le relais auprès des acteurs éducatifs*

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

- *La place donnée aux jeunes sur les territoires*

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)

La reconnaissance de l'expertise d'usage des jeunes (confiance) - la domination de l'expertise professionnelle
Créer et soutenir une communauté d'usagers bénévoles producteurs/diffuseurs d'information permettant de valoriser leurs expertises en prenant en compte la diversité des territoires

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Information jeunesse"
Proposition : Réfléchir à un lieu physique et numérique jeune

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle ?
(citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

- *Désaffection des espaces d'accueil physiques*
- *Complexification de l'information jeunesse (multiplication des supports, des acteurs, des canaux d'information)*
- *Manque de lisibilité de l'information jeunesse*
- *Manque de fiabilité de l'information: défaut d'actualisation des données internet, mise à jour des flyers*

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition ? (que permet-elle)

- *Relation entre pairs (proximité, constitution de communautés)*
- *Promotion des structures*
- *Emancipation de sujet à acteur*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires ? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ?
Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

- *Bénéficiaires : les jeunes du territoire (ne connaissant pas l'Information Jeunesse)*
- *Parties prenantes : usagers impliqués et mobilisés par le réseau Information Jeunesse du territoire*

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

- Offre une vraie place aux jeunes
- Valorise l'expertise du jeune
- Permet de développer des compétences professionnalisantes
- Rapproche les professionnels des publics

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

- *Grâce à des e-influenceurs*
- *Les partenaires de l'information jeunesse du territoire*
- *La communication institutionnelle locale*
- *Le relais auprès des acteurs éducatifs*

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

- *La place donnée aux jeunes sur les territoires*

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)

La reconnaissance de l'expertise d'usage des jeunes (confiance) - la domination de l'expertise professionnelle
Créer et soutenir une communauté d'usagers bénévoles producteurs/diffuseurs d'information permettant de valoriser leurs expertises en prenant en compte la diversité des territoires

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Information jeunesse"

Proposition : Créer ***un BIJ mobile et nomade***

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle ?
(citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

- *Rendre l'information accessible*
- *Faire connaitre les structures*

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition ? (que permet-elle)

- *Hors les murs*
- *Faciliter l'accès aux lieux*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires ? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ?
Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

- *Bénéficiaires: les jeunes*
- *Chargés de la mise en œuvre :*
  - *Le réseau Information Jeunesse*
  - *Les services de l'Etat (facilitateurs)*
  - *Les collectivités locales*
  - *Les Conseils de développement*

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

- *S'appuyer sur des événements festifs*
- *Organiser des événements*
- *Actions ciblant des établissements scolaires*

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

- *S'appuyer sur les acteurs jeunesse des territoires (JEP)*
- *S'appuyer sur une communauté de bénévoles*
- *Formation des professionnels pour communiquer dans ces contextes*

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

- *La sectorisation territoriale*
- *La capacité à mobiliser des moyens (humains, matériels, financiers)*

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)

Créer un BIJ mobile « IJ truck », (également espace intimiste pour une information personnalisée), qui permet d'aller vers les jeunes là où ils sont (évènements festifs, sportifs, forums) pour:

- *Adapter l'information à une problématique territoriale ou sociale*
- *Promouvoir les lieux/structures de l'Information Jeunesse (1er contact)*

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Engagement"

Proposition : Parcours Citoyen

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle ?
(citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

- *Fracture sociale liée à l'engagement avec des inégalités sociales et culturelles dans la participation citoyenne*
- *Représentations sociales*
- *Donner les clés pour comprendre le monde*

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition ? (que permet-elle)

- *Passerelle éducation formelle et non formelle*
- *Recréer un pont entre le collectif et l'individuel*
- *Valoriser l'engagement*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires ? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ? Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

Jeunes: toute personne engagée
Personnel travaillant avec les jeunes (éducation, animation…)

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

- *Travail collaboratif: chaque avis a son importance*
- *Partenariat opérationnel*
- *Mettre tout le monde autour de la table*

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

- *Détournement de publicité par des messages de fiction. Ex: un monde sans engagement*
- *Illustrer l'engagement, témoignages concrets. Ex: BD, pièces de théâtres, web séries…*
- *Rencontres physiques et plateforme numérique*

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

- *Rendre plus attractif l'engagement*
- *Des questions qui relèvent des politiques nationales*

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)

Fracture sociale liée à l'engagement ; créer un parallèle entre éducation formelle et informelle en favorisant des temps de parcours citoyen pour les jeunes, communiquer par la pub détournée
La démarche est la suivante : Recensement et état des lieux, Informer communiquer, Accompagnement mise en réseau
Les outils: Plateforme de témoignage concrets, rencontres/manifestations, Fiction: Un monde sans engagement: utiliser la publicité et la détourner

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Engagement"

Proposition : *Une forme d'engagement qui donne envie aux jeunes (inclure la notion de divertissement, loisirs, passions)*

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle ?
(citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

- *Parce que la plupart des jeunes (15-18 ans) ne sont pas intéressés par l'engagement,*
- *N'ont pas envie de s'engager*

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition ? (que permet-elle)

- *Créer l'envie et l'intérêt: prévoir une récompense (pas nécessairement financière) reliée à la passion du jeune ou à son projet professionnel. Ex: offrir des stages de sport, proposer des lieux d'engagement attractifs (de Londres au Kenya)*
- *Allier engagement et divertissement*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires ? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ?
Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

- *Les bénéficiaires : les 15-18 ans; seuls ou en groupes d'amis*
- *Accompagnateurs : animateurs mairie et professeurs*

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

- *Ça n'existe pas ou trop peu*
- *Engagement ludique, atypique pour créer l'envie (une « carotte » pas uniquement financière*
- *Le projet est construit par les jeunes (comme cette proposition)*

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

- *Explication du dispositif dans les classes du lycée (là où les jeunes sont captifs)*
- *Associations*
- *Tous ces acteurs pourraient accompagner le/les jeune-s à construire leur projet*

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

- *Financement: coût réduit pour que les jeunes puissent réaliser leurs projets (dispositif type bourse)*
- *Nombre de bénéficiaires : places certainement limitées (possibilité de tirage au sort)*

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)

Ce qui fait la différence de notre projet, c'est que c'est une idée qui vient de nous, jeunes, donc, selon nous il y a de la fraîcheur là-dedans qui peut plaire

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "bien être et épanouissement"
Proposition : Intégrer un temps dédié pour l'autonomisation des élèves

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle ?
(citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

- *Peu de temps dédié à l'épanouissement et à l'autonomie du jeune dans le temps scolaire*
- *Déséquilibre du rapport professeur/élève*
- *L'individu n'apprend pas à se connaître dans le cursus scolaire*

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition ? (que permet-elle)

- *Intègre le programme de ces temps dédiés dans le projet d'établissement*
- *Complémentarité du contenu actuel*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires ? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ?
Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

- *Cibles : élèves, équipes pédagogique, parents*
- *Enseignants : pas les seuls en charge de ce programme. Les associations, parents, élèves et spécialistes des thématiques (ex. mon E.S.S à l'école, acteurs du territoire…)*

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

- *Travail sur le jeune dans sa globalité: esprit critique, rapport au corps, à la conscience, ressources locales, environnement…*
- *Plus de points de vues différents, formations complémentaires dans les équipes pédagogiques*
- *Plus de confiance entre l'équipe pédagogique et les élèves*

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

Programme développé au sein des établissements : les élèves (bénéficiaires) sont captifs sur lesdits établissements.

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

Positionnement du Rectorat et des établissements

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)
Pas de temps dédié à l'épanouissement et à l'autonomie des jeunes. Un déséquilibre du rapport professeur/élève. L'individu n'apprend pas à se connaitre. Réadapter un temps dédié d'une heure par semaine dans les lycées et les collèges, et dans les écoles élémentaires : ressources locales et environnement, connaissance de soi

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Engagement"
Proposition : Améliorer le programme du Service civique

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle ?
(citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

- *Problème de définition de la notion « d'engagement en service civique »*
- *Utilisation d'un dispositif d'engagement pour remplacer des emplois : parole du recteur le 13 novembre sur l'aide aux devoirs, arrêt des contrats aidés ; le préfet propose d'utiliser le service civique comme solution à l'absence*
- *Contrat de service : négociation entre les personnes. Aujourd'hui : pas pouvoir faire autre chose des 24h.*

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition ? (que permet-elle)

- *Sortir d'un modèle hiérarchique (lien de subordination) et faire que la relation soit gagnant/gagnant*
- *Contrôle de suivi du dispositif Service Civique et structures doivent être entendus*
- *Un projet consenti entre deux parties*
- *Charte d'engagement réciproque pour réaffirmer et renforcer le cadre*
- *Accompagnement à la sortie du Service civique avec une/des solutions : emploi, formation, SVE…*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires ? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ?
Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

- *Les jeunes de 16 à 25 ans*
- *Les structures : associations, collectivités…*
- *L'Etat et les services déconcentrés*

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

Cette proposition est surtout un « recadrage » du dispositif : Charte comme principal moyen

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

- *Le peu de contrôle du dispositif*
- *L'argent*

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Bien-être et engagement "
Proposition : Créer des espaces/lieux ouverts pour des expérimentations et des créations collectives

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle ?
(citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

Disposer d'un lieu ressource sur l'engagement pour connaitre les possibilités de s'engager par le biais de la rencontre, l'entraide, la coopération et diffusion de l'information entre pairs (missions d'engagement proposées par les associations, les institutions/collectivités)

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition ? (que permet-elle)

- *Permettre la valorisation des initiatives des jeunes*
- *Permettre la construction de projets collectifs ou individuels, même si on n'a pas d'idée de projet en tête*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires ? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ?
Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

Sur ces lieux :

- *Présence d'un permanent - facilitateur ;*
- *Lieu animé et programmation développée par un groupe moteur constitué de jeunes mobilisés sur le territoire (en plus du permanent), et en capacité de mobiliser d'autres jeunes. Fonctionnement similaire à une maison des étudiants.*

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

- *Programmation du lieu co-construite avec les jeunes (groupe moteur et bénéficiaires du lieu), les acteurs associatifs du territoire et structures locales, aussi bien sur le contenu que sur la forme.*
- *Intégration d'une médiation pour faire des remontées vers les institutions et collectivités*

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Mobilité"
Proposition : Favoriser/Promouvoir l'interculturalité

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle ?
(citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

- *Pour répondre à plusieurs problématiques :*
- *Repli sur soi/besoin d'ouverture*
- *Se découvrir soi*
- *Le fait d'être « fermé » à une langue*
- *Adaptation compétences*

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition ? (que permet-elle)

- *Témoignages vidéothèque / ambassadeurs « mobiles »*
- *Animation bilingue/trilingue (exemple du lycée Aizpurdi)*
- *Formation des formateurs aux langues vivantes*
- *Journées de sensibilisation, outils thématiques, accompagnement*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires ? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ?
Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

Jeunes acteurs (tuteurs, éducateurs, professionnels…)

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

Solution plus globale et ouverte à tous les acteurs de la mobilité

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

Etablissements scolaires, lieux de loisirs, etc…

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

- *Questions réglementaires*
- *Cloisonnement des institutions*
- *Absence d'un office public des langues*

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)
Go, Goazen, On y va, Vamos

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Mobilité"
Proposition : Permettre les échanges transfrontaliers et une mobilité infra régionale

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle ?
(citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

Levée des craintes et blocages (psychologiques, linguistiques)

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition ? (que permet-elle)

- *Initier une première expérience de mobilité*
- *Donner l'envie de recommencer*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ?
Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

- *Jeunes de toute la Région,*
- *Implication de toutes les structures où sont les jeunes, formelles ou informelles*
- *Réciprocité : jeunes espagnols….*

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

Prendre en compte l'ensemble du territoire Nouvelle-Aquitaine

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

Par les Réseaux sociaux, lycée, centre d'animation, sensibiliser les équipes éducatives dans l'école et en dehors

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

- *Un portage institutionnel*
- *Le temps*
- *Le financement*

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)
« C'est juste à côté »

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Mobilité"

Proposition : Ouvrir les instances de concertation, où les décisions sur les transports sont prises, aux jeunes

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle? (citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

- *Eloignement géographique*
- *Inégalité « rural/urbain »*
- *Quand on parle de transport commun on évoque souvent le train en priorité : autres moyens : vélo électrique, etc.*
- *Manque de lisibilité de l'offre*

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition ? (que permet-elle)

- *Un pouvoir réel donné aux jeunes (une voix qui compte autant que celle de l'adulte dans l'instance décisionnaire)*
- *Implication dans les prises de décisions collectives*
- *Autres transports que le train*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires ? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ?

Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

- *Les jeunes 14-30 ans en mesure de se déplacer de manière autonome*
- *Les instances dirigeantes des différents dispositifs concernant les transports*
- *Les élu-e-s*

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

Une réponse aux inégalités de territoire rural/urbain
Autonomisation et engagement concret des jeunes sur un sujet primordial pour l'émancipation.

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

- *Famille, éducation nationale, loisirs,*
- *Présentation orale des dispositifs dans les lycées ou autre*

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

Evolution des consciences pour accepter la voix des jeunes
Mise en place juridique et technique.

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Logement"
Proposition : Modularité des loyers en fonction des ressources des jeunes

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle?
(citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

- *Des loyers trop chers pour des jeunes aux revenus limités*
- *Des inégalités dans l'accès au logement*
- *Les aides dépendent trop de la situation familiale et pas assez de la situation du jeune*

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition ? (que permet-elle)

- *Prise en compte de la situation du jeune uniquement*
- *Simplification administrative pour le jeune*
- *Loyer adapté à la situation actuelle*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires ? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ?
Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

- *Tous les jeunes de tous les territoires*
- *Propriétaires*
- *La CAF*

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

- *Une prise en compte des situations adaptée à l'instant T*
- *Pas d'avance de frais pour les jeunes*
- *Limites des impayés*

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

Versement des aides au logement directement aux propriétaires, en fonction de la situation actualisée mensuellement des locataires

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

- *Quelle sincérité du locataire et du propriétaire ?*
- *Adaptation administrative au mois de mois*
- *Risque de mise en difficulté des jeunes par le mode*

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)

Un loyer adapté chaque mois à ma situation !

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Logement"

Proposition : ***Tout jeune en recherche de logement doit accéder à de la ressource de qualité et de la formation pour appréhender sa recherche de logement sereinement***

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle ?
(citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

- *Trop de canaux d'information*
- *Informations pas toujours fiables et pertinentes*
- *Chercher un logement est un savoir-être qui s'apprend*

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition ? (que permet-elle)

- *Un lieu de ressources unique qui diffuse l'information aux lieux ressources*
- *Favoriser la montée en compétences sur le logement des acteurs ressources de proximité*
- *Accompagnement pour développer des savoirs-être de la part du candidat locataire*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires ? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ?
Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

- *Destiné à tous les jeunes de tous les territoires*
- *Réseau Information Jeunesse, mairie, CLAJ, associations Habitat jeunes, lycées, CIO, Missions locales, Point d'Accueil Ecoute Jeunes, CROUS, PLIE, Universités, assistants sociaux*

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

- *Evite le morcellement de l'information*
- *Information qui monte en qualité*
- *Information qui repose en partie sur des pédagogies actives*

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

- *Réunir un comité de Pilotage qui définit les modalités de la formation, la stratégie*
- *Jeunes acteurs de la création des supports de formation, communication*
- *Expérimenter sur quelques départements*

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

- *La couverture territoriale qui nécessite d'importants moyens humains et financiers*
- *Beaucoup de professionnels à former*

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)

Nous vous proposons un réseau de proximité pour que toute personne du territoire de Nouvelle-Aquitaine ait accès à une information pertinente, de qualité, et puisse se former à la recherche de logement.

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Logement"
Proposition : Développer et refonder les actions de médiation entre le parc privé et les jeunes, et favoriser ainsi un climat de confiance réciproque entre bailleurs et jeunes

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle ? (citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

- *Les propriétaires ont un a priori à la location des jeunes*
- *Les dispositifs existants sont peu connus*
- *Les modalités de financement de ces dispositifs sont fragiles*

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition? (que permet-elle)

- *Sécurisation des parties prenantes*
- *Accompagnement social souple en cas de besoin*
- *Faciliter l'accès au logement des jeunes dans le parc privé*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires ? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ? Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

- *Les structures existantes à renforcer*
- *Les propriétaires privés à convaincre et à capter*
- *Les jeunes bénéficiaires finaux*
- *L'Etat, les collectivités locales, qui financent et font la promotion*

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

- *Meilleur maillage*
- *Meilleur accès des jeunes aux mesures d'intermédiation*
- *Meilleur accompagnement des jeunes dans leurs démarches*
- *Evite les ruptures de parcours*

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

- *Relais par les lieux ressources*
- *Par une formation des acteurs*
- *Campagne de communication*

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

- *Modèle économique instable*
- *Etat de certains logements*
- *Difficulté à capter des offres à loyer modéré en zones tendues*

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)

Des moyens ambitieux pour renforcer ce qui marche : développer et refonder les actions de médiation entre le parc privé et les jeunes et favoriser ainsi un climat de confiance réciproque entre bailleur et jeunes

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine – Commission "Logement"
Proposition : Réfléchir en inter institutions ou inter administrations sur la mise en œuvre d'un pot commun (relier les différentes politiques publiques ensemble, travail transversal): que les institutions s'imposent à elles-mêmes ce qu'elles demandent aux acteurs associatifs

Pourquoi ?
A quels problèmes cette proposition répond-elle? (citez 3 principaux problème, frustrations, manques)

Solutions ?
Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition? (que permet-elle)

Qui ?
Qui sont vos cibles ou bénéficiaires? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ? Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

Quoi ?
En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

Comment ?
Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

Limites ?
Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet?

Pitch !
Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Logement"

Proposition : *Création de statuts intermédiaires entre le parc privé et le parc social: création d'une coopérative de logements dédiés aux jeunes*

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle ?
(citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition ? (que permet-elle)

- *Passerelle éducation formelle et non formelle*
- *Recréer un pont entre le collectif et l'individuel*
- *Valoriser l'engagement*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires ? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ?

Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

- *Jeunes : toute personne engagée*
- *Personnel*

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Orientation"

Proposition : *Faire l'expérience des champs des possibles grâce à une appli qui donne la possibilité de passer une journée en immersion dans un lieu de formation et d'échanger avec étudiants et professeurs*

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle?
(citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

- *Eviter le risque d'erreur et ce que cela peut engendrer (abandon des études, mal-être, perte de temps)*
- *Déconstruire les idées reçues*
- *Se confronter à la réalité*

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition? (que permet-elle)

- *Rend acteur de son orientation*
- *Favorise et facilite les échanges*
- *Ouvre le champ des possibles/parcours*
- *Aide à la décision*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ?
Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

Tout le monde, à tout âge, au moment où il doit faire un choix de formation

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?
Ce n'est pas différent mais ce n'est pas généralisé alors que cela a fait ses preuves.
Il ne suffit pas de conseiller un individu pour le convaincre, besoin d'expérimentation.

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

Une application mobile téléchargeable sur tous les outils d'information et d'orientation existants.

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

- *Outil complémentaire, il ne remplace pas l'accompagnement*
- *Capacité et volonté d'accueil des lieux de formation*
- *Distance lieux de formation/lieux de vie*
- *Responsabilité/mineurs*
- *Temps scolaires ou extra-scolaires*

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)
Chaque année, de nombreux jeunes abandonnent leurs études en 1ère année car ils découvrent que cela ne correspond pas à ce qu'ils pensaient / conditions de travail/quantité et modes de travail/matières enseignées

Fiche support à l'accélérateur de projets : CTJ Nouvelle-Aquitaine
Commission "Orientation"
Proposition : Faciliter l'entrée dans la vie étudiante

Pourquoi ?

A quels problèmes cette proposition répond-elle ?
(citez 3 principaux problèmes, frustrations, manques)

- *Lever les freins psychologiques et matériels*
- *Déconstruire les idées reçues*
- *Le besoin d'être rassuré*

Solutions ?

Quelles sont les trois principales solutions apportées par votre proposition ? (que permet-elle)

- *Développer des outils de communication sur les informations pratiques disponibles pour les lycéens (y a-t-il une épicerie solidaire, un système de parrains marraines, tarifs transports, logement… ?)*
- *Gratuité des transports (train, bus tram) ou prix préférentiels*
- *Développer les possibilités de logement à prix modéré*
- *Développer les cours en ligne pour les salariés*

Qui ?

Qui sont vos cibles ou bénéficiaires ? Qui sont les parties prenantes (en charge de la mise en œuvre) ? Détailler au maximum vos cibles (profil sociodémographique) et vos parties prenantes (leurs rôles dans la mise en œuvre)

Les lycéens et leur famille

Quoi ?

En quoi est-elle différente et meilleure que ce qui existe déjà ?

Il existe des initiatives d'accueil mais elles ne sont pas connues avant la rentrée, pourtant certains hésitent à choisir certaines formations de peur de ne pas s'en sortir seul

Comment ?

Par quels canaux de communication touchez-vous vos bénéficiaires ?

Les conseillers d'orientation, CIO, les lycées, les services jeunesse

Limites ?

Quelles sont les trois principales limites/difficultés pouvant entraver votre projet ?

Les moyens financiers

Pitch !

Dans un ascenseur avec des décideurs publics, vous avez 1 minute pour les convaincre de votre projet (1 phrase)
Beaucoup de lycéens font des choix en fonction de leurs craintes et pas en fonction des réalités de terrain.
Communiquer sur les conditions pratiques permettrait de rassurer les jeunes familles.

COMMMISSION THÉMATIQUE

Samedi 15 septembre 2018 / *LIMOGES*

Commission

« INFORMATION JEUNESSE »

› ANIMATION : **CRAJEP**

› NOM DE L'ANIMATEUR : **Céline Basin**

› NOMS DES PARTICIPANTS : **Cécile Lemasson, Berger Phillipe, Barès Florian, Virrion Arnaud, Limanton Alexandre, Carricondo Estelle, Coret Swan, Cécile Chathuant, Sandrine Dos Santos**

I. Présentation des valeurs portées par les membres de la commission thématique

Valeurs socles des différentes propositions : co-construction, usagers, qualité, participation des jeunes, accessibilité.

Valeurs secondaires : simple, efficace, ouverte, pertinente, cohérente, lisible, efficiente, performante (une Information Jeunesse qui touche son public).

II. Exposé des vœux des membres de la commission

Définir une politique publique régionale de l'Information jeunesse :

- Organiser un diagnostic partagé entre acteurs du réseau, usagers, partenaires ;
- Définir les rôles et positionnements des 3 principaux acteurs institutionnels (CR-DR-rectorat) ;
- Rechercher l'articulation entre les dispositifs pour une cohérence globale (éviter les doublons) ;
- Se réapproprier la notion de « réseau IJ » ;
- Reconstruire la tête de réseau - Accompagner pour l'appropriation du nouveau cadre de labellisation - Construire un réseau de relais de l'IJ.

Apporter un nouveau souffle à l'Information jeunesse.

Impliquer les jeunes dans la construction et la diffusion de l'Information jeunesse.

Pouvoir identifier une information claire, validée et certifiée.

Que tous les usagers accèdent à une information de qualité.

III. Propositions et préconisations

PROPOSITION A

« IJ PARTOUT POUR TOUS »

› Description de la solution :

- Amener l'information là où sont les jeunes
- Conception de l'Information Jeunesse qui ne soit pas réduite à un lieu

› Objectifs défendus :

- Rendre l'Information Jeunesse accessible aux jeunes là où ils sont
- Permettre aux jeunes d'identifier les structures Information Jeunesse de leurs territoires
- Engager une démarche mobile d'information de 1 er niveau pour traiter les usagers à utiliser les ressources du lieu d'accueil

› Publics visés :

Les jeunes et notamment les usagers qui ne vont pas ou peu dans ces lieux physiques.

Les professionnels en lien avec la jeunesse qui ne connaissent pas les lieux Information

Jeunesse.

› Parties prenantes :

- Les établissements scolaires ; le rectorat
- Les acteurs locaux éducatifs, culturels, sportifs
- Les collectivités locales
- Conseil de développement
- Les services de l'Etat (facilitateurs)

› Résultats et impacts escomptés :

Augmentation de la typologie du réseau et des relais

Essaimage de la pratique « aller vers les jeunes »

Réduire les inégalités territoriales d'accès à l'Information Jeunesse

Toucher les jeunes éloignés de l'Information Jeunesse

Meilleure connaissance de l'Information Jeunesse par les jeunes et les structures du territoire

› Argument choc :

Une conception multiple de l'information : lieu d'accueil, mais aussi « hors les murs », dématérialisée

PROPOSITION B

« IJ MOBILE ET NOMADE »

❯ Description de la solution :

- Offrir une meilleure lisibilité des dispositifs en faveur des jeunes
- Faciliter l'accessibilité pour favoriser l'augmentation de demandes de nouveaux usagers
- Assurer une plus grande pertinence des données disponibles
- Développer de nouveaux outils au service de l'IJ (une application mobile comme la Boussoles des Jeunes , newsletter, serious game ...)

❯ Objectifs défendus :

- Lutter contre la désaffection des espaces d'accueil physiques
- Améliorer la visibilité de l'IJ et ses acteurs
- Garantir un accès à une formation fiable

❯ Publics visés :

Les jeunes du territoire

Les familles des jeunes

❯ Parties prenantes :

- Le réseau IJ
- Les associations locales jeunesse
- Les acteurs institutionnels des politiques locales de jeunesse
- Les collectivités territoriales

❯ Résultats et impacts escomptés :

Rapprocher les professionnels de leur public

Toucher les jeunes éloignés de l'Information Jeunesse

Meilleure connaissance de l'Information Jeunesse par les jeunes et les structures du territoire

Plus grande pertinence des réponses apportées aux demandes des jeunes.

❯ Argument choc :

Optimiser l'IJ au travers d'une offre d'outils numériques complémentaires des lieux d'accueil physiques, pour offrir des réponses à tous les jeunes en Nouvelle Aquitaine.

Commission

ENGAGEMENT ET ÉPANOUISSEMENT

› ANIMATION : **ANACEJ**

› NOM DE L'ANIMATEUR : **Canèle Cavaillès**

› NOMS DES PARTICIPANTS : **Roxane Scavo, Youssra Benhayoun, Agnès Lescombe, Mickaël Medina, Nolwenn Manté, Bruno Aumonier, Maëlle Vendicien, Christelle Aufaure, Dominique Northe, Rita Silva, Philippe Berger, Nathalie Penot, Florian Szynal, Sophie Lavergne, Elrick Taquang, Liza Merchaoui, Virginie Capo**

I. Présentation des valeurs portées par les membres de la commission thématique

Valeurs socles des différentes propositions : valorisation (des jeunes, de l'engagement, des compétences) et reconnaissance

Valeurs secondaires :

- Egalité
- Universalité (pour tous les jeunes)
- Liberté (libre choix, non contraint), créativité et être acteur à part entière = se sentir concerné
- Collectif
- Convivialité

Rappel sur l'articulation entre engagement et épanouissement :

La commission a choisi le terme épanouissement plutôt que bien-être et insiste sur l'importance de ce choix. Traiter l'engagement et l'épanouissement conjointement permet d'appréhender les jeunes à travers le prisme du collectif sans négliger la notion d'individu.

II. Exposé des voeux des membres de la commission

Favoriser l'écoute.

Car :

- Il y en a marre que les adultes prennent les décisions alors qu'ils n'ont pas la même vision que les jeunes.
- On veut plus d'écoute pour une société bienveillante et égalitaire
- On se rend compte que multiplier les lieux ne favorise pas l'écoute mais l'enjeu est de savoir comment on prend en compte la parole des jeunes. Aujourd'hui on peut parler dans les lieux existants mais nous n'avons pas de retour sur la prise en compte ou non de nos paroles.

Créer des espaces ouverts pour des expérimentations, des créations collectives et ouvrir plus d'espaces de parole et de découvertes pour les jeunes.

Car :

- En expérimentant ensemble on est plus fort, on apprend de nos erreurs !
- On constate une inégalité de répartition territoriale des structures et de leur financement.
- Laissez-nous expérimenter sinon on fait toujours la même cause (pas de plus-value). Les lieux existent mais l'argent va toujours aux mêmes et pas pour le bien commun.

Remplacer les affichages publicitaires par des informations plus locales et utiles.

Car :

- On veut enfin avoir accès aux infos locales pour savoir ce qui se passe dans le quartier, c'est pratique.
- Il y en a marre de cette société de consommation, de cette pollution visuelle du paysage, de ces pub qui renforcent le sexisme, les stéréotypes. Marre de ne pas être informé au niveau local. A cause des pubs les jeunes ne s'intéressent à rien si ce n'est à avoir et consommer !
- On laisse trop de place à des choses inaccessibles pour la plupart des personnes, ce qui génère de la frustration.

Réaffirmer le cadre du service civique.

Car :

- La loi c'est la loi et nul n'est censé l'ignorer !
- On est payé 500€, et les structures ne respectent pas les chartes. Dans la plupart des cas le service civique c'est de l'emploi déguisé !
- Recadrer les structures c'est redonner la place des jeunes dans leur mission !

Souhait d'une plateforme de l'engagement.

Car :

- S'il n'y a plus de zone blanche, et que tout le monde a accès à internet et donc à ses droits : les espaces numériques créent du lien social (médiathèque,…) et de l'intergénérationnel plus de fracture numérique et sociale.
- le 1er endroit ou les jeunes prennent l'info c'est sur internet et c'est plus facile de mettre à jour l'info sur ces canaux.
- le numérique c'est mignon mais faut se responsabiliser, mettre à jour en permanence, mais ça n'est pas tout, il faut de l'humain.

Formes d'engagement qui donnent envie aux plus jeunes.

Car :

- On s'engage par intérêt personnel dans un premier temps, et c'est quand on est dedans qu'on trouve un sens qui dépasse nos intérêts personnels.

Nota bene : il n'y a pas de consensus dans le groupe.

III. Propositions et préconisations

PROPOSITION A

« TEMPS D'AUTONOMISATION »

› Description de la solution :

1 heure par semaine :

- des petits groupes de projets concertés (établissements, intervenants, extérieurs) ;
- des thématiques variées… ex : sport, pratiques artistiques, culture, santé, éducation à l'environnement, engagement, démocratie de classe, connaissance de soi, des autres, …

› Objectifs défendus :

Mieux appréhender son quotidien en développant des compétences pratiques pour prendre des initiatives et/ou faire face aux événements de la vie quotidienne.

On défend l'épanouissement par la connaissance de soi-même et de son environnement pour agir.

› Publics visés :

Public cible : Enfants, jeunes (primaire à université).

Public annexe : parents, équipes éducatives.

› Parties prenantes :

- Associations, professionnels (santé bien-être ou autre), des institutions politiques (Education nationale, CESCI – comité d'établissement de santé et citoyenneté).

› Résultats et impacts escomptés :

Etre en capacité de prendre des initiatives en conscience.

« Emancipation ».

› Argument choc :

Mettre en synergie la société civile et les établissements scolaires.

Inscrire les jeunes dans la société de demain.

PROPOSITION B

« LE TREMPLIN CITOYEN »

(idée de parcours, à lier avec la proposition A) :

› Description de la solution :

- Faire intervenir des acteurs au sein des établissements éducatifs pour sensibiliser les jeunes aux rôles de citoyen et à l'engagement.
- Etat des lieux des actions, dispositifs, initiatives existantes pour créer de la cohérence et développer un réel parcours du citoyen : pour être capable de présenter toutes les possibilités.
- Développer une logique de reconnaissance et de valorisation de l'engagement > impact sur les représentations sociales et l'estime de soi.
- Actions concrètes : festivals, supports de communication, ateliers et interventions en milieu scolaire, travail de suivi avec les enseignants, visites d'élus.

› Objectifs défendus :

Ouverture et sensibilisation à diverses formes d'engagement (sous toutes ses formes, associatives ou politiques…) au sein du parcours éducatif.

- Créer ou développer des passerelles entre éducation formelle et éducation populaire.
- Reconnecter le tissu d'acteurs locaux œuvrant sur le territoire avec le système éducatif et les jeunes.

A Publics visés :

Jeunes de 11 à 30 ans… et plus ? (doctorants ? formation continue ?)

› Parties prenantes :

- Education formelle :
- Education nationale,
- Enseignement agricole, supérieur, alternatif
- Associations, organisations internes aux établissements
- Acteurs de l'insertion et du raccrochage
- Acteurs locaux, territoriaux : essentiellement associatifs
- Collectivités territoriales
- Elus

› Résultats et impacts escomptés :

- Créer de l'intérêt à l'engagement citoyen et aux diverses formes d'engagement.
- A long terme, renouer le lien entre les jeunes et la vie citoyenne.
- Plus d'engagement et de diversité.
- Impact sur la vie associative : plus de bénévolat, renouvellement de la gouvernance, plus de créations associatives.
- Plus d'intérêt pour la vie politique : conséquence électorale.

› Argument choc :

- Changement et évolution des postures des parties prenantes.
- Proposer une alternative à la pédagogie du système formel.
- Revalorisation de l'emploi associatif.
- Plus de proximité entre les élus et les jeunes via des interventions d'acteurs de la vie politique.

Commission

MOBILITÉ

› ANIMATION : **CRAJEP**

› NOM DE L'ANIMATEUR : **Fabien Contré**

› NOMS DES PARTICIPANTS : **Marquet Franck, Lô Astou, Leonetout Mireille, Mollion Hélène, Mahnfidhou Zouhouria, Rousselet Léa, Delsert Félix, Julie Landreau**

I. Présentation des valeurs portées par les membres de la commission thématique

Valeur socle des différentes propositions : ouverture.

Valeurs secondaires : engagement, autonomie, co-construction

Proposition A : Favoriser/promouvoir l'interculturalité :

Confiance, assurance, introspection

Partage, diversité

Ouverture, connaissance

Laïcité, connaissance, socialisation, adaptabilité

Universalité

Proposition B : Permettre les échanges transfrontaliers et une mobilité infra-régionale :

Valeurs prioritaires : Ouverture, appartenance territoriale, découverte, expérience, dynamisme.

Valeurs secondaires : Autonomie, confiance.

Proposition C : Ouvrir aux jeunes les instances de concertation où les décisions sur les transports sont prises :

Valeurs prioritaires : équité, égalité, prise en compte de la parole de tous, cohérence, universalité accessibilité, liberté, égalité (d'accès), transparence (de l'info pour comprendre les enjeux), flexibilité, partage, coopération, dialogue

Valeurs secondaires : liberté, engagement, responsabilité, citoyenneté, pouvoir

II. Exposé des vœux des membres de la commission

Proposition A : Favoriser/promouvoir l'interculturalité :

Proposition qui recouvre plusieurs actions, manque de lisibilité car cela va concerner des acteurs et publics différents. Proposition d'inscrire qui met en place les journées de sensibilisation. Cela implique aussi tout ce qui a un aspect éducatif, la question de l'éducation au voyage, à l'ouverture (outils pour faire des ateliers de langue vivante avec les enfants/jeunes par exemple, pour les animateurs BAFA, les enseignants …). Besoin de ressources et de référents pour les jeunes et les acteurs, partir de l'existant et amener de nouvelles propositions.

Comment faire en sorte qu'un jeune ait envie de voyager, partir ? En termes de processus, dans ce qui pourra lui être proposé dans son parcours de vie. Permettre une meilleure connaissance des possibilités, lever les freins psychologiques pour les jeunes et les accompagnants.

Remarque que la proposition A s'articule/pourrait s'inscrire dans la proposition B.

Proposition B : Permettre les échanges transfrontaliers et une mobilité infra-régionale :

Que cela ne se limite pas l'école ; la mobilité n'implique pas nécessairement de passer les frontières. Elargir cette action et son public permettrait de l'inscrire dans la proposition A (au-delà des séjours découverte, des échanges inter-lycéens). La question de l'échange et de la rencontre, à visée pédagogique, doit être centrale. Nous devons veiller à faire des propositions nouvelles, différentes. Elargir les possibilités en dehors du système institutionnel. Le meilleur accompagnement des professionnels qui montent des projets interculturels, pour que la rencontre de l'autre, l'échange puissent être mieux pris en compte (rectorat), vaut aussi pour la formation professionnelle (élargir la possibilité d'aller faire un stage ailleurs, même au sein de la région).

Proposition C : Ouvrir aux jeunes les instances de concertation où les décisions sur les transports sont prises :

Comment organiser cette consultation pour qu'elle puisse influer la prise de décision ? Qui seront les jeunes associés ? C'est une réelle problématique : comment faire émerger les paroles sur des territoires très hétérogènes dans la région, sans rester dans une consultation de principe ? La diversité des situations doit pouvoir être prise en compte (universalité). Les jeunes remontent des problématiques très pratiques, du quotidien, sur les déplacements de « proximité ». Le centre de décision est le Conseil régional, il est important de savoir comment les réflexions sont menées et comment les élargir. Cette question sur les transports est un sujet à part entière : il est nécessaire de créer une nouvelle commission sur ce sujet pour que les jeunes soient non seulement entendus, mais écoutés. Attente d'une réelle portée des propositions qui seront émises par les usagers.

III. Propositions et préconisations

PROPOSITION A

« FAVORISER/PROMOUVOIR L'INTERCULTURALITÉ »

› Description de la solution :

- Répertorier les acteurs locaux de la mobilité et les événements.
- Co-construire des journées de sensibilisation de la mobilité autour de témoignages (vivants plus vidéothèques) et d'activités pratiques.
- Garantir leur pérennité.
- Mutualiser des idées/outils/ressources/pratiques.
- Stimuler l'envie de départ.
- Créer un fonds pour des initiatives/projets de jeunes interculturels (projets collectifs).
- Favoriser les échanges interculturels au sein des écoles élémentaires avec accompagnement, formation, guide pour les enseignants (éducation au voyage, rencontres humaines).

› Objectifs défendus :

« Globaliser » les initiatives associatives de sensibilisation à l'interculturalité sur toute la Région car elles connaissent mieux leurs publics. Epanouissement et ouverture avec le voyage. Sensibiliser les plus jeunes permet une ouverture d'esprit et d'anticiper les freins.

› Publics visés :

Associations et structures ayant les « jeunes » pour public principal.
Ecoles élémentaires.
Jeunes.
Professionnels de l'éducatif, de la mobilité, de la jeunesse et de la solidarité internationale.

› Parties prenantes :

- Institution (Etat – DRAAF et jeunesse et sports et Rectorat – et Région)
- Réseau Information Jeunesse, fédérations d'éducation populaire, maison de l'Europe, association de chantiers internationaux.
- Comité de jumelages.
- Centre de loisirs.
- Collèges, lycées, écoles.

› Résultats et impacts escomptés :

Le partage et l'expérience collective pour les acteurs et personnelle pour les jeunes.

Stimule le réseau interculturel néo-aquitain.

Favoriser l'intérêt pour les autres cultures.

Structuration des réseaux d'acteurs.

› Argument choc :

Fin de la fragmentation des initiatives de sensibilisation.

Décloisonner :

- les acteurs qui organisent
- Apporter une diversité de témoins pour parler à tous.

Echanges basés sur les rencontres humaines.

PROPOSITION B

« PERMETTRE LES ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS ET UNE MOBILITÉ INFRA-RÉGIONALE »

❯ Description de la solution :

- Développer les opportunités pour les jeunes d'avoir une période d'immersion dans une autre structure de la Région ou du territoire.

Exemple concret : permettre à un jeune de faire un stage dans une autre région.

- Une ou des journées mises en place de rencontres transfrontalières pour développer des petits projets avec l'Espagne (toutes structures confondues).

❯ Objectifs défendus :

- Permettre une première expérience de la mobilité (individuelle ou collective).
- Initier de nouveaux partenariats transfrontaliers.
- Travailler sur l'ouverture d'esprit, l'altérité, la notion d'appartenance territoriale.
- Axer sur le relationnel, la rencontre (pas sur le tourisme).
- Autonomie, engagement, implication.
- Favoriser l'information des jeunes de manière plus globale, sortir du cadrage formel tout en valorisant le jeune dans un projet de mobilité dans un cadre d'autonomisation.

❯ Publics visés :

- Jeunes.
- Professionnels.
- Collèges, lycées.
- Plus largement les jeunes et les espaces jeunesse.

❯ Parties prenantes :

- Rectorats, associations d'éducation populaire, jeunesse sportive et culturelle, jumelage et réseau Information Jeunesse.
- Collectivités territoriales, intercom...
- Enseignement agricole.

❯ Résultats et impacts escomptés :

Valorisation du projet professionnel (contrôle continu par exemple) et du projet personnel (culture, art, voyage, autre mobilité scolaire).

Meilleure connaissance des acteurs transfrontaliers.

❯ Argument choc :

Rendre accessible à tous.

Le territoire Nouvelle Aquitaine est un territoire nouveau : une appartenance territoriale est à développer.

C'est une plus-value à maitriser.

PROPOSITION C

« OUVRIR AUX JEUNES LES INSTANCES DE CONCERTATION OÙ LES DÉCISIONS SUR LES TRANSPORTS SONT PRISES »

› Description de la solution :

- Constitution de groupes de consultation locale commune, animation par la commune qui identifie des groupes représentatifs :
- Recueillir les besoins selon les territoires pour alimenter les décisions d'organisation des transports ;
- Proposer des solutions innovantes de développement pour la mobilité locale et infrarégionale.
- Etude de l'existant : fréquentation, covoiturage… et recréer une CTJ pour l'intra-régional.
- Faire connaitre les modalités de fonctionnement et de prise de décision sur la question des transports.
- Faire connaitre/permettre les échanges sur des initiatives locales qui existent pour faciliter la mobilité de proximité (prêt de mobylette, vélo électrique).

› Publics visés :

- 14 – 30 ans

› Parties prenantes :

- Etat-Région.
- Communes.
- Etablissements scolaires.
- Associations.
- Universités.
- Acteurs économiques de la mobilité (SNCF, Keolis, Transgironde, TBM).

› Résultats et impacts escomptés :

Amélioration des conditions de mobilité :

- Meilleur accès à l'emploi, la formation et aux loisirs.
- Re-densification des zones rurales.
- Amélioration de la qualité de vie

› Argument choc :

Implication des jeunes dans les dynamiques locales et prise en compte de leur avis

Commission

« LOGEMENT »

› ANIMATION : **ANACEJ**

› NOM DE L'ANIMATEUR : **Simon Berger**

› NOMS DES PARTICIPANTS : **Millet Quentin, Alvarez Jérémy, Viaut Michel, Loup Mathieu, Magne Marie, Vignet Luc, Houdhoumah Said, Anton Christine, Tamarelle Laetitia, De Meyer Maryline, Chasseriaud Victor, Vancappez Amélie, Christelle Teyssier**

I. Présentation des valeurs portées par les membres de la commission thématique

Valeur socle des différentes propositions : équité

Valeurs secondaires : solidarité, universalité, faire du logement une priorité nationale

II. Exposé des voeux des membres de la commission

Voeu général : nous voulons que le logement des jeunes soit une priorité en région Nouvelle-Aquitaine car c'est un droit.

Voeux :

- Une simplification dans l'accès au logement par une information plus accessible :
- Pour que l'accès au logement soit plus rapide.
- Pour une meilleure compréhension des responsabilités qui pèsent sur les jeunes avant de s'engager dans une démarche de location.
- Un effort sur la médiatisation autour des problématiques relatives à l'accès au logement :
- Pour améliorer l'image des jeunes auprès du public et rassurer les bailleurs.
- Permettre une ouverture des logements vacants; par la prise de conscience des bailleurs privés.
- Accessibilité universelle à un logement décent, respectant l'environnement, ouvert à toutes les jeunesses
- Lutter contre la discrimination liée au fait d'être jeune.
- Retenir l'action sur le partenariat interinstitutionnel, mise en place d'un passeport logement jeune, permet d'arriver à une garantie logement, aides au déménagement, bons d'achat ou prêt de mobilier gratuit, aide pendant un an pour avoir accès à des paniers repas accès pour les lycéens à 18 ans. Négocier des prix pour des accès aux web.
- Une plateforme « logement jeune » avec un coordinateur « logement » ayant une lettre de mission, qui intervient autour des projets « logements jeunes ».
- Un « médiateur logement » où les jeunes peuvent faire remonter des actes de discrimination.

III. Propositions et préconisations

PROPOSITION A

« PASSEPORT LOGEMENT »

› Description de la solution :

Bénéficier d'un code d'accès pour ouvrir des droits :

- aides au logement ;
- dispositifs/outils liés au logement ;
- accès au logement (tarifs négociés pour ouverture compteur, accès internet, mobiliers de premières nécessités, etc.) ;
- bons paniers repas ;
- bons pour déménagement.

› Objectifs défendus :

Faciliter l'accès au logement à moindre coût.

Simplifier les démarches.

Universalité : tous les jeunes ont accès au passeport, qu'il soit ou non mobilisé.

› Publics visés :

Tous les jeunes de 16 à 30 ans

› Parties prenantes :

- Etat
- Région
- Départements
- Mairies
- Associations
- Formation professionnelle
- Entreprises
- Jeunes

› Résultats et impacts escomptés :

Accès au logement avec équité de traitement.

Suivi d'un groupe de jeunes « test » (cohorte) : évaluer l'expérimentation de l'action

› Argument choc :

Outil digital

Faible impact écologique

Portatif

Approche globale

Outil de communication pour restaurer la confiance envers les bailleurs

PROPOSITION B

« PLATEFORME DÉPARTEMENTALE POUR UN ACCÈS FACILITÉ AU LOGEMENT DES JEUNES » (PLA JEUNES) »

❯ Description de la solution :

Plateforme (outil) interinstitutionnelle et départementale (Etat, Collectivités locales, jeunes, associations ouvrant pour les jeunes.

- Coordonner et propulser sur un territoire des actions et productions de logements pour les jeunes ;
- Elaborer et animer un observatoire du logement jeune ;
- Mutualiser les services accès au logement jeunes ;
- Assurer une communication unifiée sur le logement jeunes ;
- Expérimenter.

❯ Objectifs défendus :

Plateforme (outil) interinstitutionnelle et départementale (Etat, Collectivités locales, jeunes, associations oeuvrant et non ouvrant pour les jeunes.

- Coordonner et propulser sur un territoire des actions et productions de logements pour les jeunes ;
- Elaborer et animer un observatoire du logement jeune ;
- Mutualiser les services accès au logement jeunes ;
- Assurer une communication unifiée sur le logement jeunes ;
- Expérimenter.

❯ Publics visés :

Tous les jeunes en recherche d'un logement.

❯ Parties prenantes :

Fonctionnement type collège

- collège de jeunes (tous jeunes inscrits en recherche d'un logement) ;
- collège institutions (Etat, collectivités territoriales, CAF, MSA...)
- collège associations/société civile

❯ Résultats et impacts escomptés :

- Faciliter les échanges d'expériences
- Fluidifier l'information pour les institutions
- Disposer d'une mission recours pour un jeune en cas de discrimination (défenseur du logement, créer des espaces de parole facilement accessibles à tous les jeunes en conflit logement) ;
- Valoriser le jeune dans la société ;
- Créer une dynamique collective - La jeunesse innove ;
- Dynamiser l'offre locale, notamment les logements vacants.

Evaluer : « enquête satisfaction » jeunes, connexion plateforme, nombre de jeunes contactés, nombre de jeunes logés.

❯ **Argument choc :** Pôle ressource unique du logement des jeunes par département incluant la participation des jeunes

Commission

« ORIENTATION »

› ANIMATION : **ANACEJ**

› NOM DE L'ANIMATEUR : **Marie-Pierre Pernette**

› NOMS DES PARTICIPANTS : **Aloïs Gaborit, Haiat Hablani, Abdallah Zaïnouni, Binali Yamina-Inchat, Abdallah Moihedja, Sulemajmanova Sheherezade, Bobert Félese**

I. Présentation des valeurs portées par les membres de la commission thématique

Valeur socle des propositions : équité.

Valeurs secondaires : Confiance et bienveillance, écoute et soutien, fiabilité, libre choix, ingéniosité, rêve, droit et égalité, implication et acteur, travail d'équipe, engagement, compréhension, plaisir, créativité, civisme, curiosité, co-construction, responsabilité, empathie/Ecoute/Humanisme/Respect, vigilance, responsabilité, droit à l'erreur et à l'expérience, audace, épanouissement, autonomie, engouement, diversité, franchise, maîtrise, solidarité, adaptabilité.

En résumé la valeur que le groupe a validée : Pour une orientation équitable et universelle dans la bienveillance, l'écoute et la confiance pour permettre l'expérimentation le droit d'erreur, l'audace et la curiosité

II. Exposé des vœux des membres de la commission

1. On souhaite que les parents, les élèves et les professeurs s'engagent à travailler ensemble pour définir un projet positif et audacieux.
2. On souhaite que les jeunes aient la possibilité de travailler en groupe sur des projets concrets pour donner plus de confiance, avoir plus d'expérience et avoir de nouvelles compétences à acquérir.
3. Développer l'information grand public (la question de l'accès au droit).

   Pour se défendre (connaître ses droits et les moyens de se faire respecter).

   Avoir des aides, cela permet de faire des choix plus éclairés.

   Connaître le droit du travail avant de travailler « Ce n'est pas une question de ne pas se laisser faire, c'est une question de droit ».
4. Entamer une réflexion sur les développements et la valorisation sur les compétences transversales et comportementales avec de nombreux partenaires (associations sportives ou environnementales, centres sociaux…). Avec un des outils possibles : Open Badge (notamment Badge de rêve).
5. On souhaite que les utilisateurs (jeunes, parents, professeurs) puissent tester efficacement, évaluer voire co-construire les outils d'orientation pour s'adapter et être au plus près des besoins.

6. Conditions de travail (santé, horaires, vie familiale).

Avec des stages de mise en pratique, se confronter à la réalité.

Des outils accessibles pour tous (privilégier le visuel et la vidéo).

Avoir une meilleure connaissance des formations et des métiers sur les territoires.

Des acteurs qui travaillent plus ensemble :

Travail collaboratif avec les pairs pour échanger sur nos pratiques pour prendre de la hauteur.

Lancer une nouvelle dynamique de projet.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Travail de décloisonnement institutionnel avec le rectorat, les acteurs traditionnels de l'orientation mais aussi les acteurs de terrain en qui les jeunes ont confiance.

« Il n'y a pas de vent favorable à celui qui ne connaît pas son cap ».

Créer des dynamiques de coopération. Exemple du SAS Région Limousin : c'est possible.

III. Propositions et préconisations

PROPOSITION A

« MEET'ED 1»
FAIRE L'EXPÉRIENCE DES CHAMPS DES POSSIBLES GRÂCE À UNE APPLI

› Description de la solution :

En amont du choix d'orientation, pouvoir rencontrer des étudiants et professeurs et découvrir l'environnement grâce à une application ou outil numérique simple, basique.

› Objectifs défendus :

Expérimentation.

Possibilité de faire des choix éclairés.

› Publics visés :

Tous les jeunes 15-30 ans.

Les responsables de formation et professeurs, CFA, CCI…

Les professionnels de l'orientation.

› Parties prenantes : Le plus de monde possible

› Résultats et impacts escomptés :

Indicateurs de performance liés à l'utilisation du numérique.

Indicateurs de performance supplémentaire (taux d'échec en 1ère année, abandon, réorientation, épanouissement, bien-être).

› Argument choc : Facile, utile, efficace (déjà expérimenté).

PROPOSITION B

« MEET'ED 2»
FACILITER L'ENTRÉE DANS LA VIE ÉTUDIANTE AU SENS LARGE

› Description de la solution :

Application ou outil numérique, qui permet d'affiner son choix, de le préciser en fonction de ses envies et de ses moyens (financier, situation familiale, géographique, moyens de transport…).

› Objectifs défendus :

Avoir accès à une offre contextualisée sur les offres de service et d'accueil pour lever les freins psychologiques et financiers, déconstruire les idées reçues et rassurer.

› Publics visés :

Les jeunes en particulier le public éloigné, les villes, les lieux de formation, les acteurs de la vie étudiante (CAF, asso, BDE, CROUS…).

› Parties prenantes : Tous

› Résultats et impacts escomptés :

Bien-être, choix éclairé, motivation.

Permettre la mobilité géographique et psychologique.

Taux de confiance.

Nombre de parrains-marraines

› Argument choc : **Accès à une information personnalisée et confidentielle sur un même outil.**

NOTES

CONTACTS

ctj@nouvelle-aquitaine.fr

Pour toutes vos questions

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

- ali.bettayeb@nouvelle-aquitaine.fr
- cecile.bienes@nouvelle-aquitaine.fr
- cecile.esterle@nouvelle-aquitaine.fr

DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE NOUVELLE-AQUITAINE

- florence.abadie@jscs.gouv.fr

RECTORAT

- anne.deslandes@ac-bordeaux.fr
- emilie.dupont@ac-bordeaux.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

académies Bordeaux Limoges Poitiers
RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION